

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université de Bordeaux**

Bilan du champ de formations Droit,  
économie, gestion

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 15/02/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Anne Donnier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Droit, économie, gestion et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit de la propriété intellectuelle
- Master Droit de la santé
- Master Droit des affaires
- Master Droit européen
- Master Droit international
- Master Droit notarial
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Droit social
- Master Économie de l'entreprise et des marchés
- Master Économie du développement
- Master Économie internationale
- Master Entrepreneuriat et management de projets
- Master Finance
- Master Gestion des ressources humaines
- Master Histoire du droit et des institutions
- Master Intelligence économique
- Master Justice, procès et procédures
- Master Management et administration des entreprises
- Master Management
- Master Marketing, vente
- Master Monnaie, banque, finance, assurance
- Master Science politique

## Présentation

Le champ *Droit, économie, gestion* de l'Université de Bordeaux, objet du présent rapport, est constitué en un Collège composé de 26 mentions de master et 109 parcours essentiellement proposés en formation initiale et en formation continue ainsi que, dans une moindre mesure, en alternance. Il convient également de mentionner l'existence de parcours proposés exclusivement à distance (*master Droit de la propriété intellectuelle, parcours Audiance, master Economie de l'entreprise et des marchés* qui est assuré, en partie à distance pour le public de formation continue, *master Droit public*).

Sur le plan scientifique, les mentions sont adossées à 2 écoles doctorales et 11 unités de recherche. Quant au périmètre professionnel, il est bordé par de nombreuses collaborations avec le monde socio-économique.

Le champ *Droit, économie, gestion* de l'Université de Bordeaux constitue un champ dominant au sein de l'établissement. Les formations sont essentiellement dispensées sur le site principal de Pessac mais les formations peuvent également être assurées dans des sites délocalisés (Campus de l'Institut droit économie à Agen, Campus de l'Institut droit économie à Périgueux, campus PUSG - la Bastide, site délocalisé en Espagne, site de Pey-Berland à Bordeaux, à Brive, Ustaritz et en Guadeloupe).

## Avis global

Les 26 masters proposent une offre attractive, diversifiée et complémentaire afin de répondre aux attentes des étudiants et à celles du bassin géographique local, dans le cadre d'un Collège Droit, science politique, économie, gestion (DSPEG), qui promeut « une politique de formation innovante, ambitieuse en interaction permanente avec l'environnement socio-économique ». Au-delà de cette annonce, les informations transmises ne permettent pas de s'assurer de l'effectivité de ce positionnement et surtout de l'intérêt pratique de ce Collège pour les différentes parties prenantes. Il semblerait que ce Collège ne soit, en l'état, qu'un affichage. Beaucoup de formations bénéficient, individuellement, de collaborations fructueuses avec des établissements étrangers (par exemple avec l'Université d'Antananarivo à Madagascar dans le cadre d'une co-diplomation pour le master *Économie et développement*, avec le Vietnamese National University (Hanoï) pour le master *Monnaie, banque, finance et assurance*, avec l'Université Mykolas Romeris située à Vilnius en Lituanie pour le master *Droit européen*) sans, toutefois, que des données chiffrées viennent étayer ce dynamisme. Ainsi, les renseignements chiffrés sont bien faibles concernant, par exemple, la mobilité étudiante alors que c'est une donnée importante mise en avant par l'Université.

Certains masters sont dotés de parcours cohérents (*master Droit des affaires, master Justice, procès, procédure, master Contrôle de gestion et audit opérationnel, master Management, master Gestion des ressources humaines*) alors que d'autres mentions portent des parcours dont on peine à saisir la place au sein du diplôme (pour le master *Droit privé*, le parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, le parcours *Droit et gestion du patrimoine* et le parcours *Droit et pratique de l'assurance*) ou dont les parcours pourraient être retirées de la formation actuelle (*master Économie du développement, parcours Économie sociale et collaborative*) afin d'être insérées dans d'autres formations plus adaptées. Les liens avec le monde professionnel sont nombreux et diversifiés et les formations sont généralement bien adossées aux unités de recherches. Pour autant, au vu des informations transmises, il convient de noter que les poursuites d'études en doctorat restent modestes sauf pour le master *d'Histoire du droit et des institutions* et pour le master *Droit de la propriété intellectuelle*. Dans l'ensemble, la composition des équipes pédagogiques est en adéquation avec la finalité des mentions à l'exception du master *Gestion des ressources humaines* en raison de la prépondérance excessive de professionnels (plus de 85 %).

Des efforts sont faits pour mettre en place une approche par compétences. Seules quelques formations y sont parvenues, ce qui est un aspect positif de l'évolution des formations. Actuellement, il n'existe pas de véritable organisation par bloc de compétences pour l'ensemble des masters et les équipes pédagogiques semblent peu formées à cette approche (sauf pour le master *Droit social*).

Quant aux conseils de perfectionnement, leur mise en place parfois très récente (*masters Droit*) ne permet pas toujours de mesurer leur efficacité faute de recul suffisant. Si certains d'entre eux sont logiquement mis en place au niveau de la mention, d'autres le sont également au niveau des parcours et au niveau des composantes. Ce cumul de conseils de perfectionnement interroge quant à leur efficacité et quant au pilotage des formations. Il conviendra de veiller à ce que ces cumuls de conseils de perfectionnement ne contribuent pas à une dilution des informations lors de leur remontée. La mise en place des conseils de perfectionnement doit également être l'occasion de développer l'évaluation des formations par les étudiants, ce qui demeure encore exceptionnel (sauf pour les formations en gestion et les formations en management. Le numérique est déjà bien présent dans les formations même s'il est utilisé de manière souvent très classique. Son rôle comme source d'innovation pédagogique pourrait être exploité davantage.

Globalement, l'offre de formation du champ est cohérente et sa pluridisciplinarité est bien mise en œuvre. Les équipes pédagogiques sont diversifiées et d'un bon niveau.

La mutualisation au sein du champ est diversement mise en œuvre. Si certaines formations se coordonnent pour y parvenir (master *Droit des affaires*, master *Gestion des ressources humaines*, master *Banque, finance, assurance*), d'autres, en revanche, ne semblent pas y parvenir (master *Droit privé*, parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*).

## Analyse détaillée

### **Finalité des formations**

L'offre de formation et les objectifs d'apprentissage sont clairement définis, présentés et connus des étudiants et de l'ensemble des parties prenantes. Les connaissances et compétences à acquérir sont également définies très précisément pour certaines formations (master *Monnaie, banque, finance, assurance*) mais plus vaguement pour d'autres (master *Droit privé* et master *Justice, procès, procédures*). Le nombre important de parcours pour le master *Droit privé* aurait nécessité une présentation plus détaillée au niveau de chacun des parcours.

Pour l'ensemble des masters du champ, l'intitulé et le contenu de la formation tout comme les apprentissages présentés sont cohérents et compréhensibles par tous. Pour chaque mention, un supplément au diplôme précise les compétences et les connaissances acquises par les étudiants et ce de manière très exhaustive pour les masters *Économie du développement, Justice, procès, procédure* ou *Intelligence économique*.

Les débouchés, en parfaite adéquation avec les enseignements, permettent une insertion professionnelle immédiate et sont précisément portés à la connaissance des étudiants et des parties prenantes. Toutefois, le master 2 « suspendu » *Économie de l'entreprise et des marchés*, par sa formation généraliste s'adressant de surcroît à des étudiants provenant d'horizons très variés, ne permet pas de s'assurer de la pertinence des débouchés professionnels à un niveau master, en l'absence d'informations sur la sélection des profils étudiants entrants.

À l'issue des masters, les poursuites d'études sont inégalement renseignées dans les dossiers d'auto-évaluation. Certaines mentions pèchent ainsi par insuffisance (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*) ou par absence (master *Droit de la propriété intellectuelle*) d'informations détaillées. Cette hétérogénéité des pratiques traduit peut-être des différences de positionnement de certains masters quant aux réelles possibilités de poursuites d'études en doctorat.

S'agissant du positionnement des formations dans l'univers de la certification professionnelle, l'absence d'information transmise ne permet pas au comité d'émettre une quelconque appréciation, à l'exception du master *Droit de la santé* et du master *Monnaie, banque, finance, assurance*, pour lesquels les formations dispensées sont très clairement exposées au regard de la certification professionnelle et pour les formations de l'IAE qui disposent de certifications externes.

S'agissant de la cohérence des formations avec les fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP), elle est trop peu affichée par les différentes formations puisque seules 12 mentions sur 26 en font état. En revanche, lorsqu'elles sont présentées, elles sont portées à la connaissance de l'ensemble des parties concernées de manière satisfaisante.

### **Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel**

L'ensemble des formations, en fonction de leur spécialité, est bien adossé à la recherche par le rattachement des enseignants-chercheurs à diverses unités de recherches (Institut de Recherche en Gestion des Organisations, Institut Léon Duguit, Centre européen de recherche en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé, Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine ...). L'articulation formation-recherche est assurée, le plus souvent, au travers d'enseignements de sensibilisation à la recherche ou au travers de la rédaction de mémoires de recherche, même si l'on peut regretter que cette dernière possibilité ne soit pas plus souvent proposée.

De nombreuses formations étant professionnalisantes, leurs responsables ont tissé des liens nombreux et variés avec le monde socio-économique (magistrats, avocats, managers, banquiers, assureurs, responsables de ressources humaines, notaires, entrepreneurs ...). Parfois, les partenariats sont formalisés. Ainsi en est-il des

accords passés avec le Conseil supérieur du notariat et le Conseil régional de la cour d'appel de Bordeaux pour le master *Droit notarial* et avec le Centre de formation de la profession bancaire pour le master *Banque, finance, assurance*.

Les relations avec l'étranger concernent essentiellement des partenariats universitaires. Plusieurs formations affichent, par exemple, des liens avec la Chine, Madagascar, le Vietnam, l'Italie, la Turquie et la Lituanie. Ces partenariats privilégiés concernent essentiellement les établissements présentant une grande ouverture à l'international (master *Droit européen* avec un partenariat à Vilnius, le master *Économie internationale* avec un partenariat à Vérone ou le master *Économie de l'entreprise et des marchés* fort d'un accord avec une université chinoise). Les relations avec des universités étrangères sont amenées à être amplifiées par des collaborations futures actuellement à l'étude (partenariats en cours de réflexion avec la Roumanie, le Vietnam, la Chine pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*). Toutefois, si les liens avec des partenaires universitaires étrangers sont globalement présentés, le détail des informations est très souvent parcellaire, voire inexistant. Aucune information n'est ainsi disponible en ce qui concerne les échanges d'enseignants, la mobilité des étudiants, les crédits ECTS ...

### **Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations**

Toutes les formations sont organisées en 4 semestres, à l'exception du master 2 « suspendu » *Économie de l'entreprise et des marchés*. La spécialisation est logiquement progressive avec un tronc commun au 1er semestre du master 1 et une amorce de spécialisation au 2e semestre avant une totale spécialisation en master 2. Quelques masters sont spécifiquement tubulaires. Ainsi est-il du master *Droit privé, parcours Droit et pratique de l'assurance*, du master *Droit social*, du master *Histoire du droit*, du master *Justice, procès, procédure, parcours Contentieux judiciaire*

La structure de la formation est généralement insuffisamment adaptée aux différents profils étudiants. Ainsi, peu de parcours sont proposés à distance si ce n'est pour le master *Droit de la propriété intellectuelle, parcours Audiance* ou le master *Droit public*. De même, si ce public est souvent accueilli au sein des masters, il ne bénéficie que trop rarement d'aménagements d'enseignements et de rythmes spécifiques si ce n'est dans les masters de *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, de *Droit de la santé*, de *Droit pénal*, de *Économie de l'entreprise et des marchés* et de l'Intelligence économique. Pour autant, il convient de souligner que des parcours sont spécifiquement dédiés à la formation continue (master *Droit social parcours Droit de l'emploi et des relations sociales (DERS)*, master *Droit privé parcours Droit et pratique de l'assurance* qui possède quatre semestres en formation continue, master *Gestion des ressources humaines* avec trois parcours uniquement proposés à un public en formation continue, *Manager RH Executive, Manager RH FOAD, Coaching et développement personnel*, master *Justice, procès et procédure, parcours Modes alternatifs de règlement des litiges*, master *Management parcours Conseil et management des organismes à but non lucratif* en master 2, master *Management et administration des entreprises* avec un parcours en formation continue et le master *Marketing, vente, parcours Commercial Business Developer Executive*). De même, il convient de souligner que peu de parcours sont proposés en alternance si ce n'est pour *quelques formations* (master *Droit public parcours Action territoriale* et parcours *Droit public des affaires*, master *Droit social*, master *Entrepreneuriat et management de projets*, parcours *Consultant chef de projet en ingénierie organisationnelle*, master *Finances* avec un parcours de master 2 en alternance, le master *Intelligence économique*, le master *Monnaie, banque, finance, assurance* avec deux parcours en alternance en master 2). Enfin, le

plus souvent rien n'est mentionné dans les dossiers remis concernant, d'une part, les régimes spéciaux d'études à destination notamment des étudiants sportifs, des artistes de haut niveau ou des étudiants handicapés. Quelques masters font, néanmoins, mention de cet accueil dédié mais sans plus de précision (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Droit européen*, master *Droit public*, master *Économie internationale*). D'autre part, s'agissant de l'existence des validations d'acquis d'expérience (VAE), des VES, des VAPP, elles sont, au mieux, citées mais jamais explicitées.

La présentation des formations en blocs de compétences n'est pas généralisée (sauf pour les masters *Finance, Intelligence économique, Management et administration des entreprises*). Certaines formations n'en font d'ailleurs aucunement état (master *Droit européen* et master *Entrepreneuriat et management de projets*). La définition du portefeuille de compétences est très rare (sauf pour le master *Monnaie banque, finance, assurance*) et la sensibilisation à l'ensemble des équipes pédagogiques à cette approche l'est tout autant.

La démarche scientifique est bien au cœur de la formation s'agissant notamment des masters ayant un positionnement délibéré en termes de recherche. Des poursuites en doctorat sont régulièrement proposées avec l'appui d'unités de recherche pour les thèses CIFRE notamment (master *Intelligence économique*). Afin de parfaire l'attractivité du doctorat, des enseignements facultatifs sont proposés pour les étudiants désireux de poursuivre leurs études (master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Droit des affaires*, master *Marketing vente*, master *Droit notarial*, master *Sciences politiques*).

Les formations proposées en master permettent aux étudiants d'acquérir efficacement des compétences transversales utiles à leur insertion professionnelle immédiate. Les formations professionnalisantes s'appuient notamment sur de riches réseaux de professionnels qui interviennent directement dans la formation ou qui participent aux conseils de perfectionnement (master *Entrepreneuriat et gestion de projet*). Des enseignements très professionnalisants peuvent également être proposés (Ateliers centrés sur les CV et/ou entretiens, UE de professionnalisation sélective avec stage obligatoire en Master Droit de la santé, proposition de stages dans la plupart des diplômes).

La formation à l'international reste souvent très sommaire et se réduit à l'apprentissage d'une langue étrangère. Toutefois, certaines formations sont soucieuses d'apporter une plus-value à leurs étudiants en leur proposant une certification en langue (master *Économie internationale*, master *Intelligence économique* et master *Monnaie, banque, finance et assurance*) ou des cours de spécialité en langue étrangère (masters en économie, en gestion et en science politique, master *Droit européen* et master *Droit international*). Par ailleurs, il convient de mentionner l'originalité du parcours *Droit privé comparé*, que l'on retrouve dans plusieurs mentions et qui apporte une bonne formation comparatiste aux étudiants concernés. On pourra néanmoins regretter la faiblesse des informations transmises concernant le déroulement effectif de cette formation.

La très grande majorité des mentions accorde une place aux pratiques pédagogiques interactives (supports de cours corrigés, QCM, capsules vidéo, « *serious game* »). En revanche, seules les mentions *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, *Droit pénal et sciences criminelles* et *Entrepreneuriat et management de projet* font état d'une utilisation des technologies du numérique ayant pour objectif d'adapter la formation aux besoins de publics divers.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente dans la très grande majorité des formations et donne généralement lieu à une présentation de ces éléments lors des réunions de rentrée et lors de la supervision des mémoires (les formations prévoyant le recours au dispositif *Compilat* sont très nombreuses, notamment dans le cadre de la rédaction des mémoires). En revanche, l'on peut noter que la diffusion d'informations relatives à ce dispositif au sein de l'établissement à destination des étudiants et enseignants n'est pas homogène. La moitié des mentions en font état sans que les mentions juridiques ou d'économie-gestion se distinguent.

### **Pilotage des formations**

La formation est très bien mise en œuvre par une équipe pédagogique souvent convenablement identifiée et adaptée aux différents contenus et finalités des formations. Toutefois, le master *Droit pénal et sciences criminelles* donne bien peu d'informations concernant la part des enseignements confiée à des intervenants extérieurs issus du monde professionnel. Quant aux masters *Science politique* et *Histoire du droit et des institutions*, les professionnels sont absents de la formation mais la spécificité des enseignements peut expliquer une telle absence. Toutefois, il est regrettable que beaucoup de formations ne spécifient pas la qualité des intervenants ainsi que le volume horaire qui leur est dédié.

Les modalités de pilotage de la formation sont diversement renseignées en fonction des masters. Si, globalement, le rôle et les responsabilités des équipes pédagogiques sont clairement renseignés, certains masters restent toutefois silencieux concernant ces rôles et responsabilités (master *Management, Science politique, Monnaie, banque, finance et assurance, Économie de l'entreprise et des marchés, Droit notarial, Justice, procès, procédure* ou *Droit des affaires*). Quant au master *Droit privé*, aucune précision n'est apportée concernant le pilotage des parcours. L'ensemble des formations semble disposer de moyens administratifs et pédagogiques suffisants (mise à disposition d'un secrétariat, de salles, de bibliothèques, de salles informatiques ...) mais, une fois de plus, l'on regrettera l'absence d'informations émanant du master *Droit pénal et sciences criminelles*.

Les conseils de perfectionnement sont tous mis en place depuis un certain temps pour les masters en économie et gestion mais tout récemment pour les formations juridiques, en dépit de leur caractère obligatoire depuis de nombreuses années. Les formations précisent bien la composition des conseils de perfectionnement, qui est souvent cohérente. Toutefois, le master *Droit pénal et sciences criminelles* n'apporte aucune précision quant à cette composition. Les réunions des conseils de perfectionnement sont annuelles pour la plupart des formations mais bisannuelles pour d'autres (master *Comptabilité, contrôle, audit*, master *Droit de la santé*, master *Entrepreneuriat et management de projet*, master *Monnaie, banque, finance, assurance*), ce qui est insuffisant. Enfin, les informations demeurent souvent parcellaires concernant les améliorations apportées à l'issue des Conseils de perfectionnement.

Les règles liées au redoublement ou à la seconde chance ne sont pas harmonisées à l'échelle du champ. Par ailleurs, il ressort des informations transmises que l'autorisation de redoublement à l'issue du master 2, pour les

formations juridiques exclusivement, relève de la compétence de l'UFR et non du jury de la formation, ce qui interroge quant au bien-fondé d'une telle pratique.

### **Dispositif assurance qualité**

De manière générale, les informations concernant les dispositifs d'assurance qualité sont lacunaires. Il est, en effet, difficile de trouver, à partir des dossiers transmis, des informations précises concernant les différents dispositifs assurance qualité mis en place et l'on peut même s'interroger sur la mise en place effective d'un tel dispositif pour certaines formations. Néanmoins, à partir des quelques informations extraites des dossiers, il peut être observé que les formations issues des Sciences de gestion sont celles qui présentent les dispositifs d'assurance qualité les plus développés et les mieux articulés avec la mise en place de tableau de bord permettant d'analyser les effectifs, les flux de candidatures, les taux de réussite et d'abandon ainsi que le devenir et l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Ces données sont utilisées afin d'améliorer la qualité de la formation. Les sciences économiques sont légèrement en retrait tandis que les sciences juridiques sont très peu sensibilisées à ce dispositif.

### **Les résultats**

En dépit d'une carence notable dans la transmission d'informations pourtant nécessaires à l'analyse des résultats constatés dans les formations, les diplômes présentés sont assurément très attractifs notamment pour les mentions juridiques et en management (avec une baisse toutefois constatée pour le master *Management et administration des entreprises* et certaines formations en sciences économiques).

Les formations juridiques font apparaître un fort taux d'abandon entre la première et la deuxième années de master, sans qu'aucune information vienne en expliciter les causes.

Les formations visant une insertion professionnelle immédiate (notamment en gestion-management) font état d'une excellente insertion professionnelle, les poursuites d'études étant marginales.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts**

- Formations attractives, cohérentes et diversifiées.
- Très bon ancrage dans le monde socio-économique.
- Beaucoup de formations très professionnalisantes.

### **Principaux points faibles**

- Informations fournies très souvent lacunaires, ce qui interroge sur le pilotage de nombres de formations.
- Grande hétérogénéité des dispositifs d'assurance qualité.

### **Recommandations**

Si les formations sont bien ancrées dans l'environnement local et régional, l'ouverture à l'international pourrait être amplifiée pour toutes les formations y compris celles présentant une formation internationaliste. Par ailleurs, les partenariats existants avec les universités étrangères pourraient être l'occasion de renforcer les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et universitaires.

Les formations présentent, dans l'ensemble, un bon équilibre entre les formations théoriques et pratiques. Néanmoins, certaines d'entre elles souffrent d'un manque de professionnalisation auquel il pourrait être remédié (masters *Science politique* et master *Histoire du droit et des institutions*) alors que le master *Gestion des ressources humaines* pêche, quant à lui, par la présence excessive de professionnels (86,5 % des intervenants). Il conviendrait également de reconsidérer la place de certains parcours au sein de certaines mentions. Ainsi en est-il des parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, du parcours *Droit et gestion du patrimoine* au sein du master *Droit privé*.

L'approche par compétences est encore trop peu généralisée et il conviendrait de réfléchir à son extension à l'ensemble des formations afin de l'appliquer à l'acquisition et l'évaluation des compétences.

L'ensemble des formations disposent désormais d'un Conseil de perfectionnement permettant de renforcer l'efficacité des formations. Toutefois, leur mise en place très récente pour les formations juridiques ne permet pas d'avoir un recul suffisant pour en apprécier l'efficacité. Par ailleurs, certaines mentions gagneraient à réunir leur conseil de perfectionnement une fois par an et non pas tous les deux ans (master *Comptabilité, contrôle, audit*, master *Droit de la santé*, master *Entrepreneuriat et management de projet*, master *Monnaie, banque, finance, assurance*). Enfin, au vu du nombre important de parcours au sein de certaines mentions (6 en *Droit privé*, 8 en *Droit des affaires*, 5 en *Droit pénal et sciences criminelles*, 6 en *Droit international*, 6 en *Droit public*, 5 pour la mention *Économie du développement*, 5 pour la mention *Gestion des ressources humaines*, 5 pour le master *Management*, 5 pour le master *Finance*, 5 pour le master *Marketing-Vente*, 5 pour le master *Economie du développement*, 5 pour le master *Monnaie, banque, finance, assurance*), il conviendra d'être attentif à ce que les réunions des Conseils de perfectionnement au niveau des masters associent convenablement l'ensemble des représentants des parcours afin que les réunions prennent bien en compte les spécificités et attentes de chaque parcours. En cas de besoin, il pourrait également être envisagé une réunion formalisée ou non au sein de chaque parcours.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore trop peu formalisée ou trop peu effective dans certaines formations. Il s'agit, néanmoins, d'une aide au pilotage qui permettrait de renforcer utilement l'efficacité des formations. Enfin, il conviendrait d'associer, dans la mesure du possible, les anciens étudiants diplômés afin d'améliorer la qualité des formations.

En ce qui concerne la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, il serait souhaitable, notamment pour les formations juridiques, de disposer de données précises afin de s'assurer de l'adéquation de la formation à leur insertion professionnelle. De même, il est constaté un taux d'abandon récurrent entre les deux années de Master des formations juridiques. Toutefois, ces échecs devraient s'estomper d'eux-mêmes à la suite de la mise en place de la nouvelle sélection à l'entrée des masters.

## Points d'attention

- La mention *Économie de l'entreprise et des marchés*, master « suspendu », ne correspond pas aux caractéristiques attendues d'un diplôme de master.
- Le master *Économie du développement*, parcours *Économie sociale et collaborative*, offre des spécialités qui pourraient être retirées du cadre de formation actuelle afin d'être insérées dans d'autres mentions.
- Le parcours *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier* semble être rattaché de manière artificielle au sein de la mention *Droit privé*.
- Le parcours *Droit et pratique de l'assurance* présente également un rattachement artificiel à la mention *Droit privé*.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Bordeaux est une formation professionnalisante, qui vise à préparer les étudiants aux métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit légal en cabinets ainsi qu'à des postes de direction comptable et financière au sein d'entreprises ou de groupes. Le master est à parcours unique et son programme se déroule sur deux années (M1 et M2 soit 4 semestres) en lien étroit avec le référentiel national du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). Il bénéficie à ce titre des dispenses maximales d'épreuves (5 sur 7 à ce jour) offertes pour cet examen national. Le master est dispensé en formation initiale et continue. Les précédentes conventions avec des établissements étrangers n'ayant pas été reconduites pour satisfaire aux exigences de qualité préconisées par le réseau national des masters CCA et requises en vertu des dispenses, la formation n'est délivrée que sur le site de l'IAE de Bordeaux.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement exposés et accessibles aux étudiants et parties prenantes à partir du site de l'IAE. Un supplément au diplôme est également mis à disposition des étudiants à cette fin. Le contenu de la formation, les apprentissages et compétences techniques et transversales visées sont cohérents avec la finalité de la formation. Les débouchés professionnels sont clairement identifiés et conformes à la fiche nationale de la mention du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). La poursuite en doctorat est possible et explicitée.

### Positionnement dans l'environnement

Le master s'insère bien dans l'offre globale de formation de l'établissement. Il complète l'offre de masters sur les métiers du chiffre (masters finance et *Contrôle de gestion et audit organisationnel*) ainsi que la préparation à l'examen national du DSCG. Il est dans une certaine mesure en concurrence au niveau local/régional avec des établissements publics ou privés préparant également à l'examen national (bénéficiant du grade de master) sans que cela soit problématique au regard des dispenses qu'il est le seul à conférer, de sa forte attractivité et du profil des diplômés très recherché par les professionnels. Le master bénéficie en outre d'une reconnaissance nationale par son adhésion au réseau France master CCA.

Le master dispose d'un adossement à la recherche avéré par le biais d'une implication forte de l'équipe enseignante dans les activités de recherche au sein du groupe ERECCA (Équipe de REcherche en Comptabilité Contrôle Audit) du laboratoire IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations) et lors d'événements organisés par les associations académiques de référence en comptabilité contrôle, par l'organisation de conférences avec des chercheurs à destination des étudiants, par des enseignements dédiés à la sensibilisation à la recherche (en M1 et M2) ainsi qu'à la réalisation d'un mémoire en M2.

Le master dispose d'un ancrage fort et historique au sein du monde socio-professionnel par le biais de relations étroites avec des cabinets régionaux et nationaux d'expertise comptable et d'audit. Le master dispose en outre de conventions qui formalisent les liens avec les instances locales représentatives des professions réglementées ciblées, à savoir le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables ainsi que la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes.

Le master CCA ne propose plus de délocalisation pour ce parcours type. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants existent au niveau de l'IAE de Bordeaux. Toutefois, il n'est pas explicitement mentionné dans quelle mesure les étudiants du master CCA peuvent en bénéficier (par le biais de stages ou à l'étranger ou césures par exemple).

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation en 4 semestres intégrant 9 mois de stage et des enseignements spécialisés dès le M1 est adaptée aux projets professionnels ainsi qu'aux profils des étudiants. Des prérequis très techniques sont exigés pour intégrer le master (notamment être détenteur d'une licence CCA ou équivalent ou d'un Diplôme de Comptabilité ou Gestion (DCG) et garantir l'adaptation des étudiants à la formation. La structuration des unités d'enseignements (UE) et les volumes horaires de la maquette (842h présentiel) sont satisfaisants et conformes au référentiel du DSCG. Elle intègre bien le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en étant proposée en formation continue et par des mécanismes de VAE ou VES. La formation n'est pas ouverte en e-learning, conformément aux exigences induites pour les dispenses au DSCG. La formation peut accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières. Toutefois, il n'est pas fait mention des dispositifs de soutien spécifiques pour les publics VAE ou contraint.

La formation adopte une place tout à fait honorable à l'approche compétences. Cette dernière pourra être améliorée au cours du prochain contrat en s'inspirant des blocs de compétences identifiés dans le cadre de la fiche nationale RNCP de la mention CCA. Il est prévu des modalités pédagogiques diversifiées notamment dans le cadre des UE de *serious game*, d'initiation à la recherche et relations professionnelles, des cours d'informatique appliqué (audit sous tableur et SAP). Le programme du master comprend des éléments de formation par et à la recherche. L'équipe comprend ainsi des enseignants-chercheurs travaillant sur des thématiques en lien avec le domaine CCA. En outre, des interventions dès le M1 sont prévues pour initier les étudiants à la recherche. Dans la perspective d'accéder au doctorat, les étudiants peuvent opter pour un enseignement complémentaire de 30h dédié à la recherche et rédiger un mémoire de recherche dans le cadre du M2. Il n'est pas fait mention de rencontre organisée avec une école doctorale, ce qui pourrait être une piste pour inciter quelques étudiants à poursuivre dans cette voie. Il reste que l'attractivité de la voie recherche en comptabilité est faible en comparaison de l'attractivité immédiate de la voie professionnelle, ce qui n'est pas propre au master CCA de l'IAE de Bordeaux. La formation comporte des modules dédiés à l'insertion professionnelle et à la connaissance de l'environnement professionnel chaque année (par exemple : stages aux semestres 2 et 4, conduite d'entretiens et communication interne en M1, outils et environnement professionnels du reporting comptable et financier en M2). La formation propose des enseignements de l'anglais (anglais de spécialité en M1 et anglais des affaires en M2) sans toutefois offrir d'enseignements disciplinaires dispensés en totalité ou partiellement en langue anglaise. Cela pourrait être une voie d'amélioration pour développer les compétences linguistiques dans le cadre de matières moins techniques (systèmes d'informations, management stratégique par exemple). La réalisation d'une césure peut être encouragée pour les très bons étudiants en CCA.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail dont l'utilisation reste basique: mise à disposition de supports de cours et applications corrigées. L'organisation d'un *serious game* facilitant le travail collaboratif est toutefois à souligner. Il n'est pas fait mention de dispositifs ou de ressources humaines et/ou techniques visant à encourager l'innovation pédagogique. Le renforcement des enseignements sur des outils numériques professionnels (Excel par exemple) est également une voie à exploiter.

Les étudiants sont bien sensibilisés aux principes éthiques et déontologiques de par leur formation comptable mais plus généralement au principe d'intégrité scientifique et aux risques de fraudes dans le cadre de la rédaction du mémoire.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée, stable et adaptée aux contenus de la formation. Les proportions d'heures d'enseignements dispensées par des enseignants-chercheurs, enseignants PRAG et professionnels (respectivement 29 %, 44 % et 27 % en M1 puis 42 %, 19 % et 39 % en M2) sont tout à fait adaptées aux spécificités du master.

Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. L'équipe se réunit à l'occasion de jurys et conseils de perfectionnement chaque semestre et son directeur participe activement aux réunions nationales du réseau France master CCA. Le conseil de perfectionnement réunit des représentants étudiants, professionnels, des personnels administratifs et des membres de l'équipe pédagogique. Ces conseils donnent lieu à des comptes-rendus formels diffusés à l'ensemble des participants.

Les modalités d'évaluations des connaissances et compétences sont classiques et cohérentes avec le référentiel DSCG. Elles sont communiquées aux étudiants en début d'année.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont bien suivis de manière quantitative et qualitative, ce qui permet un réel suivi de l'attractivité de la formation. Les modalités de recrutement sont communiquées aux étudiants dans les dossiers de candidature et présentées en interne aux étudiants de L3. La réussite et le devenir des étudiants sont connus

et diffusés. Il serait intéressant de communiquer sur les taux d'inscription et de réussite à l'examen national pour davantage encore mettre en valeur le taux de réussite des étudiants.

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue reposant sur une enquête semestrielle administrée par l'IAE ainsi que par une autoévaluation plus informelle directement opérée par les intervenants dans le cadre de leurs enseignements.

### Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très forte avec un effectif d'environ 30 étudiants pour 400 candidatures depuis 2018. L'année 2017/18 devant intégrer les anciens partenariats abandonnés, le chiffre de 52 est plus difficilement interprétable. Les abandons sont marginaux. Les taux de réussite sont excellents (de l'ordre de 93 % en M1 et M2). Les taux d'insertion sont très bons (autour de 90 %). Certains étudiants désirent volontairement retarder leur entrée sur le marché du travail pour se consacrer à la préparation de l'examen national au mois octobre suivant leur diplomation. Après 6 mois, les cas d'étudiants encore en recherche sont marginaux (1 pour l'enquête de 2019). 88 % des diplômés obtiennent un poste en cabinets d'expertise ou d'audit.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Excellente attractivité.
- Ancrage fort et historique dans le monde socio-professionnel.
- Qualité du contenu de la formation cohérente avec le référentiel DSCG.

### Principaux points faibles :

- Faible place accordée à l'innovation pédagogique, notamment en matière d'outils numériques.
- Faible ouverture à l'international.
- Approche par compétences perfectible.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CCA de Bordeaux est très attractif et propose un contenu très qualitatif. Les relations avec les professionnels sont fortes et l'équipe pédagogique équilibrée et stable. Les débouchés sont exceptionnels. L'abandon des partenariats ne pouvant garantir le niveau de qualité attendue a été un choix pertinent témoignant de la volonté de l'équipe de s'inscrire dans une démarche d'excellence. Dans une perspective d'amélioration et bien que l'exercice ne soit pas aisé compte tenu du référentiel DSCG, il conviendrait peut-être de renforcer les actions (capsules vidéo, tests d'autoévaluation étudiants en ligne...) et/ou enseignements (usages avancés d'Excel ou logiciels de business intelligence) en matière d'utilisation des outils numériques. L'insertion d'enseignements de spécialité en langue anglaise pourrait permettre de renforcer les compétences linguistiques des étudiants et l'ouverture à l'international, faibles pour ce type de formation. La structuration en blocs de compétences pourrait également être envisagée au cours du prochain contrat.

# MASTER CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Bordeaux vise à former des professionnels de haut niveau en contrôle de gestion, audit interne et management des risques à des fonctions de cadres ou directeurs administratif et financier. Il prépare également les étudiants à la poursuite d'études en doctorat de sciences de gestion. Il est structuré autour d'un tronc commun en première année (M1) et trois parcours en deuxième année (M2) : *Direction financière et contrôle de gestion* (DFCG), *Audit interne et risk management* (AIRM) et *Direction financière contrôle de gestion audit interne – Executive* (DFCGAI-E). Les deux premiers parcours de M2 sont proposés en formation initiale alors que le dernier est en formation continue. Le master CGAO ne faisant plus l'objet de conventions de délocalisation, les enseignements sont délivrés sur le site de l'IAE de Bordeaux.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont clairement exposés et diffusés aux étudiants et parties prenantes, quel que soit le parcours considéré. Les compétences disciplinaires et transversales sont acquises par le biais d'enseignements et des mises en situation professionnelle (projets tuteurés et stages) et sont cohérentes avec la finalité de la formation. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises et est présenté aux étudiants. Les débouchés professionnels sont bien détaillés pour chacun des parcours et sont conformes à la fiche nationale de la mention CGAO du Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). La poursuite d'étude en doctorat fait l'objet d'une information auprès des étudiants mais n'est pas explicitée clairement sur la brochure des parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le master s'insère bien dans l'offre globale de formation de l'établissement. Il complète le master *Comptabilité contrôle audit* (CCA) et la préparation aux examens du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). Au niveau régional, le master CGAO est en concurrence avec deux autres masters CGAO (Pau et Poitiers) et des formations similaires au sein d'établissements privés (KEDGE et INSEEC) sans que cela soit problématique au regard de la forte attractivité, du positionnement de la formation (notamment son rythme aménagé pour le parcours formation continue) et du taux d'insertion important des diplômés. Au niveau national et international, le master bénéficie d'une certaine notoriété par son adhésion à différents réseaux (Association des masters CGAO, Chartered Institute of Management Accountants CIMA).

Un adossement à la recherche est avéré pour le master, du fait de l'implication importante de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche au sein du groupe ERECCA (Équipe de Recherche en Comptabilité Contrôle Audit) du laboratoire IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations) et lors d'événements scientifiques majeurs dans les domaines de la comptabilité et du contrôle. Des enseignements dédiés à la sensibilisation à la recherche ainsi que la possibilité de rédiger un mémoire de recherche sont offerts notamment pour les parcours en formation initiale.

Le master dispose de relations anciennes et privilégiées avec le monde socio-professionnel. Des conventions formalisent ses relations avec trois organisations professionnelles (Association des Directeurs Financiers et des Contrôleurs de Gestion DFCG, Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne IFACI, Club des Pilotes de Processus C2P). Une convention est en cours de négociation avec l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE). Des événements (conférences, *Crisis Game*, visites d'entreprises) organisés avec différents partenaires professionnels témoignent du dynamisme des relations avec le monde socio-professionnel.

Le master ne propose plus de délocalisation mais l'existence de partenariats au niveau de l'institution avec des établissements étrangers est explicitée. Les étudiants sont informés de ces partenariats et guidés pour la réalisation d'un semestre en mobilité à l'étranger.

## Organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation comprend en M1 un premier semestre en commun avec le master CCA pour assoir les bases comptables et juridiques puis un second semestre plus orienté contrôle et pilotage. Des dispositifs de remise à niveau sont prévus pour s'assurer des prérequis des étudiants entrants. En M2, le premier semestre est mutualisé entre les deux parcours de formation initiale. La spécialisation est progressive et s'opère véritablement sur le dernier semestre. Pour le parcours en formation continue, la maquette et le rythme des enseignements sont adaptés au public ciblé. Quel que soit le parcours considéré, la structuration des unités d'enseignements (UE) et les volumes horaires sont cohérents. Les maquettes intègrent bien le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS). La formation prend en compte les enjeux liés à la formation tout au long de la vie en proposant des mécanismes de validation des acquis de l'expérience et de validation des acquis professionnels et personnels. Toutefois, la formation n'offre pas la possibilité d'être suivie à distance. De même, ne sont pas explicitement évoqués les dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières.

La formation accorde une place importante à l'approche par compétences. Elle est ainsi bien déclinée en blocs de compétences et les syllabus explicitent les compétences visées pour chaque enseignement. Les modalités pédagogiques sont diversifiées (*serious game*, stages, projets tuteurés, des cours d'informatique appliqué (Excel avancé, outils d'analyse des données, Data et Business intelligence, par exemple). Le programme de master comprend des éléments de formation par et à la recherche. Au-delà de l'équipe pédagogique comprenant de nombreux enseignants-chercheurs, une initiation à la recherche (15 h) est intégrée en M1. En M2 (pour les parcours en formation initiale), un enseignement facultatif (épistémologie et méthodologie de la recherche, 30h) est proposé pour les étudiants désireux de poursuivre en doctorat. Les rencontres avec l'École doctorale Entreprise Économie et société seraient toutefois à développer.

La formation est particulièrement adaptée pour développer les compétences transversales des étudiants et pour faciliter leur insertion. Des modules (*serious game*, conduite d'entretien et communication interne, projets tuteurés, stages) et conférences sont ainsi dédiés à la connaissance de l'environnement professionnel. La dimension entrepreneuriat pourrait permettre de renforcer ce point. La formation propose des enseignements de langue anglaise (Anglais de spécialité en M1) ainsi que des enseignements disciplinaires dispensés en anglais (Advanced cost accounting ; Internal control, risk management and corporate governance ; Advanced financial and social reporting and analysis) pour les parcours en formation initiale. Bien qu'il y ait un niveau hétérogène du public en formation continue, il conviendrait d'introduire progressivement un ou deux enseignements dispensés partiellement en anglais (avec des supports en anglais) pour renforcer l'ouverture à l'international du parcours (DFCGAI-E). La formation favorise la mobilité à l'étranger par le biais d'échanges, stages ou césures à l'étranger). Il n'est pas fait mention de l'existence d'accompagnement ou suivi spécifique en cas de césure.

Les étudiants disposent d'un environnement numérique de travail classique (Moodle). Les pratiques pédagogiques interactives font bien appel aux outils numériques (devoirs, QCM en ligne, capsules vidéo dans les UE de recherche, projets tuteurés, *serious game* et anglais notamment, puis logiciels ou ERP lors de cas pratiques de pilotage de la performance). Ces pratiques sont adaptées aux profils et expériences dans le cadre du parcours DFCGAI-E.

Les étudiants sont bien sensibilisés à l'éthique et à la déontologie par leur formation en audit, en systèmes d'information et prévention des fraudes mais aussi lors de la réalisation du mémoire. Les informations et outils en la matière sont transmis aux étudiants ainsi qu'à l'équipe pédagogique. L'engagement de non-plagiat et de respect du droit d'auteur est formalisé par la signature par les étudiants d'un document en début d'année.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est stable et équilibrée. Les proportions d'heures d'enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs ou enseignants représentent 68 % en M1 puis entre 49 et 52 % en M2 selon les parcours. La place des professionnels est importante (entre 40 et 50 % des enseignements en M2 selon les parcours). Ces proportions sont tout à fait cohérentes avec les attendus d'un master, et ce quel que soit le parcours.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation rigoureuse et formalisée. Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés. L'équipe se réunit à diverses occasions : conseil de perfectionnement annuel, jurys de délibérations, réunions, échanges avec les associations professionnelles, etc. Le conseil de perfectionnement fait l'objet d'une communication spécifique (statuts définissant ses attributions, ses membres, sa périodicité ; ordres du jour ; PV diffusés à ses membres composés d'étudiants, intervenants, collègues de l'administration et partenaires professionnels). Aucun élément n'est fourni pour apprécier si la formation dispose des moyens administratifs et pédagogiques suffisants pour atteindre ses objectifs.

L'évaluation des connaissances et le suivi de l'acquisition des compétences sont établis, cohérents et diffusés aux étudiants. Le principe de seconde chance est respecté et l'engagement étudiant est valorisé.

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux étudiants sont bien suivis, que ce soit sur un plan quantitatif ou qualitatif. Le recrutement étudiant fait l'objet d'un dispositif clairement défini et adapté aux différents parcours. L'attractivité de la formation est analysée et connue, tout comme la réussite et le devenir des étudiants. Il serait néanmoins intéressant de communiquer sur les taux de réussite aux certifications professionnelles nationales et internationales (CIMA).

La formation dispose d'un processus d'amélioration continue reposant sur des enquêtes semestrielles et annuelles générées par le service qualité de l'IAE. Une évaluation plus informelle est également à l'initiative des intervenants dans le cadre de leurs enseignements.

## Résultats constatés

L'attractivité de la formation est très bonne et en progression sur le dernier contrat. En M1, le taux de sélection est inférieur à 10 %. Les effectifs sont compris entre 33 et 35 étudiants pour un nombre moyen de candidatures supérieur à 350. L'intégration directe en M2 est possible mais marginale pour les parcours en formation initiale. Les effectifs pour chacun des deux parcours DFCEG et AIRM avoisinent la trentaine d'étudiants. Ces chiffres sont toutefois artificiellement accrus par l'inscription simultanée d'étudiants dans ces deux parcours (leur nombre n'est pas communiqué). Les taux de réussite (93 % en 2020) sont très bons, et ne sont pas pénalisés par la masse de travail conséquence induite par cette double inscription. Cette option n'est vraisemblablement pas de nature à valoriser un engagement dans la voie recherche (1 seul étudiant en 2020). S'agissant du parcours DFCEGAI-E, il présente une attractivité certaine avec un taux de sélection moyen sur la période d'environ 25 %. Les taux de réussite sont également très honorables (entre 76 et 90 %). L'insertion professionnelle à 6 mois est excellente quel que soit le parcours (entre 85 % et 100 % selon les années) et correspond aux objectifs affichés de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Relations privilégiées avec le monde socio-professionnel.
- Taux de réussite et d'insertion professionnelle excellents.
- Ouverture à l'international des parcours en formation initiale.

### Principaux points faibles :

- Attractivité faible pour la dimension recherche.
- Compétences linguistiques plus faibles pour le parcours en formation continue.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master CGAO bénéficie d'une visibilité forte et de relations nourries avec des entreprises et associations professionnelles. La formation repose sur une équipe bordelaise stable et équilibrée. Elle bénéficie d'une attractivité certaine eu égard à ses taux de sélection, de réussite et d'insertion de ses diplômés. Dans une perspective d'amélioration, il est recommandé de renforcer les compétences linguistiques pour le public de formation continue. Dans la perspective d'un regroupement des deux parcours en formation initiale et d'une ouverture à l'apprentissage, il conviendrait de veiller à la charge de travail et au rythme pour qu'ils soient adaptés aux deux publics d'étudiants en formation initiale et apprentissage.

# MASTER DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* de l'Université de Bordeaux est une formation de deux années se donnant pour objectif de préparer les étudiants aux problématiques liées à la propriété intellectuelle.

Elle comprend deux parcours : le parcours *Mediatic*, consacré au droit de l'immatériel et aux spécialisations connexes et le parcours *Audiance*, relatif au droit applicable aux activités culturelles.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours et de travaux dirigés au sein du campus de l'Université de Bordeaux, sur le site de Pessac, et à distance pour ce qui est de la seconde année du parcours *Audiance*.

## Analyse

### Finalité de la formation

Le parcours *Mediatic* propose une formation classique du droit de l'immatériel (droit de la propriété littéraire et artistique, droit de la propriété industrielle et commerciale, droit de l'informatique, droit de l'audiovisuel, responsabilité civile et pénale des médias, droit du commerce électronique, droit des biens culturels, droit de la cinématographie. La mention vise à former les étudiants aux différentes techniques contractuelles spécifiques au droit de l'immatériel. Les enseignements couvrent également les matières connexes au droit de l'immatériel en visant à la fois l'aspect pénal, international, environnemental. La finalité de ce parcours est de former des juristes spécialisés dans le droit de l'immatériel.

Le parcours *Audiance* contient les matières fondamentales du droit de l'immatériel puisque celles-ci sont mutualisées. En outre, des enseignements pluridisciplinaires sont proposés aux étudiants : marketing culturel, sociologie de la culture, gestion des partenariats public/privé, industries culturelles et mécénat, économie créative, etc. La finalité de ce parcours est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en place d'un projet culturel (responsable de projets culturels, directeurs d'établissement, chef de projets, etc.)

Les connaissances et compétences à acquérir sont indiquées sans être explicitées.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est unique au sein de l'Université de Bordeaux. Le parcours *Audiance* semble toutefois plus original que le parcours *Mediatic*, le secteur culturel étant principalement investi par des formations extérieures aux Facultés de droit. Cette originalité se manifeste notamment par l'accueil d'étudiants n'ayant pas suivi de formation juridique générale (arts, histoire de l'art, cinéma, etc.).

L'articulation avec la recherche est relativement développée eu égard à la possibilité d'effectuer un parcours recherche, ce qui a suscité des vocations doctorales (cinq projets de thèse en cours menés par des diplômés de la mention).

L'environnement socio-économique ne semble en revanche pas suffisamment consistant, les relations avec les entreprises résultant essentiellement des interventions des professionnels au sein de la formation ainsi que des stages réalisés par les étudiants.

La coopération à l'international laisse également à désirer, aucun partenariat avec des établissements étrangers n'étant indiqué.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation comporte des axes principaux et des spécialités propres à chaque parcours, étant précisé que le parcours *Mediatic* se veut plus généraliste (même si l'enseignement du droit de la propriété littéraire et artistique y est naturellement prépondérant) que le parcours *Audiance* (plus spécialisé, avec une prédominance de l'enseignement des droits d'auteur et des contrats du spectacle en seconde année).

En première année de master, les matières principales sont classiquement assorties de travaux dirigés. En seconde année, l'implication personnelle des étudiants est privilégiée, avec des travaux individuels ou en groupes. Il convient de souligner que le parcours *Audiance* est réalisé à distance en seconde année (dans le but, est-il indiqué, de permettre un accueil plus facile en formation continue et un suivi du master en situation préprofessionnelle).

L'approche compétences est mentionnée sans être détaillée. Les compétences et connaissances attendues ne sont pas indiquées.

La professionnalisation est relativement satisfaisante grâce à l'intervention des professionnels et aux stages. Toutefois, aucune information n'est indiquée quant à une éventuelle ouverture à l'alternance. Il n'y a aucune information quant à la mise en place de modalités pédagogiques orientées vers la professionnalisation des étudiants. Le stage ne semble pas obligatoire.

Les liens avec la recherche sont présents, tout particulièrement en seconde année, avec l'organisation de workshops (accompagnement de projets culturels) et de business models de projets informatiques et multimédiats.

La formation offre aux étudiants des enseignements leur permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. Le contenu de la formation des deux parcours est pluridisciplinaire et couvre l'ensemble des questions relatives au droit de l'immatériel.

La dimension internationale est peu présente de manière générale, il est simplement indiqué qu'il existe un cours spécifique au parcours *Mediatic* : *Studies in artistic productions and copyright law*.

La place du numérique est très satisfaisante, surtout dans la seconde année du master *Audiance*, dans la mesure où la formation est dispensée à distance.

La sensibilité à l'intégrité scientifique et éthique donne lieu à des enseignements qui sont spécifiques à la formation, notamment la protection des données à caractère personnel. Toutefois, il n'est pas indiqué que les étudiants bénéficient d'un enseignement spécifique à l'intégrité scientifique et éthique utile à la réalisation des travaux universitaires.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est assez diversifiée, puisqu'elle est composée non seulement d'enseignants-chercheurs de diverses spécialités, mais également de praticiens (avocats, consultants, directeur d'établissement dans le domaine culturel).

Il est indiqué qu'un conseil de perfectionnement a été créé sans plus de précisions à ce sujet.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont traditionnelles, étant précisé que le contrôle continu est privilégié en seconde année de master (l'examen terminal n'étant organisé que pour deux matières).

Rien n'est indiqué s'agissant de l'évaluation des enseignements et de l'aide à la réussite, ce qui est regrettable.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le dispositif d'assurance qualité n'est quasiment pas développé. Il est simplement envisagé de créer un portefeuille d'expériences avec un livret d'accompagnement du master basé sur l'acquisition progressive des compétences.

### **Résultats constatés**

La formation est assez attractive à la base (137 inscrits en 2017/2018, 178 en 2018/2019 et 162 en 2019/2020). Il faut cependant observer qu'il y a un fort taux d'abandon (63 en 2017/2018 et 84 en 2018/2019, l'année 2019/2020 n'étant pas renseignée).

Les taux de réussite semblent très bas (29 diplômés en 2017/2018 et 25 en 2018/2019) même en tenant compte du fort taux d'abandon.

L'insertion professionnelle laisse à désirer, avec 25 % des étudiants seulement insérés dans la vie professionnelle, 20 % en recherche d'emploi et 55 % en poursuite d'études.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Originalité de la formation.
- Importance des liens avec la recherche.

### Principaux points faibles :

- Fort taux d'abandon et d'échec.
- Perfectibilité des liens avec le monde socio-économique.
- Absence d'évaluation des enseignements et d'aide à la réussite.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit de la propriété intellectuelle* de l'Université de Bordeaux est une formation intéressante et relativement attractive, mais souffre de taux d'abandon et d'échec qui suscitent des questions. Il gagnerait en outre d'une part à développer des liens avec le monde socio-économique afin de renforcer l'insertion professionnelle des diplômés et, d'autre part, à mettre en place une évaluation des enseignements ainsi qu'une aide à la réussite.

# MASTER DROIT DE LA SANTÉ

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit de la santé* de l'Université de Bordeaux est une mention de master en deux ans qui prépare aux métiers d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire et social, mais aussi aux métiers de l'indemnisation des victimes de dommages corporels.

Il est largement ouvert un public de formation initiale, mais peut faire l'objet d'une validation des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels. Les enseignements se déroulent à Pessac.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation est affichée sans aucune ambiguïté. Ses objectifs sont indiqués clairement et accessibles à travers notamment un supplément au diplôme très complet. Les compétences visées se réfèrent à celles inscrites dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Elles sont à la fois disciplinaires et transversales et parfaitement cohérentes par rapport aux objectifs poursuivis.

Les débouchés à l'issue de la formation sont clairement identifiés et en adéquation avec les enseignements puisque leur découpage correspond aux débouchés. Ainsi, la mention a pour objectif de former les étudiants à différentes professions : avocat souhaitant avoir une activité spécialisée, gestionnaire de sinistres, juristes spécialisés dans les services de recours et experts en dommages corporels, membres d'association des usages des services de santé, directeurs d'établissement de santé, juriste au sein des fonds d'indemnisation, etc.

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche son originalité dans l'espace national en ce qu'elle constitue un véritable master en droit de la santé et ne se contente pas de proposer une deuxième année de master avec un parcours en droit de la santé.

Elle affiche des partenariats importants avec d'autres formations de l'Université de Bordeaux (Faculté de médecine), mais également en dehors du site (Université de Montpellier et de Toulouse notamment) et a développé un partenariat avec l'université de Louvain-la-Neuve qui permet à ses étudiants de croiser la réflexion sur les questions de santé et d'éthique avec des étudiants belges. Un enseignant-chercheur de l'Université de Louvain-la-Neuve spécialisé en droit de la santé, particulièrement sur les questions d'éthique dans le secteur médical, intervient auprès des étudiants de master 2.

L'articulation entre la formation et la recherche se nourrit de l'adossement à deux équipes d'accueil de l'Université de Bordeaux : l'institut Léon Duguit et le centre européen de recherche en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé. Cette articulation est d'autant plus nette que la formation s'inscrit dans les axes de recherche soutenus par le département droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux.

Enfin, la formation entretient des relations avec de nombreux établissements professionnels de la santé tels que des centres hospitaliers, l'agence régionale de santé ou le conseil de l'ordre. Des représentants de ces structures interviennent dans les enseignements et accueillent les étudiants du master en stage. Ils peuvent également proposer des thèses Ciffre aux étudiants diplômés. Il ne semble toutefois pas que ces partenariats avec les milieux professionnels soient formalisés. Il pourrait être intéressant d'aller dans cette direction.

### Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est classique. Elle est bien structurée en quatre semestres comportant chacun 30 ECTS et autour d'un socle de connaissances cohérent par rapport à la fiche RNCP à laquelle il est fait régulièrement référence. En master 1, la formation prévoit des enseignements théoriques

couvrant l'intégralité des matières relatives au droit de la santé (dommage corporel, droit des patients, système de protection sociale, droit des assurances, etc.). L'organisation des enseignements en master 2 permet aux étudiants d'avoir du temps pour réaliser un stage : les cours ont lieu le mardi et le lundi uniquement. Le premier semestre du master 2 est dédié aux enseignements théoriques tandis que le second semestre du master 2 est consacré aux séminaires réalisés par des professionnels. Cette organisation atteste d'une véritable volonté d'offrir aux étudiants une formation équilibrée entre les enseignements théoriques et l'aspect pratique du droit de la santé.

L'approche compétence est bien intégrée ; chaque semestre découpant un bloc de compétences fondamentales, transverses et complémentaires. En outre, l'organisation de la formation est axée autour de la mise en pratique des connaissances à travers les stages en première comme en deuxième année, l'enseignement clinique et les modalités mêmes des épreuves qui peuvent prendre la forme d'étude de dossiers. Cela, afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences utiles à leur insertion professionnelle. Cette démarche pourrait être utilement complétée par la mise en place d'un portefeuille de compétences.

Le lien avec la recherche n'est pourtant pas négligé puisque des unités de professionnalisation permettent aux étudiants dès la première année de master de pratiquer une découverte de la recherche à travers la réalisation d'un mémoire et l'existence de travaux pratiques d'initiation à la recherche et à la méthodologie. Aucune information n'est indiquée quant à la formation par et à la recherche, notamment la participation des étudiants à des séminaires ou des conférences. De même, le nombre d'étudiants inscrits en doctorat à la suite de l'obtention du diplôme n'est pas indiqué : seule la possibilité de réaliser un mémoire de recherche en vue de poursuivre en doctorat est précisée.

La formation montre par ailleurs la volonté de s'adapter à des publics diversifiés en intégrant en première année de master une unité d'enseignement Juriste en droit de la santé qui s'adresse à des étudiants disposant de compétences en droit de la responsabilité. Elle permet une orientation fonction des profils et projets. L'organisation des emplois du temps prend en compte les différents profils d'étudiants en prévoyant des cours le lundi et le mardi uniquement. Les candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou validation des acquis professionnels (VAP) peuvent valider des matières leur permettant d'accéder en master 1 ou en master 2 la mention.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences transversales utiles à son insertion professionnelle immédiate. La formation comporte une unité de professionnalisation sélective. Un stage obligatoire d'une durée minimum de deux mois est prévu. Les étudiants sont incités à participer à des simulations de plaidoirie, à un colloque annuel en droit de la santé, à différentes cliniques juridiques et à une veille juridique en droit de la santé.

La dimension internationale est prise en compte à travers des cours de langue qui sont dispensés lors de chaque année de formation ils peuvent porter sur le droit de la santé. Les étudiants ont également la possibilité de faire leur stage à l'étranger, mais aucune donnée n'est communiquée quant à l'effectivité de cette possibilité offerte aux étudiants.

L'utilisation du numérique est formalisée dans une unité d'enseignement, mais présente dans l'ensemble de la formation puisque les enseignants-chercheurs y participant utilisent la plate-forme Moodle.

Enfin, la sensibilisation à l'intégrité éthique est bien présente à travers l'éthique en matière de santé. Il pourrait être intéressant d'intégrer dans le cadre des compétences transversales une sensibilisation à l'intégrité scientifique, le cas échéant en rapport avec l'école doctorale.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage de la formation est très clairement affiché tant en ce qui concerne la composition de l'équipe pédagogique en première et en deuxième année de master qu'en ce qui concerne la contribution de chacun des acteurs. La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée : enseignants-chercheurs, président du conseil départemental de l'Ordre des médecins, président du conseil régional, avocats et directeurs d'établissement de santé, médecins.

Le pilotage de la formation s'appuie sur des moyens importants qui sont mis à sa disposition par les deux laboratoires auxquels elle s'adosse. Par ailleurs, afin de correspondre aux besoins des étudiants un abonnement à la bibliothèque numérique de droit de la santé est mis à disposition de tous les étudiants de la mention.

Un conseil de perfectionnement a été institué et son organisation est formalisée à travers des statuts qui précisent son rôle, sa composition, la fréquence de ses réunions ainsi que le suivi des actions. Ce conseil est présidé par le président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins. Dans le cadre de son intervention,

il dispose notamment de résultats d'évaluations d'enseignement puisque celles-ci ont été mises en place. La formation dispose ainsi d'un dispositif d'amélioration continue.

Enfin les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont précisées aux étudiants avant le début de chaque année et font l'objet d'un rappel par le biais de supports mis à disposition.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux des étudiants sont suivis dans le cadre d'un tableau de bord effectué par les services de l'Université de Bordeaux en ce qui concerne l'attractivité de la formation, l'origine des étudiants, les taux de réussite. Toutefois, peu de données sont communiquées quant aux différents résultats de ces enquêtes. L'assurance qualité est également réalisée à travers l'auto-évaluation par le biais de l'intervention notamment du conseil de perfectionnement. Un questionnaire d'auto-évaluation a été mis en place au premier semestre 2020 pour évaluer le master 1 et le master 2.

### **Résultats constatés**

Le tableau des effectifs et d'insertion professionnelle remis montre des effectifs compris entre une centaine et quatre-vingts inscrits avec une tendance baissière depuis 2017 qui peut, peut-être, s'expliquer par la réforme du master et le caractère spécialisé du master en droit de la santé.

L'on relève une baisse importante des effectifs entre la première et la deuxième année de master ce qui pose la question du devenir de ces étudiants.

Les données transmises ne permettent pas non plus d'apprécier l'attractivité externe comme interne de la formation, faute d'avoir les effectifs de licence ainsi que la répartition des effectifs entre la formation initiale et la formation continue.

Enfin, concernant l'insertion professionnelle des diplômés, les éléments transmis manquent de précision en ce qui concerne par exemple l'adéquation entre l'activité professionnelle et le niveau de diplôme. Par exemple, pour l'année 2018-2019, 37 étudiants ont été diplômés, 11 étudiants sont en poursuite d'étude et 16 étudiants sont insérés dans la vie professionnelle, sans que le type d'insertion soit précisé.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Proposition d'un parcours adapté aux différents profils et projets.
- Accent mis sur l'approche compétences.
- Partenariats avec d'autres formations universitaires nationales et à l'étranger (Louvain-la-Neuve)

### **Principaux points faibles :**

- Insuffisance des données transmises par les services de l'université pour apprécier l'attractivité entrante externe comme interne de la formation
- Faible formalisation des partenariats notamment avec les milieux professionnels

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Afin de mieux communiquer sur son attractivité, il semblerait nécessaire d'enrichir les données relatives à la répartition des effectifs entre la formation initiale et la formation continue comme à l'insertion professionnelle des étudiants.

Une autre piste d'amélioration pourrait être de mettre en évidence les compétences acquises par les étudiants dans le cadre de la formation par la mise en place d'un portefeuille de compétences.

Enfin, si la sensibilisation à l'intégrité éthique est bien présente, il pourrait être intéressant d'intégrer dans le cadre des compétences transversales une sensibilisation à l'intégrité scientifique.

# MASTER DROIT DES AFFAIRES

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

La mention *Droit des affaires* est une formation essentiellement professionnalisante de la Faculté de droit de Bordeaux qui prépare aux fonctions de juriste généraliste et spécialisé dans les principaux domaines du droit des affaires. Cette mention comprend huit parcours parmi lesquels trois assurent une formation générale (*Droit des affaires approfondi*, *Droit des affaires et fiscalité DJCE*, *Contrats d'affaires et droit du marché*) et cinq sont plus spécialisées (*Ingénierie juridique et financière des sociétés*, *Banque financement et recouvrement*, *Droit de la vigne et du vin*, *Fiscalité des affaires et du patrimoine*, *Droit des affaires comparé*).

Au sein de ce master, les parcours *Contrats d'affaires et droit du marché* et *Fiscalité des affaires et du patrimoine* viennent d'être créés et le parcours *Droit des affaires approfondi* a rejoint cette mention.

Proposée uniquement en présentiel sur le site de la Faculté de droit de Bordeaux, la formation comprend un tronc commun en master 1 puis une spécialisation plus importante en master 2.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont connus et cohérents. Cette dernière est découpée en compétences fondamentales, compétences complémentaires et compétences transverses pour chaque parcours et pour chaque semestre. Chaque compétence comprend différentes unités d'enseignement ; certaines obligatoires d'autres optionnelles.

Parmi les nouveaux parcours créés, celui en droit des affaires comparé offre une ouverture à l'international et au droit comparé.

Les débouchés visés sont cohérents avec la mention ; il s'agit essentiellement de débouchés classiques dans des cabinets d'affaires, des directions juridiques, des banques et des entreprises. Les parcours *Droit de la vigne et du vin* et celui de *Banque, financement et recouvrement* offre des perspectives en viti-vinicole ou encore en recouvrement avec un taux d'insertion élevé.

Les étudiants des parcours *Droit des affaires approfondi* et *Droit des affaires comparé* peuvent poursuivre leurs études en doctorat.

La formation est en outre bien positionnée dans l'univers de la certification professionnelle, les compétences visées étant en cohérence avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

La formation est parfaitement dans l'offre globale de l'Université de Bordeaux. Quant à son positionnement régional, elle se distingue par une identité propre justifiée par la place importante accordée au droit fiscal dans certains parcours, mais également en offrant un parcours spécialisé en droit du vin et de la vigne, ainsi que celui en droit des affaires comparé.

Cette formation n'indique pas de passerelle entrante ni sortante au sein de son master ni de partenariat académique.

L'articulation entre la Formation et la Recherche est avérée. Le master est ainsi adossé à l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP) de l'Université de Bordeaux. Cet adossement se retrouve dans l'équipe pédagogique qui est composée notamment d'enseignants-chercheurs eux-mêmes rattachés à cet institut. En outre les étudiants sont incités à suivre des colloques et à préparer un doctorat.

La formation s'appuie sur un réseau de professionnels intervenant directement dans la formation, mais également de la Chaire droit des affaires et fiscalité de la Fondation Bordeaux Université. Cette dernière finance notamment des innovations pédagogiques telles que des *serious games*. De même, le parcours droit de la vigne et du vin repose sur un partenariat avec l'Institut de la vigne et du vin.

Si aucune coopération internationale n'est affichée, la formation affirme pouvoir s'appuyer sur le réseau international de la Faculté de droit et de science politique. Seul le parcours droit des affaires comparé annonce une mobilité en master 1 et en master 2, sans toutefois aucune indication chiffrée.

## Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive. En effet, la formation est conçue en quatre semestres pour la délivrance du master, quel que soit le parcours. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (*European Credits Transfer System*, ECTS) et est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances et de compétences. En seconde année, la spécialisation est accentuée en vue de marquer l'identité de chaque parcours.

La formation n'offre aucun parcours en alternance, ce qui est pour le moins surprenant, mais envisage l'ouverture à l'apprentissage pour trois parcours en master 2 sans les nommer cependant.

Elle est ouverte aux candidats souhaitant se former tout au long de la vie via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) si nécessaire. Les validations des acquis de l'expérience (VAE) sont également possibles, sans réelle indication chiffrée ni procédure décrite.

La formation est actuellement définie en blocs de compétences. Sont ainsi affichées des compétences fondamentales, des compétences transverses, et au choix, une professionnalisation ou une initiation à la recherche. Toutefois, il ne semble pas qu'il existe un portefeuille de compétences ou un outil similaire permettant aux étudiants d'évaluer leurs acquis.

Le stage en master 1 ou en master 2 permet à l'étudiant de confronter ses acquis à la réalité professionnelle, mais le caractère facultatif de ce dernier est préjudiciable. La formation, dans certains parcours, propose des modalités pédagogiques diversifiées, notamment avec des *serious games*, des séminaires de mises en situation ou encore des méthodes de pédagogie inversée.

De surcroît, dès le master 1, la formation propose un enseignement de « découverte de la recherche » à travers des travaux dirigés (TD) de méthodologie ou la rédaction d'un mémoire. Cela se poursuit en master 2 avec quelques séminaires de recherche, la participation aux doctoriales du laboratoire de rattachement ou encore une éventuelle poursuite en doctorat.

Dès le master 1, chaque parcours propose une unité d'enseignement de professionnalisation composée soit de séminaires dispensés par des professionnels soit un stage. Il est toutefois regrettable que ce dernier ne soit pas obligatoire. Quant à l'unité de professionnalisation, elle comporte cinq TD dispensés par des professionnels et un cours sur la profession en lien avec le parcours. Certains parcours en master 2 proposent des ateliers centrés sur les CV et entretiens. Néanmoins, ce n'est pas une règle générale. L'accompagnement des étudiants dans le processus de recherche de stage est effectué par l'équipe pédagogique. De surcroît, la formation souhaite ouvrir trois parcours de master 2 à l'alternance à la prochaine rentrée. Cependant, rien n'est indiqué quant à l'insertion professionnelle.

L'internationalisation de la formation se résume principalement dans l'obligation pour les étudiants de suivre un enseignement de langue étrangère, même si aucune certification n'est cependant indiquée. Un projet de création d'un cours de droit en anglais ainsi que le développement d'enseignements en anglais est envisagé dans l'un des parcours, sans plus de précision. La formation comporte toutefois des cours s'attachant à développer les aspects internationaux des disciplines, notamment dans le parcours fiscalité des affaires et du patrimoine et celui des contrats d'affaires et droit du marché (fiscalité européenne, fiscalité internationale). Il faut toutefois signaler le cas particulier du parcours de *Droit des affaires comparé* spécialement dédié à la mobilité internationale puisque celle-ci est obligatoire aux semestres 1 et 2, sans indication géographique ou chiffrée néanmoins. Le dossier n'évoque aucune autre situation de mobilité effectuée par les étudiants ou les enseignants.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle (espace numérique de travail, plateforme d'échanges avec les enseignants-chercheurs, espaces de stockage, de tchat et un accès aux ressources numériques).

Il est évoqué une sensibilisation des étudiants à l'interdiction du plagiat et de la fraude en licence poursuivie en master, sans autre indication. Une responsable de bibliothèque intervient pour une aide à la recherche et à la formation à l'intégrité scientifique. L'accès à un logiciel est possible pour les enseignants.

## Pilotage de la formation

La composition des équipes pédagogiques diffère au sein du master en fonction des parcours. Cependant, des professionnels interviennent au sein des différents parcours ; pour l'essentiel des avocats et des juristes d'entreprise.

La présentation des rôles et responsabilités des membres de l'équipe pédagogique n'est pas donnée. Les étudiants bénéficient d'un secrétariat, d'une bibliothèque ainsi que d'une autre spécialisée en droit privé.

Des liens existent entre les enseignants-chercheurs et les professionnels sans que des organes de concertation ne soient réellement mis en place.

Un conseil de perfectionnement a été installé en septembre 2020 dont la composition est conforme aux demandes. La présence de personnalités du monde socio-économique dans ce conseil est à souligner. Cependant, il n'est, pour le moment, qu'à l'étape d'amorce et il conviendra de s'attacher à son rôle, à ses futures préconisations et recommandations lors de ces premières réunions.

Les modalités de contrôle de connaissances et des compétences (MCCC) sont explicitées et en accord avec les attendus de la formation. Ces MCCC ainsi que l'attribution des ECTS sont mentionnées et connues des étudiants via le site internet de la Faculté. La formation s'efforce de maintenir une part de contrôle continu ainsi que certains examens à l'oral.

La seconde chance est prévue en master 1 mais pas en master 2, le redoublement étant exclu en seconde année de master. À titre exceptionnel, une faculté de redoublement peut cependant être accordée pour motif légitime et sérieux dans les conditions définies dans le règlement intérieur de la faculté. La prise en compte de l'engagement étudiant permettant une bonification spéciale n'est pas reconnue.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Un tableau de suivi des étudiants est disponible, mais il est très incomplet et peu exhaustif (uniquement les effectifs et l'insertion professionnelle pour l'ensemble de la mention).

Il est fait état d'un recrutement connu avec une description sommaire : étude de dossier ou étude de dossiers et entretien sans précision de parcours. Cependant, aucun indicateur chiffré n'est donné. Il en est de même concernant l'état de l'attractivité du diplôme.

La réussite des étudiants est connue de l'équipe pédagogique, semble-t-il, par la cérémonie de remise des diplômes.

Un bureau de professionnalisation au sein de la Faculté existe et procède à des enquêtes : les chiffres avancés sont une réussite de 71 % en master 1 et de 85 à 100 % en master 2 selon les parcours, bien que ces dernières données ne soient pas vérifiables. En ce qui concerne le taux d'insertion, il est indiqué que ce dernier est d'environ 86 % en 2017 et 2018 (les étudiants en poursuite d'études sont pris en considération dans ce taux), mais il s'agit là du seul paramètre examiné (aucune précision n'est donnée concernant la fonction exercée, la durée du contrat, etc.).

Il est préjudiciable que des indicateurs n'aient pas été mis en place afin de pouvoir analyser le devenir des étudiants quant à leur insertion dans des métiers bien spécifiques en lien avec les huit parcours proposés.

De même, il est regrettable que le dispositif d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ne soit pas complètement institutionnalisé mais laissé pour l'instant à la discrétion des responsables.

Le conseil de perfectionnement, mis en place récemment contribuera, à l'avenir, à l'évaluation interne de la formation. De même, le processus envisagé d'auto-évaluation se matérialisera par la remise d'un questionnaire aux étudiants. Il serait souhaitable de renforcer ces processus afin de bénéficier de nombreux indicateurs permettant d'effectuer des analyses détaillées.

### **Résultats constatés**

Seuls un tableau des effectifs et un autre sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont fournis pour la période 2017-2020. Aucune analyse n'est dégagée. Sur la période étudiée, les effectifs sont stables ; ils se situent autour de 300 étudiants avec une légère baisse d'effectifs lors de la rentrée 2019-2020. Aucune indication n'est fournie quant à son origine. Le taux d'abandon ou de réorientation en master 1 est très élevé (52 % en moyenne avec une très légère amélioration la dernière année), ce qui est extrêmement surprenant et aurait dû être commenté.

Le taux d'insertion professionnelle indiqué est très faible (32 %), mais il est à relativiser en raison du nombre de répondants : 52 sur 80 diplômés soit 65 %. Aucune indication ne permet d'évaluer et d'analyser la durée moyenne de recherche d'emploi ni d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation. Le taux de poursuite d'étude était de 46 % en 2018 et a été en forte hausse en 2019 (62 %) selon les données fournies, ce qui est élevé et interroge sur la professionnalisation de la mention. Aucune indication ne permet d'apprécier l'adéquation des poursuites d'études aux objectifs affichés de la formation. La proportion de diplômés en emploi est en légère progression, passant de 32 % à 36 %.

Il est toutefois regrettable que le suivi du devenir des étudiants ne soit pas effectué. Avec une mise en place d'indicateurs, il aurait été possible d'expliquer, par exemple, l'abandon important existant entre le master 1 et le master 2 ou l'importante poursuite d'études.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Parcours très diversifiés et spécialisés reliés sous une même mention avec un tronc commun.
- Bonnes relations avec le milieu professionnel.

**Principaux points faibles :**

- Absence de stage obligatoire.
- Absence de suivi du devenir des diplômés.
- Faible développement des mobilités des étudiants et des enseignants-chercheurs.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

L'auto-évaluation de la formation doit être améliorée afin d'en favoriser le pilotage. Il serait en outre intéressant de rendre les stages obligatoires notamment en master 2 afin de permettre une meilleure insertion professionnelle. Cette dernière devrait faire l'objet d'une attention plus forte. Le développement prévu de l'apprentissage et le renforcement des liens avec les professionnels devraient y contribuer. Ce travail permettrait à la formation de gagner en lisibilité et en professionnalisation.

# MASTER DROIT EUROPÉEN

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit européen* de l'Université de Bordeaux est une formation en deux années qui vise à faire acquérir à ses étudiants des connaissances et compétences en droit européen (droit de l'Union européenne et droit du Conseil de l'Europe) leur permettant d'analyser, de comprendre et de mettre en œuvre ce droit européen tant dans un cadre interne que dans le cadre, par exemple, de projets ou programmes européens ou internationaux. Organisée en 4 semestres, la formation propose trois parcours de spécialisation : *Études juridiques européennes*, *Expertise en affaires européennes*, *European union law and governance*.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, bien que larges et variés, sont clairs et cohérents. Ils sont exposés de façon précise aux étudiants notamment lors de la réunion de rentrée. Les connaissances et compétences que la formation vise à faire acquérir à ses étudiants sont vastes mais assez classiques pour ce type de mention, puisqu'il s'agit de les rendre aptes à évoluer au sein de l'espace juridique européen, d'analyser, de comprendre et de mettre en œuvre le droit de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans toutes leurs dimensions.

Les débouchés visés par cette mention sont en lien avec son contenu. Ainsi, les diplômés peuvent-ils soit opter pour une poursuite d'études en doctorat soit préférer une insertion professionnelle directe, dans des métiers tels que juriste d'entreprise, conseiller juridique, magistrature notamment. Ces métiers sont en lien direct avec la formation et son contenu. Ils sont présentés aux étudiants en particulier lors de la réunion de rentrée.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit européen* est de facture classique, mais présente toutefois quelques spécificités par rapport aux autres mentions identiques au niveau régional ou national. En effet, deux parcours sont très spécifiques : ainsi, le parcours *Expertise en affaires européennes* est délivré en coopération avec la Faculté d'économie de l'Université de Bordeaux alors que le parcours *Droit et gouvernance de l'Union européenne* est délivré en partenariat avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie). Ce dernier parcours s'achève par l'obtention de deux diplômes de master, l'un de l'Université de Bordeaux, l'autre de l'Université Mykolas Romeris, à l'issue d'une seconde année délocalisée en Lituanie.

Le master est lié au Centre de Recherche et de Documentation Européenne et Internationale (CRDEI – EA 4193) : il forme les futurs doctorants de ce laboratoire, et son équipe enseignante est issue de ce même Centre. Les informations sur cette articulation entre la formation et la recherche sont cependant très sommaires. En particulier on ne saisit pas, de façon précise, la part que prend la recherche dans la formation et ses enseignements.

S'agissant des relations avec son environnement socio-économique, les éléments sont extrêmement lacunaires dans la mesure où l'on relève uniquement l'intervention, dans la formation, d'intervenants issus du monde socio-économique ce qui conduit à un partage d'expérience avec les étudiants. Si cette implication permet, à n'en pas douter, d'assurer un certain caractère professionnalisant à la formation, on peut regretter que des partenariats formalisés (par exemple avec des institutions publiques françaises ou européennes) ne soient pas évoqués.

La coopération de la formation avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers est essentiellement centrée sur le partenariat avec l'Université Mykolas Romeris de Vilnius (Lituanie) déjà évoqué dans le cadre du parcours *European union law and governance*. On relève toutefois une délocalisation de la formation à Minsk, en Biélorussie qui permet d'obtenir le diplôme national. Si de telles coopérations sont positives et à encourager, on s'étonne que ne soient pas tissés plus de liens avec des institutions d'autres États membres de l'Union européenne que la Lituanie.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation, conçue en 4 semestres, se décline en trois parcours distincts mais avec un tronc commun en master 1 constitué de matières générales incontournables pour tout juriste spécialiste du droit européen (par exemple contentieux de l'Union européenne, histoire européenne, droits fondamentaux européens, European Union external relation law, European economic integration). C'est lors de la seconde année, aux semestres 3 et 4, que les étudiants suivent la plupart des enseignements distincts selon le parcours choisi.

L'organisation de la formation lui permet, en théorie, d'accueillir des étudiants connaissant des contraintes particulières (handicapés, sportifs de haut niveau). Peu d'étudiants dans ces situations semblent avoir bénéficié de la formation, sans qu'il soit possible d'en connaître le nombre exact.

La dimension professionnalisante de la formation est prise en compte par le biais de périodes d'expériences en milieu professionnel. Ces périodes, qui sont pour l'essentiel constituées de stages, sont accompagnées et font l'objet d'une évaluation dont les conditions sont fixées et connues à l'avance par les étudiants. L'équipe du laboratoire CRDEL accompagne et assiste les étudiants dans leurs recherches de stages.

Si les modalités pédagogiques sont diversifiées, la formation attache une importance toute particulière au lien avec la recherche. C'est ainsi que lors de leur parcours, les étudiants sont conduits à produire un mémoire de recherche. Ils sont par ailleurs formés aux méthodes de la recherche, en particulier documentaire. Selon les parcours, ce lien avec la recherche est plus ou moins grand, et intervient en première ou seconde année de la mention. Les étudiants sont, dans ce cadre, sensibilisés à l'intégrité scientifique (spécialement à la question du plagiat dans le cadre de leurs travaux de recherche).

L'utilisation du numérique est très classique : les étudiants disposent ainsi d'un environnement numérique de travail que leurs enseignants peuvent utiliser à leur guise, en particulier pour leur donner accès à des documents. Par ces mêmes outils, les étudiants peuvent facilement entrer en contact avec leurs enseignants. S'agissant de cette question du numérique, on ne relève pas de développement des nouvelles méthodes pédagogiques ni un usage très développé de ces outils dans le cadre pédagogique.

Aucun élément ne permet de penser que la formation est organisée sur une approche par compétences.

L'aspect international de la formation, à l'exception de la délocalisation en Biélorussie et du partenariat avec un établissement lituanien (l'année passée en Lituanie dans ce cadre fait l'objet d'enseignements exclusivement en anglais), ne se résume pas à l'enseignement de la langue anglaise. En effet, dès la première année du master, un nombre important d'enseignements sont dispensés en anglais, ce qui paraît constituer une exigence minimale s'agissant d'un master de droit européen, donc à vocation internationale.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée pour l'essentiel d'enseignants-chercheurs en droit ainsi qu'en économie. Elle comprend également des professionnels extérieurs (dans une proportion de 39 %). Globalement sa composition est équilibrée, la présence de professionnels extérieurs ne se faisant pas au détriment des enseignants-chercheurs, comme on le constate parfois.

Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis. Le pilotage se partage entre un directeur de mention assisté, pour les domaines qui les concerne, de directeurs de parcours qui se consacrent plus spécifiquement aux différents parcours dont ils ont la charge. Ceux-ci sont assistés de moyens administratifs et pédagogiques satisfaisants (secrétariat, 2 personnels BIATSS, salle de travail).

Le conseil de perfectionnement de la mention est en place et se réunit périodiquement. Sa composition est équilibrée entre enseignants-chercheurs, professionnels extérieurs et étudiants. Toutefois, les informations concrètes relatives à son fonctionnement font défaut, de sorte qu'il est difficile de mesurer son activité.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont précisées et portées à la connaissance des étudiants de façon apparemment satisfaisante. Chaque parcours fait l'objet d'un supplément au diplôme, sans que ne soit fourni de document spécifiquement relatif à la mention.

## Dispositif d'assurance qualité

Le recrutement des étudiants est sélectif, selon des critères publics et après un processus de sélection transparent, fondé sur le dossier de l'étudiant et la cohérence de la formation avec son parcours et son projet professionnel.

Les effectifs étudiants, l'attractivité de la formation le taux de réussite des étudiants et l'avenir des diplômés font l'objet d'un suivi systématique dont les résultats sont analysés et pris en considération dans l'évolution de la formation.

L'évaluation des enseignements et des activités de formation relèvent de la compétence du Conseil de perfectionnement, sans qu'il soit évident de savoir si de telles évaluations ont ou non d'ores et déjà été mises en œuvre.

De façon générale, il existe peu d'informations s'agissant de la question de l'évaluation interne de la formation, de la mise en œuvre concrète de procédures d'amélioration continue ou d'assurance qualité interne.

## Résultats constatés

La formation est assez attractive, dans la mesure où elle compte entre 91 et 79 étudiants s'agissant des trois dernières promotions. Cependant, faute d'indication du nombre de candidatures, il est impossible d'aller au-delà dans l'analyse, en particulier de déterminer le réel taux de pression que connaît la formation. De la même manière, aucun élément n'est fourni quant à l'origine des étudiants recrutés. Concernant le taux de réussite, on constate que le nombre de diplômés de M2 varie entre 28 et 25 ce qui constitue un taux assez faible, même si, là encore, faute de précision des indicateurs fournis, il est difficile d'aller au-delà dans l'analyse.

S'agissant de l'insertion professionnelle des diplômés, celle-ci fait l'objet nous dit-on, d'un suivi. Les seuls éléments communiqués apparaissent toutefois bien pauvres, et en aucun cas de nature à permettre une réelle analyse de cette insertion professionnelle. Les chiffres mis à la disposition du comité ne concernent que l'année 2017-2018 et indiquent que 9 étudiants poursuivent leurs études, que 9 sont insérés professionnellement et 2 en recherche d'emploi. Ces éléments sont plus qu'insuffisants).

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation complète et cohérente
- Une équipe pédagogique équilibrée et aux compétences variées

### Principaux points faibles :

- Des partenariats européens et internationaux trop peu développés pour ce type de formation.
- Un suivi des étudiants et de leur devenir à parfaire

### Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Droit européen* de l'Université de Bordeaux est une formation qui paraît bien fonctionner. De facture traditionnelle elle se distingue, en particulier par la place de l'international : possibilité de suivre une année à l'étranger, cours dispensés en langue anglaise. Cette ouverture à l'international est naturelle eu égard à la thématique de la formation. On s'étonne toutefois que les coopérations internationales (et spécialement européennes) soient si peu formalisées.

Par ailleurs, le pilotage ainsi que le suivi des étudiants et des diplômés commencent à être mis en œuvre. Il convient de procéder, de façon plus régulière et systématique, à une analyse de ces données afin d'affiner plus encore le suivi des étudiants et leur devenir une fois diplômés.

# MASTER DROIT INTERNATIONAL

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit international* de l'Université de Bordeaux vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie du droit international, dans ses différents aspects, qu'ils soient rattachés au droit public ou au droit privé.

L'objectif consiste à les préparer à des recrutements du secteur public et du secteur privé dans les domaines du droit international : administrations publiques étatiques et internationales, organisations non gouvernementales, services juridiques des entreprises ayant des activités commerciales, financières ou industrielles internationales, cabinets d'avocats.

Organisée en 4 semestres, la formation propose 6 parcours (*Droit international*, *Droit international et comparé des affaires*, parcours *Droit de la coopération économique et des affaires internationales*, parcours *Droit des relations transatlantiques*, parcours *Droit des échanges euro-méditerranéens*, parcours *Droit des transports*) dont 4 en partenariat avec des universités étrangères.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Ils sont exposés aux étudiants lors de la réunion de rentrée et sont affichés sur le site internet. Des connaissances approfondies sont apportées aux étudiants en droit international privé et en droit international public par des enseignements généraux et spécifiques. Les objectifs d'apprentissage de la formation sont donc clairement définis, affichés et connus.

L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, étant en tous points conformes à la terminologie habituelle.

Les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites. Sont présentés les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate comme les possibilités de poursuites d'études qui sont affichés et portés à la connaissance des étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

La formation énonce de manière convaincante son positionnement au sein des institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local, régional, national ou international. Sa spécificité est de ne pas être centrée sur le droit public ou sur le droit privé et de présenter des parcours originaux notamment *Droit des relations transatlantiques*, *Droit de la coopération économique et des affaires internationales* ou *Droit des échanges euro-méditerranéens*. Son offre de formation est donc riche et diversifiée en comparaison avec les autres masters comparables existant au niveau régional.

La formation s'appuie sur des partenariats académiques importants, notamment internationaux. Le potentiel et les activités de recherche de l'établissement et du site sont bien exploités, la formation étant adossée à un laboratoire de recherche dynamique, le Centre de recherche et de documentation européennes et internationales (CRDEI, EA n° 4193). Les étudiants sont associés aux activités de recherche du laboratoire notamment par le biais d'universités d'été et de colloques auxquels ils sont conviés.

Les objectifs de la formation s'inscrivent clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou de site et l'intervention d'enseignants-chercheurs, de chercheurs associés, de chercheurs issus de la recherche industrielle ou plus généralement de la recherche du monde socio-économique permet une bonne articulation formation-recherche.

La formation s'appuie sur des relations avec les entreprises, associations et autres partenaires, dont la formalisation reste encore à approfondir. Mais des intervenants issus des mondes socio-économiques interviennent et permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés.

La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, ce qui constitue un indéniable atout de la formation. Quatre parcours sont organisés autour d'une mobilité internationale pour les étudiants. Dans le parcours *Droit des relations transatlantiques*, les étudiants

suivent le semestre 3 à l'Université Laval à Québec. Dans le parcours *Droit des échanges euro-méditerranéens*, les étudiants suivent les semestres 2 et 4 à l'Université de Rabat. Dans le parcours *Droit international et comparé des affaires* et dans le parcours *Droit de la coopération économique et des affaires internationales*, les étudiants suivent les semestres 3 et 4 au Vietnam. Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont donc conclus avec des établissements étrangers et la mobilité des étudiants et des enseignants est encouragée et mise en œuvre. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants et la formation est mise en œuvre à l'étranger et permet d'obtenir le diplôme national (diplômes dits « délocalisés »).

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation s'organise en 4 semestres avec une forte mutualisation correspondant aux compétences fondamentales et des unités d'enseignement (UE) optionnelles qui préparent à la spécialisation. Les compétences sont cohérentes avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation et avec les objectifs poursuivis et les débouchés. La mention applique le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) ce qui permet aux étudiants d'effectuer des mobilités internationales en première année comme en seconde année de master (pour 1 ou 2 semestres). Cette faculté de réaliser des mobilités internationales est utilisée concrètement par des étudiants dans chaque promotion. Aucune indication n'est fournie sur l'accueil d'étudiants en formation continue, en alternance ni sur l'accueil d'étudiants en régimes spéciaux d'études (sportifs, étudiants en situation de handicap ou autre).

La structure de la formation est bien adaptée aux différents projets professionnels des étudiants et aux différents profils étudiants. L'approche par compétences occupe une place importante, et la démarche scientifique est bien prise en compte dans la formation. Les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle sont transmises tout au long de la formation, et la formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés à la connaissance du monde de la recherche. L'initiation à la recherche dispensée en master 1 se traduit par la rédaction d'un mémoire en master 2 et un enseignement dédié à la méthodologie de la recherche. L'association à la recherche passe également par la possibilité offerte aux étudiants de suivre les colloques et les universités d'été. Les étudiants ainsi que les enseignants sont sensibilisés aux questions d'intégrité scientifique et d'éthique.

La professionnalisation est également fortement présente puisque les étudiants qui ne s'orientent pas vers la recherche doivent faire un stage en Master 2 d'un minimum de 2 mois.

La dimension internationale est fortement présente et constitue un atout considérable de la formation non seulement par le biais d'une mobilité internationale mais également par l'enseignement des langues étrangères. Des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère, la formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux et l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Le numérique est présent dans l'enseignement, tout comme un module très intéressant de Clinique du droit qui constitue à la fois un module professionnalisant mais également une méthode pédagogique innovante. Un environnement numérique de travail est aussi à la disposition des apprenants et les outils numériques sont largement utilisés.

### **Pilotage de la formation**

La formation est mise en œuvre par une équipe pédagogique diversifiée. Les enseignants sont des spécialistes reconnus des matières dispensées dans les différents parcours de la mention et l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation.

La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique est relativement faible (20 %). Toutefois, des réflexions sont menées au sein de l'équipe pédagogique pour accroître le nombre d'intervenants professionnels.

Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation formalisée qui laisse pourtant la place à beaucoup d'échanges informels entre les responsables de parcours. Si cette souplesse présente des avantages indéniables, un conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an a néanmoins été mis en place afin d'associer davantage les étudiants au pilotage de la formation. Aucun élément n'est cependant fourni concernant les propositions formulées par le conseil de perfectionnement.

L'évaluation des connaissances et compétences et le suivi de l'acquisition des compétences sont pratiqués selon des modalités précisément établies, affichées sur le site internet et expliquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury sont définis, affichés et connus des étudiants et correspondent aux éléments usuels de formation en droit. Les modalités de contrôle des

connaissances et des compétences sont également explicites et en accord avec les attendus de la formation, tout comme les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées et respectent les réglementations ou directives nationales et européennes. Il n'y a pas de seconde session, mais les règles de compensation sont claires, affichées et connues des étudiants. L'engagement étudiant fait l'objet d'une reconnaissance sous forme de points de bonus pouvant être obtenus.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs étudiants et l'attractivité de la formation sont bien suivis. Les flux d'étudiants sont suivis, aussi bien quantitativement que qualitativement et un tableau de bord annuel est disponible bien que non fourni. Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics et l'attractivité de la formation est connue et est analysée au regard du contexte de la formation. La réussite étudiante est connue et les résultats sont intégrés à la démarche d'amélioration continue des parcours de formation et de la formation.

Le devenir des diplômés est aussi analysé par des enquêtes de la part des services centraux de l'Université de Bordeaux. Les statistiques sont communiquées aux responsables de la mention et des différents parcours. Toutefois, ces éléments, qui semblent très complets, sont en réalité peu explicités.

La formation met en place un processus d'amélioration continue sur la base d'une autoévaluation, et les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation. Toutefois, ces processus d'amélioration continue sont largement informels et non standardisés. Est évoquée sans être explicitée la mise en place d'un processus standardisé et formel dont les résultats pourraient ensuite être pris en compte par le conseil de perfectionnement.

### **Résultats constatés**

Il existe une forte attractivité de la mention comme en témoigne le nombre de candidatures, qui varie en fonction des parcours mais qui dépasse largement la capacité d'accueil. Toutefois aucun élément ne mentionne l'origine des candidats recrutés.

Les taux de réussite sur les deux années fournies sont satisfaisants même s'ils ne sont pas explicités.

On constate une faible poursuite d'études en doctorat (entre 1 et 3 étudiants/an) et des poursuites d'études hors doctorat relativement importantes (entre 50 % et 68 % des étudiants selon les années).

L'insertion professionnelle a un niveau relativement faible mais le peu de répondants sur une des deux années présentées ne permet pas de dégager une analyse sérieuse.

Peu de données permettent d'analyser le devenir des diplômés ou des étudiants ayant échoué ou abandonné la formation alors même que les services centraux de l'université réalisent des enquêtes régulières.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Formation cohérente, attractive et diversifiée.
- L'ouverture internationale autour de mobilités et de partenariats assurant le rayonnement.
- Parcours originaux en lien avec la dimension internationale de la mention.

### **Principaux points faibles :**

- Peu d'analyse du devenir des étudiants.
- Présence réduite de professionnels au sein de l'équipe pédagogique.
- Absence d'indications sur les publics de formation continue ou en régimes spéciaux d'études.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention de master *Droit international* de l'Université de Bordeaux est bien structurée et possède une attractivité certaine. Ses nombreux partenariats internationaux comme ses parcours originaux constituent un atout indéniable de cette formation. Il convient toutefois de renforcer le rôle du conseil de perfectionnement ce qui permettrait d'améliorer la coordination entre les parcours et une meilleure analyse du devenir des étudiants.

# MASTER DROIT NOTARIAL

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit notarial* de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former de futurs notaires qui, après le master 2, poursuivront leur cursus dans le cadre du Diplôme Supérieur du Notariat (D.S.N.). Le master, même s'il ne dispose que d'un parcours, permet aussi aux étudiants d'envisager d'autres débouchés professionnels dans des secteurs voisins du notariat. Il permet, enfin, d'envisager une inscription en doctorat.

Les cours ont lieu sur le site de Pessac.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Le master propose, sur deux ans, une formation permettant aux étudiants de maîtriser l'ensemble des connaissances juridiques nécessaires à l'exercice de la profession de notaire. Un stage d'une durée d'un mois minimum est imposé aux étudiants de master 2. Les étudiants de master 1 peuvent suivre une unité d'enseignement (UE) professionnalisation leur permettant déjà de se familiariser avec la profession. Des enseignements sont dispensés par des professionnels du notariat.

Les débouchés visés sont cohérents avec la formation et explicites. Le master s'inscrit parfaitement dans la perspective du Diplôme Supérieur du Notariat qui constitue la suite logique du master. Compte tenu du large périmètre des enseignements proposés, tous en lien avec le notariat, les étudiants ne devraient pas avoir de lacunes dans la suite de leur cursus, que ce soit pour suivre les cours du Diplôme Supérieur du Notariat ou pour leur activité de clerk en étude.

Les débouchés identifiés sont portés à la connaissance des étudiants, que ce soit dans le notariat (notaire, collaborateur dans une étude notariale, juriste auprès d'un centre de recherches, d'information et de documentation notariales (CRIDON)) ou dans d'autres professions (conseiller en patrimoine, juriste dans un cabinet d'avocats).

### Positionnement dans l'environnement

La formation est parfaitement identifiée comme le préalable à l'inscription au Diplôme Supérieur du Notariat. De ce fait, il n'existe aucun risque de confusion avec les autres formations proposées par l'Université de Bordeaux. De même, elle semble parfaitement s'intégrer dans son environnement régional, puisqu'elle a développé un partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Les contours de ce partenariat ne sont toutefois pas précisés.

Sur le plan socio-économique, la formation a également conclu des partenariats avec le Conseil supérieur du notariat et avec le Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Bordeaux.

Elle est ouverte en formation initiale comme en formation continue.

En outre, la formation est rattachée à un centre de recherche, l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP). Les enseignants-chercheurs de ce centre enseignent dans le master et sont à même de fournir aux étudiants une formation à jour des évolutions des différentes matières. Dès le master 1, les étudiants peuvent choisir de suivre une unité d'enseignement (UE) Recherche, dans laquelle ils sont appelés à écrire un mémoire. Les étudiants de master 2 peuvent également choisir de faire un mémoire théorique, sous la direction d'un enseignant-chercheur, ce qui permet de renforcer considérablement la dimension scientifique de la formation.

Des liens particulièrement forts sont entretenus entre le master et le monde professionnel du notariat. En effet, la formation nourrit des relations avec toutes les études de notaire dépendant du Conseil régional des notaires de la Cour d'appel de Bordeaux ainsi qu'avec le Centre de recherches, d'information et de documentation notariales Sud-Ouest (CRIDON Sud-Ouest).

Elle s'inscrit également dans une dimension internationale, en particulier en envoyant chaque année un étudiant à Shanghai participer aux travaux de la Maison du droit.

## Organisation pédagogique de la formation

Il est possible de s'orienter vers le notariat ou vers d'autres professions nécessitant des connaissances dans le domaine du droit notarial (banque, immobilier, barreau). Les enseignements proposés sont cohérents au regard de ces différents débouchés.

La formation peut être suivie en formation initiale ou continue, éventuellement à la suite d'une validation des acquis professionnels (VAP). La délivrance du diplôme dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) est aussi possible. En revanche, l'alternance n'est pas proposée, ce qui est parfaitement compréhensible dans la mesure où le master a pour finalité principale une formation en alternance (le Diplôme Supérieur du Notariat).

Néanmoins, il est possible de regretter que la formation n'ait pas été totalement définie sous forme de blocs de compétences. En effet, seule la première année de master a été organisée sous cette forme, à l'exception de la deuxième année.

Si la formation a, essentiellement, une vocation professionnelle, elle s'inscrit dans un environnement scientifique et permet aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en thèse de faire connaissance avec l'environnement scientifique. Il y a ainsi une formation à la recherche dès le master 1, avec des travaux pratiques d'initiation à la recherche et à la méthodologie. Cette formation peut éventuellement être poursuivie à l'occasion de la deuxième année, au travers de la rédaction d'un mémoire effectué sous la direction d'un enseignant-chercheur. De cette façon, le master Droit notarial prépare les étudiants qui le souhaitent à une poursuite en doctorat.

Surtout, le master *Droit notariat* présente un fort caractère professionnalisant. Même si la formation propose des enseignements par des universitaires, les enseignements sont pour une part non négligeable dispensés par des professionnels, notamment, des notaires. La formation donne ainsi une forte dimension pratique et professionnelle aux enseignements, mais également une connaissance des différents aspects de la profession. Les étudiants bénéficient également d'une expérience professionnelle grâce à un stage, facultatif en première année, mais obligatoire en seconde année. Ce stage obligatoire s'effectue sur une durée minimale d'un mois et donne lieu à un rapport de stage.

La dimension internationale du master est relativement limitée, ce qui est assez habituel s'agissant d'une formation notariale. Des cours d'anglais sont proposés aux étudiants, avec pour champ d'études le droit patrimonial. Un stage à l'étranger peut toujours être effectué par les étudiants, même si celui-ci paraît s'inscrire dans une démarche plus exceptionnelle.

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est adaptée aux diverses matières ; elle est diversifiée et comprend des enseignants-chercheurs et des notaires. La formation proposée présente ainsi une dimension à la fois théorique et pratique et permet de couvrir l'ensemble du droit notarial.

Sur le plan administratif, elle bénéficie des locaux, bibliothèques et personnels de l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP), ainsi que de la bibliothèque de droit privé.

Afin de veiller à l'efficacité du pilotage de la formation, un conseil de perfectionnement très structuré a été institué. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de personnels administratifs participant à la gestion de la formation, d'étudiants et de notaires. Ce conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an, en avril.

Un règlement d'examen conforme à l'organisation Licence-Master-Doctorat (LMD) est porté à la connaissance des étudiants (répartition par semestre, système de crédits (ECTS)). Les modalités d'examen sont bien établies. Les règles de compensation sont claires et connues des étudiants.

Il existe un dispositif de seconde chance pour la première année de master. En revanche, il n'existe pas de seconde chance en master 2. En outre, il est prévu qu'une session de remplacement peut être accordée par le directeur de la composante au vu de circonstances exceptionnelles en master 1 et qu'un redoublement exceptionnel peut être accordé aux étudiants de master 2, à condition qu'ils fassent état d'un motif légitime et sérieux.

En revanche, rien n'est prévu pour prendre en considération un éventuel engagement étudiant.

## Dispositif d'assurance qualité

Les flux d'étudiants font l'objet d'un suivi correct. Un tableau de bord annuel est disponible et permet de prendre la mesure de l'attractivité de la mention. En moyenne, la formation a accueilli, entre 2017 et 2020, plus de 90 étudiants par an en première année de master, et près de 25 étudiants par an en master 2.

Le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics. Les résultats sont motivés.

Le taux de réussite des étudiants est connu et fait l'objet d'un suivi sérieux de la part de l'équipe de direction. En revanche, il est possible de déplorer la présence de données chiffrées partielles concernant le devenir des étudiants (seule une enquête a été réalisée, en avril 2019).

Compte tenu de la spécificité de la formation, la plupart des étudiants poursuivent certainement leur cursus dans le notariat. Toutefois, en l'absence de précision, il est difficile de confirmer cette affirmation, ce qui rend délicate l'évaluation de la formation en termes d'insertion professionnelle.

Pour faciliter le travail du conseil de perfectionnement, un questionnaire d'auto-évaluation sera mis en place à compter de la prochaine année universitaire. Le questionnaire sera anonyme et portera sur les enseignements dispensés, ainsi que sur les méthodes d'évaluation.

### Résultats constatés

Le tableau de bord annuel tenu par la formation atteste de la forte attractivité du master *Droit notarial*, qu'il s'agisse de la première année (plus de 90 étudiants inscrits chaque année), comme de la seconde année (25 places pour 700 demandes en moyenne).

Les taux de réussite sont excellents en master 2 (95 %), mais semblent plus faibles en master 1 (70 %), bien que les statistiques communiquées datent d'une époque où la sélection intervenait entre le master 1 et le master 2. Conformément à la finalité de la formation, la plupart des étudiants semblent parvenir à intégrer une profession dans le notariat. Toutefois, en raison du manque de données chiffrées, il est difficile de se faire un avis définitif sur l'efficacité de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Forte attractivité de la formation.
- Formation cohérente et bien insérée dans le milieu professionnel.
- Répartition pertinente des enseignements entre le master 1 et le master 2.

### Principaux points faibles :

- Suivi perfectible du devenir des diplômés.
- Deuxième année de master non organisée sous forme de blocs de compétences.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Droit notarial* de l'Université de Bordeaux est une formation très attractive, qui propose un ensemble d'enseignements cohérent, en adéquation avec les finalités du diplôme. Très professionnalisante, elle suit une logique de spécialisation progressive qui s'appuie sur une équipe pédagogique performante, composée essentiellement d'enseignants-chercheurs et de notaires.

Afin de s'assurer de l'efficacité de cette formation, dont les atouts paraissent incontestables, il lui est toutefois conseillé d'améliorer le suivi chiffré du devenir de ses étudiants. En effet, ce travail permettra certainement au conseil de perfectionnement de veiller avec plus d'acuité à ce que la formation reste en conformité avec les objectifs visés. De manière plus subsidiaire, il lui est également conseillé d'intégrer les blocs de compétences dans la maquette de la deuxième année de master.

# DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Bordeaux a pour objet, d'une part, l'acquisition d'un corpus de connaissances important sur le droit pénal et sur les disciplines environnantes (criminologie, criminalistique, sociologie) avec l'enseignement de plusieurs langues étrangères et ce, d'autre part, en vue de permettre l'inscription à l'Institut d'Études Judiciaires pour préparer aux différents concours et examens des professions judiciaires et administratives.

L'offre de formation comprend désormais cinq parcours couvrant l'ensemble des disciplines de fond et de celles annexées : *Droit pénal approfondi*, *Criminologie*, *Droits de l'Homme et exécution des peines* et, depuis 2020, *Droit pénal européen et international* et *Droit pénal comparé*.

Les lieux d'enseignement ne sont pas spécifiquement précisés pour tous les parcours même s'il est précisé qu'il existe un partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dans le cadre du parcours *Droit de l'homme et de l'exécution des peines* qui se déroule à Agen, partenariat qui pourrait être étendu à d'autres parcours du master, comme le parcours droit pénal international et européen.

## Analyse

### Finalité de la formation

La cohérence de la formation est bien réelle, cette dernière étant dans la poursuite des études initiées au cours des trois années de licence de droit. Les objectifs d'apprentissage, les connaissances et les compétences de la formation sont clairement affichés et connus des étudiants (fiches, page web, etc.). La formation permet l'obtention d'un diplôme Bac+5 dans cinq domaines spécifiques, selon le choix de parcours de l'étudiant : droit pénal approfondi, droit de l'homme et de l'exécution des peines, criminologie, droit pénal européen et international, droit pénal comparé. L'intitulé de la formation, mais aussi des enseignements dispensés dans celle-ci, sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes, corps enseignant comme étudiants. Un supplément au diplôme existe et précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, notamment selon le référentiel de la fiche RNCP qui est établi et identifié pour l'ensemble du master. Les enseignements sont cohérents par rapport à la formation, et il est possible pour les étudiants de choisir, par le jeu des options, des cours soit spécifique au domaine étudié, soit relevant de champs connexes pour une ouverture à d'autres champs disciplinaires. Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont en corrélation avec les enseignements dispensés, et ces métiers et les secteurs de ces derniers sont d'ailleurs exposés auprès des étudiants (professions judiciaires, concours administratifs, monde de l'entreprise). Par ailleurs, pour les étudiants qui s'orienteraient vers la recherche, ceux-ci peuvent continuer en doctorat en droit privé et sciences criminelles. Si la formation est en cohérence avec la fiche RNCP et si les UE sont pensées au regard de compétences générales ou particulières, il reste que l'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre et qu'est encore privilégiée l'approche par connaissances. Rien n'est mentionné concernant le positionnement dans l'univers de la certification professionnelle et l'on ne sait pas si la fiche RNCP de la mention est connue des étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

Le master Droit pénal et sciences criminelles de l'université de Bordeaux offre, au sein des autres masters en droit proposés par l'université, la possibilité pour l'étudiant « pénaliste » de continuer ses études dans cinq voies différentes relatives au droit pénal et aux diverses sciences criminelles. C'est une formation nécessaire dans le champ juridique qui, de surcroît, n'a que peu d'équivalents en France tant la variété des disciplines pénales est importante. La formation n'affiche cependant pas, outre la référence à un partenariat avec l'université de Pau et des Pays de l'Adour, son positionnement quant à l'offre globale de formation de l'université de Bordeaux, ni même quant aux autres offres régionales, nationales ou internationales. Outre l'université de Pau et des Pays de l'Adour avec laquelle un partenariat est tissé, le master droit pénal et sciences criminelles tisse aussi des partenariats académiques avec le Canada, en particulier l'université de Sherbrooke. Vis-à-vis du monde de la recherche, le positionnement académique est bien explicité et le master s'appuie sur l'Institut de sciences

criminelles et de la justice (EA4633) auquel appartient l'équipe pédagogique de la formation. Les objectifs de la formation ne s'inscrivent pas clairement dans la politique scientifique de l'établissement ou de site. Ils ne constituent pas un axe prioritaire concrétisé par un lien master-doctorat, même si les étudiants bénéficient d'un encadrement pré-doctoral et participent à des activités de recherche en organisant, par exemple, une journée d'étude. L'intervention d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés permet une bonne articulation formation-recherche.

Si la formation évolue dans un environnement propice à son développement et sa qualité, notamment avec la présence de l'Ecole Nationale de la Magistrature, des cours d'appel de Bordeaux, de l'Ecole des avocats, des barreaux bordelais et agenais, ou encore des directions administratives régionales, aucun partenariat clair n'est évoqué et on ne compte aucun intervenant issu du monde judiciaire.

Des accords de coopération ou des partenariats adaptés à la finalité de la formation sont conclus avec des établissements étrangers mais, outre le Canada, ils ne sont pas explicités. Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs et techniques, n'apparaissent pas sur la fiche d'auto-évaluation. L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux ne semble pas faire l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. La formation ne semble pas mise en œuvre à l'étranger.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Si l'organisation pédagogique du master 2 est très lisible, marquant par les cinq parcours proposés cinq spécialisations bien identifiées, la première année de master reste, en revanche, un tronc commun assez large qui permet de choisir son parcours en deuxième année avec plus de connaissance sur les matières spécifiquement liées au droit pénal et aux sciences criminelles. La mutualisation de nombreux cours permet aussi de développer une certaine interdisciplinarité. Les deux années de master sont divisées en deux semestres et l'on constate que la formation, au sein de chacun des quatre semestres met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) favorisant la mobilité des étudiants. La formation n'est pas conçue comme partie d'un cursus Master – Doctorat au sein d'une EUR ou Graduate School qu'à la marge.

La formation est ouverte à la formation continue et tient compte des différents profils d'étudiants : étudiants porteurs de handicap, étudiants salariés, étrangers et autres. Il y a aussi une prise en compte des validations des acquis de l'expérience (VAE) mais rien n'est dit quant à la validation des études supérieures (VES) ou l'alternance. La formation peut aussi être suivie à distance.

La dénomination « approche compétences » est utilisée mais ne semble pas être mise en œuvre pour faire correspondre les unités d'enseignements avec les « blocs » définis dans la fiche RNCP relative au diplôme. Seule la distinction « compétences générales » et « compétences spécifiques/savoir être » est relevée, mais elle ne correspond pas à ce que l'on qualifie communément « d'approche compétences ». Il n'est pas indiqué si un portefeuille de compétences, ou un outil similaire, permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées, notamment en favorisant, en master 2, la pédagogie inversée, ce qui permet aux étudiants d'acquérir les compétences essentielles aux professions juridiques et judiciaires : recherche et synthèse, pris de parole formelle, animation d'un groupe.

Le master est adossé à l'Institut de sciences criminelles et de la Justice et laisse place, dès la première année, à des formations spécifiquement dédiées à la recherche. Une unité d'enseignement « recherche » est d'ailleurs proposée, ce qui favorise la connaissance par les étudiants du monde de la recherche : ses acteurs, ses enjeux, ses méthodes, sa valorisation. Cette dynamique est accrue en deuxième année de master, notamment avec la rédaction d'un mémoire, la formation à la méthodologie, la direction d'études et de recherche, l'organisation par les étudiants d'une journée d'étude, et l'organisation annuelle d'une journée de droit pénal comparé.

Le master offre des possibilités de stages en milieu professionnel, que cela soit en master 1 et en master 2, ainsi que des unités de professionnalisation avec des travaux dirigés dispensés par des professionnels et un cours spécialement consacré à la professionnalisation. Les modalités pédagogiques développent l'adaptabilité à différents contextes professionnels et culturels ; en effet, l'enseignement de plusieurs langues étrangères et pas seulement l'anglais (allemand, espagnol) est une première approche de cette adaptabilité. De plus, des voyages d'études et de visite des juridictions pénales internationales sont organisés chaque année en master 2. Il n'est pas indiqué si un observatoire de l'insertion professionnelle ou une structure équivalente accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel. Cependant, il n'est pas indiqué si l'acquisition de compétences linguistiques donne lieu à une certification du niveau atteint par l'étudiant en fin de formation, défini en référence au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Si des intervenants étrangers (professeurs invités) viennent dispenser des cours au sein du master, il n'est pas mentionné que ces enseignements sont réalisés en langue étrangère. Il ne semble donc pas que des enseignements disciplinaires sont dispensés dans une langue étrangère. La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux et l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Aucune place spécifique n'est accordée au numérique dans le cadre de la formation, si ce n'est l'existence d'un environnement numérique de travail et le développement contraint de l'enseignement à distance dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid19.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont présentes en filigrane dans le programme de la formation, et ce même avant puisque les étudiants sont sensibilisés au plagiat et à la fraude dès les premières années de licence. Les enseignants ont d'ailleurs accès au logiciel anti-plagiat Compilatio. Toutefois, aucun module d'enseignement n'est spécifiquement consacré à l'éthique de la recherche ou l'intégrité du chercheur.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est principalement composée de professeurs, de maîtres de conférences, d'ATER et doctorants. Il est indiqué que des magistrats et avocats interviennent mais il ne figure pas nommément dans la liste des intervenants ; il s'agit certainement des intervenants de l'Unité d'enseignement liée à la professionnalisation. La liste des enseignants chercheurs membres de l'Institut de sciences criminelles et de la Justice est disponible sur le site dudit institut, mais cela ne concerne que les enseignants chercheurs de l'ISCJ et non les enseignants de la formation ; de ce fait, on ne sait pas si les intervenants professionnels sont connus des étudiants, ou si d'autres enseignants, non membres de l'ISCJ, sont aussi connus des étudiants ou d'autres publics. Les qualités, niveaux de compétence et fonctions des intervenants professionnels ne sont pas connus non plus.

Les éléments relatifs au pilotage de la formation sont parcellaires, tout comme le taux de réussite aux concours et examens préparés au sein de l'Institut d'Etudes Judiciaires. Il est fait mention d'une création récente d'un conseil de perfectionnement, mais aucune précision n'est donnée quant à son rôle, ses fonctions, ses réunions et sa composition.

Les dispositifs d'évaluation des connaissances restent très traditionnels, sans pour autant qu'il puisse être reproché quoi que ce soit à ces derniers. Les modalités de contrôle de connaissances sont classiques et détaillées dans le règlement des examens commun à tous les masters de la faculté ; elles sont disponibles sur le site internet de la faculté.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Il n'est pas indiqué si les flux d'étudiants sont suivis qualitativement (formation initiale standard ou en alternance, formation continue, étudiants hors académie ou étrangers, étudiants boursiers, etc.) mais il y a un suivi quantitatif. Il n'est pas indiqué si le recrutement des étudiants fait l'objet d'un dispositif transparent dans lequel les éléments de décision sont rendus publics, mais on sait le recrutement se passe grâce à la plateforme APOFLUX. On observe que l'attractivité du master est extrêmement importante, le parcours « droit pénal comparé » étant, en 2020, le parent pauvre de la formation avec seulement 82 candidats et 8 inscrits, ce qui, au regard des 2268 candidatures déposées pour les cinq parcours et les 104 étudiants retenus, semble peu.

Les données relatives à la réussite, à la diplomation et à l'insertion professionnelle sont extrêmement limitées, peu détaillées et sans doute incomplètes au regard des incohérences qu'elle comporte. L'observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle mériterait d'approfondir le travail réalisé sur ces données afin de faciliter le pilotage de la formation. Concernant la réussite des étudiants et le devenir des diplômés, la fiche d'auto-évaluation renvoie à : « 5.2 et 5.3 Référentiel HCERES Grade de master », sans plus de commentaire.

### **Résultats constatés**

L'attractivité du master Droit pénal et sciences criminelles de l'université de Bordeaux est très importante. Le nombre de candidatures déposées en 2020, comme le nombre d'étudiants inscrits, sont plus que conséquents. Si l'on regrette que les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle ou à la réussite aux concours ne soient pas mentionnés, on ne peut que constater la richesse de cette formation et l'importance de la diversité des parcours qui sont proposés au sein de ce master.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Enseignement académique de très grande ampleur, variété et qualité.
- Préoccupation de l'international par proposition de perfectionnement dans plusieurs langues étrangères et non pas seulement l'anglais.
- Échanges avec des universités étrangères, surtout canadiennes.

**Principaux points faibles :**

- Environnement hors préoccupations académiques encore peu étoffé.
- Adéquation avec l'Institut d'Études Judiciaires peu documenté vu son importance dans la finalité du master.
- Corps enseignant peu ouvert sur le monde professionnel.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* se présente, à titre principal, non comme une formation professionnalisante mais comme une formation dont la finalité première reste la préparation à des examens et concours de fort niveau. Pour y répondre, son contenu académique est particulièrement robuste, complet et diversifié. Sa préoccupation d'une ouverture à l'étranger apparaît tout à fait remarquable et ne demande qu'à être développée et précisée. De plus, la dimension spécifiquement du master académique semble laisser un peu de côté les dispositifs d'accompagnement et d'amélioration mais il semble qu'une réflexion de fond soit déjà engagée en ce sens avec la création d'un conseil de perfectionnement. Enfin, la réflexion d'un sixième parcours, cette fois-ci en formation continue, autour du droit pénal économique, semble aussi très bienvenue.

# MASTER DROIT PRIVÉ

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Dans le cadre du collège Droit, science politique, économie et gestion (DSPEG), le master *Droit privé* de la Faculté de Droit et Science politique de l'Université de Bordeaux a pour finalité de donner aux étudiants les connaissances et compétences attendues de tout juriste de droit privé amené à exercer dans le secteur judiciaire ou juridique (avocat, magistrat, juriste en entreprise et compagnies d'assurances, conseiller en gestion de patrimoine, huissier de justice, mandataire judiciaire à la protection des majeurs, enseignement et formation juridique).

La mention *Droit privé* regroupe six parcours : *Droit privé approfondi*, *Droit des personnes et des familles*, *Droit et gestion du patrimoine*, *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, *Droit et pratique de l'assurance*, *Droit privé comparé*. Parmi ceux-ci, le parcours *Droit et pratique de l'assurance* est en formation continue sur deux ans.

En 2018-2019, il y avait 536 inscrits dans l'ensemble du master pour 116 diplômés en master 2.

Le collège DSPEG est localisé sur quatre sites : le site de Pessac (campus principal), le site de Pey-Berland (situé au cœur de Bordeaux) et les antennes départementales d'Agen et de Périgueux (Institut de droit et d'économie d'Agen, Institut de droit et d'économie de Périgueux).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et les compétences à acquérir sont clairement définis. Il est fait référence aux compétences des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les objectifs affichés consistent principalement à acquérir une culture juridique approfondie en matière de droit privé ainsi qu'une méthode privilégiant non seulement l'esprit d'analyse, mais aussi l'autonomie. Malheureusement les connaissances à acquérir ne sont pas définies pour chaque parcours. Il n'y a pas non plus de distinction entre celles à acquérir au niveau du master 1 et celles du master 2. Malgré tout, l'intitulé, le contenu de la formation et les apprentissages sont cohérents et compréhensibles.

Malgré l'absence d'indication par parcours, on note que les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes. Ils sont en adéquation avec les enseignements. Les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre en doctorat.

Les poursuites d'études sont juste indiquées dans un tableau fourni dans le dossier d'auto-évaluation (« Tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études »). Et rien n'indique que celles-ci soient connues des étudiants.

### Positionnement de la formation

Seul le positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement et du site est précisé. On apprécie que, suivant les types de parcours une approche pluridisciplinaire soit possible (sociologie, médecine pour le parcours *Droit des personnes et des familles*, économie ou gestion pour le parcours *Droit du patrimoine*). Fort opportunément, des liens étroits ont été tissés entre parcours ou avec d'autres mentions comme le master *Droit notarial* (pour le parcours *Droit du patrimoine*) ou le master *Droit de la santé* (pour le parcours *Droit des personnes et des familles*), ce qui permet de donner aux étudiants une formation la plus complète possible. En revanche, aucune passerelle n'est indiquée.

La mention *Droit privé* est rattachée à deux pôles de recherche : l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP) et le Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé (CERFAPS). Seule la poursuite en thèse est évoquée. Le dossier indique que la formation s'inscrit dans les axes de recherche soutenus par le Département Droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux.

Par le biais des stages obligatoires dans les parcours *Droit du patrimoine* et *Droit et pratique des assurances*, des relations importantes existent avec les compagnies d'assurances, courtiers, banques, gestionnaires privés de

patrimoine, mandataires à la protection des majeurs, associations, mandataires ad hoc, cabinets d'avocats. On note dans le tableau de l'équipe pédagogique que de nombreux intervenants issus des mondes socio-économiques figurent dans la formation (avocats, notaires, assureurs, cadre bancaire, gestionnaire de patrimoine...). Cependant, aucun accord de partenariat avec une institution du milieu socio-économique n'est indiqué dans le dossier.

La mention affiche des partenariats avec des universités étrangères (Allemagne, Canada/Québec et Belgique), mais aucun partenariat officiel n'a été mis en place. Néanmoins il existe des colloques et des enseignants étrangers sont invités. La formation n'affiche pas d'autres partenariats académiques actuels ou à venir.

## Organisation pédagogique de la formation

Sept tableaux des unités d'enseignement sont présentés pour expliquer l'offre de formation de la mention *Droit privé*. D'abord, sur les six parcours affichés, on ne trouve pas de tableau sur le parcours *Droit privé comparé* qui, par ailleurs, n'est jamais évoqué dans le dossier. Le parcours *Droit et pratique de l'assurance* est tubulaire et présente quatre semestres en formation continue sur deux ans en parfaite cohérence avec les objectifs du diplôme. Il semble ensuite qu'il y ait une première année de master mention *Droit privé* dotée d'un tronc commun (première année de master - *Droit privé*, parcours *Droit privé général*).

Le parcours *Droit du patrimoine* présente sa spécificité en 2 tableaux, le master 1 s'intitulant : « Tronc commun *Droit privé / parcours Droit du patrimoine* » et le master 2 devenant un parcours *Droit et gestion du patrimoine*. Enfin, les 3 autres parcours (*Droit des personnes et des familles*, *Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier*, *Droit privé approfondi : dominante droit civil*) ne présentent que le master 2.

Malgré l'extrême difficulté à s'y retrouver et la présentation qui laisse apparaître une certaine fictivité de la mention, on ne peut que reconnaître la grande qualité de l'offre de formation et son adéquation avec les connaissances et compétences à acquérir quels que soient les parcours (mis à part le parcours *Droit comparé* pour lequel rien n'est dit sur les modalités de dispensation des cours (à distance ou non), sur les enjeux de la formation tout au long de la vie ou sur la capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Mis à part, le parcours *Droit et pratique de l'assurance*, on ne sait pas si l'alternance est possible dans les autres parcours.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont évoquées pour l'obtention du diplôme. Des modalités de mises à niveau sont prévues.

La formation accorde une place très limitée à l'approche compétences. La maquette du master 1 a seulement été divisée, chaque semestre, en trois blocs de compétences : compétences fondamentales (*Droit patrimonial de la famille et droit des affaires*), compétences complémentaires (*Droit de l'immeuble, Droit international privé et Droit de l'immobilier*) et compétences transversales. En master 2, les blocs de compétences n'ont pas encore été définis, mais on voit bien que c'est une réelle préoccupation de la formation. Des modalités pédagogiques variées sont proposées (travaux de groupe, clinique juridique, pédagogie inversée...).

En master 1 est opportunément prévu un choix entre une unité d'enseignement (UE) professionnalisation ou une unité d'enseignement (UE) recherche. En master 2, les étudiants qui souhaiteraient poursuivre en doctorat peuvent décider de faire un mémoire de recherche, avec un sujet théorique et sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Des stages facultatifs sont proposés dans chaque parcours et même en sus des stages obligatoires des parcours *Droit du patrimoine* et *Droit et pratique des assurances*. Rien n'est dit sur l'accompagnement des étudiants dans la recherche de ces stages.

Des cours de langue obligatoires sont organisés en master 1 et en master 2. Les étudiants bénéficient également, chaque année, de cours réalisés par des professeurs étrangers invités. Un cours de droit comparé est réalisé en langue anglaise par un enseignant-chercheur de l'établissement. Des cours de droit comparé interviennent durant le cursus de formation et sont dispensés soit par des professeurs invités, soit par des enseignants-chercheurs de l'établissement. Un stage à l'étranger est toujours possible.

La mobilité entrante et sortante des étudiants n'est pas évoquée, mais elle est possible puisque les modalités d'évaluation des acquis prévoient que les notes obtenues à l'étranger ne sont pas prises en compte. Seuls les ECTS sont éventuellement retenus.

L'utilisation de la plateforme Moodle par les enseignants du master est la seule utilisation du numérique que l'on peut relever.

Des séminaires ou réunions sont prévus dans les divers parcours pour préciser les attentes et consignes en matière de sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique, en particulier pour les étudiants amenés à rédiger un mémoire.

## Pilotage de la formation

Une liste des équipes pédagogiques est formellement identifiée pour tous les parcours sauf pour celui de *Droit privé comparé*. Cette liste impressionnante des intervenants ainsi que leur qualité est connue des étudiants et plus généralement des publics concernés. Il y a un réel équilibre entre les intervenants extérieurs issus du monde

industriel, socio-économique ou culturel et les enseignants-chercheurs. Cela répond aux finalités de la formation et permet une adaptation aux besoins variés des élèves.

Les responsables pédagogiques ne sont pas identifiés pour chaque parcours de master 1 et de master 2. Il est dit qu'un conseil de perfectionnement a été créé pour la mention et pour chaque parcours et qu'il se réunira une fois par an. Des statuts ont été élaborés pour fixer son rôle en matière pédagogique et stratégique. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels du notariat, de représentants des étudiants et des personnels assurant la gestion administrative de la formation. Il est présidé par un magistrat près la Cour de cassation. Cette mise en place du conseil de perfectionnement constituera un outil central d'analyse et d'amélioration du master.

L'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants. Les modalités d'évaluation des acquis de la première année et deuxième année du master sont connues et sont adoptées par le conseil de Faculté et par le conseil de Collège DSPEG.

La seconde chance n'est pas prévue en master 2 et le redoublement y est exclu. À titre exceptionnel, une faculté de redoublement peut être accordée pour motif légitime et sérieux dans les conditions définies dans le règlement intérieur de la faculté.

### **Dispositifs d'assurance qualité**

Contrairement à ce qui est indiqué, force est de constater que les flux d'étudiants ne sont pas vraiment suivis. On ne dispose d'aucun chiffre par parcours. Pas plus ne sont identifiés, en master 1 ou en master 2, les étudiants qui viennent de formation initiale, et ceux qui viennent de formation continue ou d'une autre université.

Le recrutement des étudiants se fait d'abord sur dossier et ensuite par entretien. Les étudiants connaissent à l'avance les critères de sélection grâce aux réunions d'information qui sont faites avant l'ouverture de la campagne des dossiers d'admission. Il est dit que les résultats sont toujours motivés. Le nombre de candidats n'est pas précisé.

La mesure de la réussite des étudiants, en tenant compte des parcours de formation suivis, n'est pas réalisée ni analysée. De même que le devenir des diplômés, cela malgré une remise des diplômes qui a lieu chaque année, pour les étudiants de master 2, dans les différents parcours.

Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) ne sont pas plus analysés. L'arrivée du nouveau Conseil de perfectionnement qui aura lieu après les délibérations d'examen devrait y remédier.

Un questionnaire d'auto-évaluation à la fin du master 1 et du master 2 sera mis en place à compter de la rentrée 2021-2022. Des réunions régulières seront organisées avec les étudiants pour s'assurer d'une progression continue. Le questionnaire sera anonyme et portera sur les enseignements dispensés ou les méthodes d'évaluation.

### **Résultats constatés**

On ne peut juger de l'attractivité de la formation puisque rien n'est dit sur le nombre de candidatures ni sur l'origine des inscrits. Pour apprécier les résultats du master *Droit privé*, on ne dispose que de trois chiffres pour les inscrits (on suppose en master 1) : 492 en 2017-2018, 536 en 2018-2019 et 375 en 2019-2020. Il n'y a aucun chiffre par parcours, ce qui est évidemment regrettable.

En revanche, on trouve un nombre inquiétant d'abandons ou de sortants pour une autre formation (181 en 2017-2018 et 208 en 2018-2019). Aucune explication n'est donnée sur ces chiffres. Enfin, on ne trouve qu'un nombre de diplômés pour l'ensemble de la mention : 113 en 2017-2018 et 116 en 2018-2019. Ce qui rend impossible l'appréciation de l'opportunité et l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés des différents parcours. On constate néanmoins que moins du quart des inscrits en master 1 sont diplômés en master 2 (113 diplômés pour 492 inscrits et 116 diplômés pour 536 inscrits), ce qui est problématique et qui aurait pu donner lieu à des explications et surtout à réflexion.

Pour l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, des chiffres toujours globaux indiquent que, sur 71 répondants en 2017-2018 et 79 en 2018-2019, 52 diplômés sont en en poursuite d'études en 2017-2018 et 51 en 2018-2019, sans que l'on sache s'il s'agit d'un doctorat, de l'Institut d'études judiciaires (IEJ) ou d'un autre master. Sachant que ce chiffre correspond à plus du tiers des diplômés (116 en 2019), l'absence de commentaires est vraiment embarrassante. On constate ensuite qu'un diplômé est en recherche d'emploi par année. Enfin, sont affichés 15 diplômés insérés dans la vie professionnelle en 2017-2018 et 27 en 2018-2019, sans que l'on sache dans quel type d'emploi.

La remise des diplômes qui a lieu chaque année, pour les étudiants de master 2, dans les différents parcours pourrait servir à l'information des responsables de parcours.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Équipe pédagogique variée et reconnue.
- Adaptation des maquettes et parcours aux projets professionnels des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Mention sans pilotage.
- Peu de données chiffrées (aucune donnée chiffrée par parcours, pas de nombre de candidatures au master, poursuites en doctorat, suivi des diplômés...).
- Pas d'analyse des échecs, abandons et des poursuites d'études.
- Aucune information sur le parcours Droit privé comparé.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *Droit privé* malgré sa réputation semble n'être qu'un regroupement de parcours sans véritable pilotage. L'absence de données chiffrées par parcours, l'absence du nom de leur responsable et l'absence de suivi des flux entrants et sortants des étudiants tant au sein du master qu'à l'international attestent d'un faible encadrement de la formation au niveau de la mention. Il est à signaler qu'un conseil de perfectionnement vient d'être créé et qu'un questionnaire d'auto-évaluation à la fin du master 1 et du master 2 sera mis en place à compter de la rentrée 2021-2022. Il s'agit de points positifs pour la coordination pédagogique au niveau de la mention. Ils permettront sans doute une identification plus précise du contenu de la mention et des flux d'étudiants y compris le suivi des étudiants diplômés.

# MASTER DROIT PUBLIC

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit public* proposé par l'Université de Bordeaux vise à préparer les étudiants à différents métiers à dominante juridique liés aux activités des personnes publiques. La mention est déclinée en sept parcours : *Action territoriale, Droit public approfondi, Droit public des affaires, Droit et pratique des contentieux publics, Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement, Droit public comparé, Droit public spécialisé Franco-Hellénique*. Il reprend de nombreuses compétences figurant sur la fiche RNCP et comprend des unités de professionnalisation mais également de recherche.

Les enseignements se déroulent à la faculté de droit de Bordeaux en présentiel. Le parcours franco-hellénique est néanmoins en partie délocalisé.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation apparaît clairement et la subdivision entre les différents parcours de master est nette et marque leur complémentarité. Les connaissances sont bien identifiées tout comme les compétences que les étudiants doivent acquérir au regard de la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui correspond à la mention de master droit public. L'ensemble est précisé par un supplément au diplôme particulièrement étayé. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont identifiés là aussi par référence à la fiche RNCP.

### Positionnement dans l'environnement

Si la mention droit public est classique par rapport à ce qui se pratique dans la plupart des universités, elle marque son originalité par son ouverture à des étudiants non-juristes mais surtout par la singularité de ses parcours de droit comparé, qu'il s'agisse du parcours de droit public comparé ou du parcours Franco-Hellénique.

Elle est rattachée à deux unités de recherche du département Droit et transformations sociales de l'Université de Bordeaux : l'Institut Léon Duguit et le Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État.

Outre cet adossement en termes de recherche, elle s'appuie sur de nombreux partenariats avec des structures publiques ou privées, qu'il s'agisse de cabinets d'avocats spécialisés en droit public, de juridictions financières ou de collectivités territoriales. Ces partenariats se concrétisent par l'accueil des étudiants en stage ou dans le cadre de contrat d'apprentissage mais aussi par l'intervention de professionnels dans le cadre des différents parcours composant la mention.

Enfin, la mention se nourrit de différents partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers (Université nationale et capodistrienne d'Athènes et Université Santo Tomas de Bogotá notamment) qui permettent une délocalisation de la formation et favorisent la mobilité étudiante. L'existence d'un parcours *Droit public comparé* devrait être de nature à renforcer ces partenariats.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation est conçue sur 4 semestres. Lors des deux premiers semestres, les enseignements sont largement mutualisés mais des enseignements de spécialisation apparaissent déjà, ce qui facilite l'orientation des étudiants vers un parcours de master 2.

De par la diversité de ses parcours, la mention droit public est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants. Elle s'adresse d'ailleurs un public varié puisqu'elle est ouverte à la formation initiale comme à la formation continue (et accessible au titre de la validation des acquis de l'expérience - VAE ou de la validation

des études supérieures - VES) et que certains de ses parcours sont ouverts à l'alternance (parcours action territoriale et parcours droit public des affaires). Aucune indication ne vient expliciter ces affirmations.

Elle peut d'ailleurs être suivie à distance pour les étudiants qui ne peuvent pas assister en présentiel aux enseignements par le biais, notamment, de la plate-forme Moodle. Elle est enfin adaptée à l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières qui peuvent bénéficier du soutien du service d'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques de l'université de Bordeaux. Toutefois, aucun élément ne permet de quantifier les étudiants ayant bénéficié de ces adaptations.

L'approche compétences est développée dans le cadre de la formation par référence aux compétences professionnelles mentionnées dans la fiche RNCP de la mention *Droit public*. Elle est également mise en œuvre par les intervenants extérieurs à l'université qui développent dans leurs enseignements des aspects concrets de la pratique juridique. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées (études de cas, rédaction d'actes administratifs, mise en situation, préparation de recours contentieux...). En revanche, la formation ne dispose pas à ce jour de référentiel de compétences qui lui soit propre. Il pourrait être pertinent d'aller dans cette voie. La mise en place d'un portefeuille de compétences pourrait utilement accompagner ce dispositif.

La démarche scientifique est bien prise en compte à travers la possibilité pour les étudiants de la première année de master de suivre des enseignements facultatifs leur permettant de s'initier à la recherche. Dans ce cas ils disposent d'un enseignement méthodologique spécifique. Cette ouverture à la recherche peut être poursuivie dans le cadre du parcours droit public approfondi. Plus largement, l'ensemble des parcours de la mention prépare à la poursuite en doctorat de droit public. Les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique tenant notamment à la lutte contre le plagiat tandis que les enseignants ont la possibilité d'utiliser le logiciel Compilatio.

En parallèle, la formation met l'accent sur les compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle à travers les stages qui sont obligatoires au niveau de la deuxième année de master dans la plupart des parcours pour des périodes supérieures à deux mois. L'insertion professionnelle est facilitée par l'appui du service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université de Bordeaux ainsi que par le réseau des anciens qui est formalisé pour chaque parcours de la mention.

La dimension internationale se caractérise par une mobilité entrante comme sortante mais aussi par des cours de langue étrangère qui sont obligatoires pour les deux années de Master. Toutefois, il ne semble pas exister de cours disciplinaire dispensé en langue étrangère.

Les modalités pédagogiques incluent l'utilisation élargie du numérique avec la mise en place de pratiques interactives synchrones et asynchrones sans que les nouvelles pratiques pédagogiques évoquées soient explicitées.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée presque à parité d'enseignants chercheurs et de représentants du monde professionnel. Elle est portée à la connaissance des candidats à l'entrée de la mention par le biais du site Internet de l'Université de Bordeaux. Elle est réunie au moins une fois par an dans le cadre de chaque parcours et peut ainsi participer au pilotage de la mention. Les responsabilités et rôles des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis.

Le pilotage de la mention est placé sous la responsabilité des responsables de la mention et de parcours qui s'appuient sur les moyens administratifs et pédagogiques mis à leur disposition par l'Université. L'organe central du pilotage la formalisation du pilotage est le conseil de perfectionnement qui évalue le bilan des formations et propose des pistes d'amélioration. Sa restructuration récente est de nature à lui permettre de remplir ses missions bien qu'aucun élément tangible ne soit encore fourni.

Les modalités de contrôle des connaissances sont annoncées aux étudiants. Elles font l'objet d'une publication sur le site internet. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont toutefois pas détaillées. Aucune indication n'est donnée quant à l'existence d'une seconde chance et aux règles de compensation. Néanmoins il existe une prise en compte de l'engagement étudiant sous forme de bonus.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le suivi des étudiants constitue une préoccupation réelle des responsables de mention et de parcours à travers l'encadrement des projets étudiants et leur suivi dans le cadre de leurs activités de recherche ou d'insertion

professionnelle. Les effectifs étudiants, l'attractivité de la formation, le taux de réussite des étudiants et l'avenir des diplômés font l'objet d'un suivi et d'une analyse.

Toutefois, il apparaît toutefois que, si chaque responsable suit les effectifs étudiants et est en mesure d'apprécier l'attractivité du parcours placé sous sa responsabilité, pour le moment, ces éléments ne font pas l'objet d'une remontée auprès des responsables de mention. Le dossier est ainsi très peu explicite s'agissant de la question de l'évaluation interne de la formation, de la mise en œuvre concrète de procédures d'amélioration continue ou d'assurance qualité interne qui ne sont pas standardisées. Le dossier évoque sur ces aspects une possible amélioration avec la refonte du conseil de perfectionnement.

### Résultats constatés

Les effectifs sont assez variables selon les années mais compris entre 86 et 158 étudiants. L'attractivité à l'entrée de la mention est forte puisque pour l'année 2020, seulement 15,6 % des candidats y ont été intégrés. Néanmoins l'analyse mériterait d'être complétée par le nombre de candidatures et le taux de pression qui ne sont pas mentionnés.

Le taux de réussite en première année varie entre 64,5 % et 82,4 %. En deuxième année il est supérieur à 85 %. L'insertion professionnelle des diplômés est assez bonne puisqu'à 6 mois le taux d'emploi est de presque 50 % et, trois ans après l'obtention du diplôme, il est supérieur à 65 %. Néanmoins, il est difficile de fournir un avis éclairé puisque les seules données concernent l'année 2017-2018.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Partenariats avec des universités étrangères et les milieux professionnels particulièrement attractifs.
- Utilisation élargie du numérique et des pratiques asynchrones.
- Systématisation de l'appui sur le réseau des anciens

### Principaux points faibles :

- Absence de référentiel de compétences propre à la formation.
- Absence de remontée des données relatives à l'attractivité de chaque parcours auprès des responsables de mention.
- Absence de dispositifs d'évaluation et d'amélioration continue standardisés.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La mention de master *Droit public* est complète et bien structurée. Elle dispose éléments permettant de renforcer son attractivité, notamment au niveau international. Son pilotage est bien formalisé et les résultats qu'elle présente semblent bons, compte tenu des éléments fournis.

Il pourrait être intéressant de réfléchir à la construction d'un référentiel de compétences qui lui serait propre et à la mise en place d'un portefeuille de compétences ainsi qu'à l'amélioration du suivi des étudiants (de la candidature à l'insertion professionnelle).

# MASTER DROIT SOCIAL

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Droit social* de l'Université de Bordeaux regroupe quatre parcours de master, s'étalant chacun sur deux années de formation : *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS), *Droit du travail et de la protection sociale* (DTPS), *Droit des relations de travail dans l'entreprise* (DRTE) et *Droit social comparé* (DSC).

Ces quatre parcours sont bien différenciés et présentent chacun des spécificités. Le parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* est réservé à la formation continue. Le parcours *Droit social comparé* contient un semestre de mobilité obligatoire. Le parcours *Droit du travail et de la protection sociale* offre aux étudiants des séminaires de recherche, tandis que le parcours *Droit des relations de travail dans l'entreprise* est plus orienté vers la professionnalisation des étudiants et leur insertion en entreprise.

La formation a lieu sur le site de Pessac.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage poursuivis par la formation ont été précisément définis. La mention a pour objectif de former les étudiants à tous les métiers du droit social, qu'il s'agisse d'emplois dans le secteur privé (DRH, juriste au sein de diverses organisations), dans le secteur public (inspection du travail) ou bien encore de former les cadres des organismes de sécurité sociale ou les futurs avocats. Le master ne néglige pas non plus la recherche et peut déboucher sur des thèses de doctorat.

Les connaissances et compétences à acquérir par les étudiants font également l'objet d'une identification très précise. Elles sont indiquées à ceux-ci en début d'année et sont accessibles sur le site internet de l'Université, par l'intermédiaire des plaquettes d'information des différents parcours qui y sont publiées.

De manière générale, il est donc possible d'affirmer que le contenu de la formation est cohérent et complet. Les quatre parcours ont été élaborés en fonction des débouchés envisagés pour chacun d'eux, ce qui permet une adéquation parfaite entre les enseignements dispensés et les débouchés professionnels identifiés. De même, la formation semble en conformité avec les exigences imposées par la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de la mention.

### Positionnement dans l'environnement

La mention *Droit social* se distingue très nettement des autres masters proposés par l'Université de Bordeaux et se présente comme une formation unique en son genre, tant sur le plan local que régional.

Elle s'appuie sur un centre de recherche, le centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (l'UMR COMPTRASEC), qui alimente en grande partie les enseignants-chercheurs intervenant au sein de la mention. Le rôle prépondérant joué par ces derniers offre aux étudiants l'opportunité de s'orienter vers la recherche universitaire.

En outre, les liens entre la recherche et le monde professionnel sont valorisés grâce à l'intervention de nombreux professionnels, qui sont souvent d'anciens étudiants de la formation. Ainsi, bien que les relations entretenues avec les différents acteurs du monde socio-professionnel ne soient pas formalisées de manière officielle, via la conclusion de partenariats, il ne fait pas de doute que la formation s'appuie sur un réseau très étoffé d'entreprises, de syndicats et d'associations. Ces relations entretenues de manière étroite et pérenne avec les professionnels locaux et régionaux facilitent considérablement l'accueil des étudiants en stage ainsi que l'accès de ces derniers à leur profession future.

Enfin, l'ouverture de la formation à l'international se réalise facilement grâce à l'orientation du centre de recherche vers le droit comparé, qui se concrétise au travers de l'existence d'un parcours *Droit social comparé*.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation permet aux étudiants de s'orienter, en fonction de leur projet professionnel, vers l'un des quatre parcours qui leur sont proposés. Tous les métiers du droit social peuvent ainsi être envisagés, tant la mention permet de couvrir la totalité du champ de la discipline.

À l'exception du parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS), qui ne propose qu'une formation continue, les enseignements peuvent être suivis en formation continue ou en alternance, et peuvent déboucher sur une insertion en entreprise ou sur une poursuite d'études en doctorat. Ce master n'oublie pas non plus les futurs avocats, puisqu'il propose un cours de procédure civile dans les enseignements optionnels.

En outre, la formation offre une place intéressante à l'approche compétences. En effet, la première année est organisée en blocs de compétences dont la composition est connue des étudiants et de l'équipe pédagogique. Une partie de l'équipe pédagogique est même formée à l'approche compétence dans le cadre de la mission d'appui à la pédagogie et à l'innovation (MAPI) de l'Université de Bordeaux. En réalité, il faut seulement regretter que cette approche n'ait pas été également mise en œuvre en deuxième année.

En ce qui concerne l'ouverture de la formation à la recherche, cette dernière ne semble pas discutable. Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de s'orienter vers un doctorat, après avoir suivi des formations à et par la recherche. Néanmoins, il est essentiel que les étudiants fassent attention au choix de leur parcours, puisque ces derniers ne proposent pas le même niveau de préparation au doctorat.

En effet, seuls les parcours *Droit des relations de travail dans l'entreprise* (DRTE) et *Droit du travail et de la protection sociale* (DTPS) offrent aux étudiants la possibilité de suivre des travaux dirigés de méthodologie à la recherche et de procéder à la rédaction d'un mémoire. Optionnels au sein du parcours DRTE, ces travaux ne sont d'ailleurs obligatoires qu'au sein du parcours DTPS, qui se présente ainsi comme le parcours le plus adapté pour les étudiants souhaitant se consacrer à la recherche.

Au sein des autres parcours, la dimension scientifique reste présente, mais elle s'exprime différemment, au travers des divers projets que les étudiants peuvent effectuer avec les acteurs du monde socio-économique (rapport de stage, projet tuteuré, etc.).

Ce constat est d'autant plus intéressant qu'il s'agit avant tout d'un master professionnalisant comprenant, au sein de la plupart des parcours, des périodes de stage en milieu professionnel. En effet, des stages ou une alternance sont obligatoires dans deux des parcours de la mention – les parcours *Droit de l'emploi et des relations sociales* (DERS) et *Droit des relations de travail dans l'entreprise* (DRTE) –, et sont fréquemment réalisés dans le cadre d'un troisième parcours – *Droit du travail et de la protection sociale* (DTPS).

Ainsi, le master *Droit social* se présente comme une formation très complète, tant du point de vue thématique, que du point de vue des types d'enseignements dispensés (enseignements théoriques et pratiques).

De plus, cette formation prépare correctement les étudiants à l'international puisqu'elle propose des cours de langue et des cours de droit en anglais. Le parcours *Droit social* comparé est même précisément orienté vers l'international et impose aux étudiants une mobilité vers une université étrangère de leur choix au cours du second semestre.

Enfin, la formation sensibilise convenablement les étudiants à l'intégrité scientifique, lesquels sont avertis que des logiciels de détection peuvent être utilisés pour lutter contre la fraude et le plagiat (*Compilatio*).

## Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est très diversifiée. Elle est composée d'universitaires et de professionnels spécialistes de la matière (experts-comptables, inspecteurs du travail, responsables des ressources humaines, juristes en droit social, magistrats, avocats, etc.). Le choix des intervenants professionnels est en parfaite cohérence avec la finalité de la formation et permet de donner aux étudiants un aperçu des missions pouvant leur être confiées dans la vie professionnelle.

Un conseil de perfectionnement a récemment été mis en place pour améliorer le pilotage de la formation, de même qu'une évaluation des enseignements par les étudiants (pédagogie inversée).

Ce conseil de perfectionnement aura vocation à se réunir au moins une fois par an, afin d'associer les professionnels et les étudiants, plus précisément les présidents des associations de chacun des quatre parcours de la mention.

Les modalités d'examen sont connues des étudiants et respectent la semestrialisation et le système européen de crédits (ECTS). La seconde chance n'est pas prévue en master 2. Le redoublement est exclu. À titre

exceptionnel, une faculté de redoublement peut être accordée pour motif légitime et sérieux dans les conditions définies dans le règlement intérieur de la faculté.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les étudiants peuvent suivre le master en formation initiale, en formation continue, ou en apprentissage, à la suite d'une validation des acquis professionnels (VAP). L'obtention du diplôme par validation des acquis de l'expérience (VAE) est aussi possible.

Le processus de sélection est transparent puisqu'il est communiqué aux étudiants à l'occasion des réunions d'information sur le master et au moyen du site internet de l'Université.

Les flux d'étudiants sur la période allant de 2018 à 2020 font l'objet d'un suivi correct. Ils témoignent de l'attractivité d'une formation qui, en moyenne, accueille près de 220 étudiants par an. Toutefois, il est possible de regretter l'absence de certaines données chiffrées. En effet, il est dommage que cette étude ait été réalisée de manière globale, sans faire état des statistiques afférentes à chacun des parcours proposés. Une étude plus détaillée aurait permis de se prononcer avec plus d'acuité sur l'attractivité des différents parcours, et d'identifier avec précision ceux au sein desquels le taux de réussite des étudiants peut être amélioré.

En outre, si la formation dispose d'un certain nombre de données chiffrées sur le devenir de ses étudiants, il faut reconnaître que ces données doivent, là encore, être complétées. Notamment, il est dommage que le type d'emploi occupé et le type de contrat conclu par les anciens étudiants n'aient pas été précisés, puisqu'il s'agit de données déterminantes pour vérifier que les résultats obtenus par la formation sont en adéquation avec les débouchés identifiés.

Ces données sont même indispensables pour permettre au conseil de perfectionnement de se prononcer sur l'efficacité de la formation et d'en tenir compte dans l'évolution du diplôme.

### **Résultats constatés**

En raison du manque de données chiffrées, il est difficile de se faire un avis définitif sur l'efficacité de la formation. Tout au plus est-il possible de faire des conjonctures, en se fondant sur les quelques éléments communiqués dans le dossier.

Ainsi, au regard du nombre d'étudiants inscrits, il est possible d'affirmer que la formation est attractive. Néanmoins, il semblerait que le taux de réussite en première année de master soit perfectible, puisqu'il avoisine seulement en moyenne les 70 %. En deuxième année, il n'est fait état d'aucune donnée chiffrée permettant de se prononcer sur le taux de réussite des étudiants. On constate néanmoins que moins du quart des inscrits en master 1 sont diplômés en master 2 (52 diplômés pour 245 inscrits ; 49 diplômés pour 225 inscrits), ce qui est problématique et qui aurait pu donner lieu à des explications.

Une fois diplômés, les étudiants se répartissent à peu près de manière égale entre la poursuite d'études et l'insertion professionnelle immédiate. Seule une minorité d'étudiants est en recherche d'emploi quelques mois après la sortie du master (le délai à l'issue duquel l'enquête est réalisée n'est pas communiqué). Toutefois, il n'est pas possible de se prononcer sur l'adéquation des résultats de la formation avec les débouchés identifiés.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Formation complète et diversifiée.
- Très bonne insertion dans le monde professionnel.
- Ouverture intéressante à l'international.

### **Principaux points faibles :**

- Suivi perfectible des flux d'étudiants.
- Suivi perfectible du devenir des diplômés.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Droit social* de l'Université de Bordeaux propose une formation très complète, qui offre aux étudiants des possibilités de spécialisation intéressantes, en adéquation avec les besoins socio-professionnels locaux. De manière très classique, elle suit une logique de spécialisation progressive qui s'appuie sur une équipe pédagogique performante, composée à la fois d'enseignants-chercheurs et de professionnels souvent recrutés parmi les anciens étudiants de la formation. En outre, elle bénéficie d'une ouverture intéressante à l'international, qui participe incontestablement à son rayonnement.

Cependant, il apparaît essentiel d'améliorer le suivi chiffré de la formation qui, en l'état, ne permet pas d'apprécier avec précision les résultats obtenus par la formation et risque d'obérer sensiblement le travail qui sera effectué par le conseil de perfectionnement.

# MASTER ÉCONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHÉS

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Économie de l'entreprise et des marchés* de l'Université de Bordeaux est une formation qui se déroule sur deux semestres pour un volume horaire de 537 heures (équivalents TD) permettant de capitaliser 60 crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits). Ce master regroupait initialement deux parcours : *Economic Affairs* (en formation initiale) et *Affaires économiques* (en formation continue). Mais ce dernier n'ayant pas été ouvert faute d'un nombre suffisant de candidats, le master semble se présenter désormais sous la forme d'un parcours unique. Le document d'auto-évaluation apparaît ne contenir que des informations relatives à ce parcours.

Cette formation est offerte en formation initiale à un public d'étudiants étrangers ainsi qu'à des étudiants titulaires d'une première année de master ou de diplôme équivalent à la recherche d'une double compétence d'économiste.

Tous les enseignements sont délivrés en anglais et est mise en place, en amont, une formation intensive (diplôme universitaire Affaires économiques européennes) de trois mois ; de ce fait la formation ne débute que début décembre. L'enseignement est délivré sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) sur le campus de l'Université de Bordeaux.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master, à vocation professionnalisante, sont clairement définis. Les 18 enseignements de la maquette ne sont pas structurés en unités d'enseignements (UE) mais sont en cohérence avec les objectifs du diplôme et connus des étudiants. Ils visent à développer une compréhension de l'environnement économique international défini au sens large (économie, évaluation des risques, langues, cultures, civilisations etc.) en mêlant des enseignements relevant des sciences économiques, de la science politique, du management, des affaires et du droit.

Les compétences qui doivent être acquises par les étudiants sont listées et recensées autour de deux grands blocs : celui des compétences générales, d'une part et, celui des compétences spécifiques, d'autre part. Ces compétences sont aussi très bien répertoriées dans le supplément au diplôme joint au dossier d'auto-évaluation.

Les métiers accessibles à l'issue de la formation sont bien décrits dans le dossier ainsi que dans le supplément au diplôme et semblent correspondre aux objectifs de la formation. En revanche, aucune certification professionnelle n'est mentionnée dans le dossier.

### Positionnement dans l'environnement

La nature et l'orientation très spécifiques du parcours *Economics affairs* font que ce diplôme est sans concurrence au sein de l'Université de Bordeaux comme à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

La formation a noué un lien partenariat avec le comité CCEF (Conseillers du commerce extérieur de la France) pour la Nouvelle-Aquitaine qui lui fournit plusieurs intervenants.

La formation fait apparaître un lien standard avec la recherche à travers l'appartenance des enseignants-chercheurs intervenant en son sein à deux laboratoires : le Gretha (UMR CNRS 5113) et le Laréfi (EA 2954), sans pour autant que les axes de recherche de ces laboratoires semblent spécifiquement justifier du périmètre de la formation. On déplore de plus l'absence dans la formation d'enseignements consacrés à la méthodologie de la recherche, la poursuite d'étude doctorale n'étant clairement pas un objectif de la formation.

La présence de partenariats noués avec des universités étrangères (tel principalement celui avec l'université de Ningbo (Chine)) est à souligner. Cela prépare la venue de certains de ses étudiants, sans que soient

précisées dans le dossier d'auto-évaluation les modalités régissant une telle relation. Deux autres partenariats, de moindre ampleur, existent avec des universités étrangères (l'une allemande, l'autre américaine), dont on ignore les noms, qui régissent la venue de professeurs invités.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est une seconde année de master « suspendue » (i.e. sans première année), réduite au seul parcours *Economics affairs*, à vocation exclusivement professionnalisant. La formation est ainsi atypique dans le paysage des masters puisqu'elle se résume à ce seul parcours d'un M2 autour d'un bloc de 18 cours magistraux et délivrés entièrement en anglais à un public largement international. Les compétences attendues, assez diverses, sont clairement explicitées, bien qu'elles ne soient pas organisées sous la forme d'un portefeuille de compétences. Leur multiplicité et leur diversité questionnent en retour sur le degré d'approfondissement, comme attendu au niveau master.

Il n'y a pas d'informations concernant la présence (ou à l'absence) d'aménagements dédiés au public d'étudiants handicapés.

Le master peut être obtenu, totalement ou partiellement via le dispositif de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), ce qui a déjà été le cas pour deux personnes.

La formation ne s'appuie pas sur une pédagogie innovante, par projet, et n'impose pas d'expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages.

La formation prépare ses étudiants à l'international, telle est sa vocation même si la multiplicité de cours couvrant des champs variés disciplinaires variés questionne le degré d'approfondissement proposé. Le public est principalement constitué d'étudiants étrangers, dont environ 25 % issus de l'université partenaire chinoise. Le recours aux outils numériques est limité au sein de la formation et se résume en la possibilité d'accès des étudiants à la plateforme numérique de l'université.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est bien structurée et diversifiée : 14 enseignants-chercheurs et près de 10 professionnels participent à la formation (60 % d'enseignants-chercheurs titulaires et 40 % de professionnels).

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont bien définis. On apprécie la qualité des échanges entre l'équipe pédagogique et les étudiants via l'existence de réunions de concertation.

Il existe un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an, après l'analyse du retour de l'évaluation des enseignements effectuée par les étudiants. Cependant nous ignorons la composition de ce conseil et n'avons pas de compte-rendu joint au dossier, ce qui ne nous permet pas d'évaluer précisément la formation à ce niveau.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien définies et connues par les personnes intéressées. Les étudiants bénéficient d'une seconde chance. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont précisées dans la maquette des enseignements et conformes à la législation. Le supplément au diplôme est fourni.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Le master recrute en formation initiale principalement un public d'étudiants étrangers sur la base des dispositifs campus France et du partenariat avec l'université de Ningbo, sans informations précises sur les critères et les modalités de sélections retenus par les responsables pour l'entrée en M2. L'absence d'information sur le public entrant pour une formation qui délivre un master d'économie à l'issue de deux semestres seulement et pour des étudiants qui n'ont pas nécessairement de cursus préalable d'économie pose ainsi potentiellement question.

On peut apprécier cependant la qualité du dispositif d'évaluation interne de la formation : évaluation des enseignements par les étudiants, conseil de perfectionnement, réunions de concertation, ce qui semble avoir permis de faire évoluer la maquette des enseignements.

### **Résultats constatés**

La formation est attractive et monte en puissance, pour accueillir, en formation initiale, une trentaine d'étudiants, principalement étrangers dont 20 à 25 % de Chinois via le partenariat avec l'université de Ningbo. En revanche, le parcours ouvert à un public de formation continue n'a pas été ouvert, faute de réunir une demande suffisante pour atteindre le poids mort de la formation.

Le taux de réussite est excellent s'établissant à 100 % pour les trois dernières promotions.

Le dossier ne permet pas d'apprécier le suivi du devenir des étudiants même si on conçoit qu'il est problématique du fait de l'éloignement géographique d'une partie des diplômés. Cependant la seule enquête, pour laquelle sont joints au dossier les résultats, montre un taux d'insertion en emploi de 67 % à la sortie du diplôme, ce qui est sensiblement inférieur aux formations de master en économie, mais qui n'ont pas nécessairement le même public en accueil. Cependant la nature des emplois intégrés n'est pas indiquée.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- L'internationalisation de la formation et la présence d'enseignements en anglais constituent un atout.
- L'équipe pédagogique assure un bon accompagnement des étudiants.
- La formation bénéficie d'une forte attractivité.

### Principaux points faibles :

- Ce M2 suspendu le fait plus ressembler à un diplôme universitaire (DU) qu'à un véritable master.
- La quasi-absence du suivi du devenir des étudiants est à regretter.
- La pédagogie reste peu innovante.
- Le master semble souffrir d'une absence d'adossement explicite à la recherche.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Il est recommandé vivement à l'Université de Bordeaux de repenser l'architecture de ce parcours « suspendu » en l'intégrant dans un véritable cursus de master sur deux ans, ce qui permettrait de mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur projet professionnel notamment en rendant obligatoire une période de stage en France ou à l'étranger. En revanche, s'il s'agit de se positionner sur une formation d'un an comme actuellement proposée, un diplôme universitaire semblerait plus adapté. Si l'intérêt d'accueillir des étudiants étrangers en France dans un cursus délivré en anglais n'est pas contesté, il conviendrait aussi, dans une optique de développement de la francophonie, de les initier à la culture française en partenariat avec la composante de l'Université de Bordeaux gérant le Français langue étrangère (FLE).

On apprécie la qualité de l'écoute de l'équipe pédagogique auprès des étudiants, cependant un effort devra être fait pour obtenir des informations viables quant à leur devenir professionnel. On aurait aimé connaître les modalités précises régissant le partenariat en matière de sélection des étudiants entrants avec l'université de Ningbo.

# MASTER ÉCONOMIE DU DEVELOPPEMENT

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Économie du développement* de l'Université de Bordeaux forme des cadres supérieurs spécialisés dans les questions de développement des pays du sud, d'énergie ainsi que d'économie sociale et solidaire. La première année a pour objectif de renforcer les connaissances en économie et techniques quantitatives tout en préparant, par un jeu d'option aux spécialisations à venir en seconde année. Cette dernière a une visée plus directement professionnalisante.

Ce master s'articule autour de cinq parcours : *Conception et ingénierie de projets de développement*, *Économiste-statisticien du développement et de la population*, *Études d'impacts environnementaux*, *Ingénieur-économiste de l'énergie et de l'environnement*, *Économie sociale et collaborative-Responsable de projets*.

Le parcours *Études d'impacts environnementaux* est co-porté par les Universités de Bordeaux et Antananarivo (Madagascar).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont très clairement indiqués. Ils sont en cohérence avec les enseignements proposés ainsi qu'avec les métiers visés tels que décrits dans le supplément au diplôme. Ceux-ci sont présentés de façon détaillée ainsi que les compétences acquises au cours de cette formation.

Les débouchés sont également clairement présentés. Une distinction est faite entre les activités visées et les métiers possibles, ce qui fournit une bonne idée des finalités de la formation, en distinguant les différents parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de l'université de Bordeaux est très clair et pertinent. En revanche, sa position par rapport aux autres formations en économie du développement dans les universités françaises ou étrangères est assez peu développée, ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'originalité des spécificités offertes dans cette mention, qui semblent pourtant réelles. De plus, le dernier parcours proposé (économie sociale et collaborative) semble moins en cohérence avec l'ensemble des parcours de cette mention de master.

L'articulation avec la recherche est forte, principalement en liaison avec le GREThA, les responsables de formation étant membres de ce laboratoire et les thématiques pédagogiques sont en lien direct avec les thématiques de recherche développées. Elle se manifeste aussi par l'adossement à l'École doctorale "Entreprise, économie, société" et au Collège des Écoles doctorales, une part notable d'étudiantes et d'étudiants poursuivant en cursus doctoral.

Les relations avec les entreprises se font par des interventions de professionnels (de 30 à 40 % des enseignements selon les parcours) et par des stages.

Un partenariat de longue date existe avec l'université d'Antananarivo à Madagascar, qui organise une mobilité pour un des parcours (études d'impacts environnementaux) et les étudiants peuvent par ailleurs effectuer une partie de leurs semestres à l'étranger dans le cadre d'accords Erasmus+.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation offre une spécialisation progressive avec un tronc commun important en première année complété par un jeu d'option permettant une pré-orientation du public vers les parcours de deuxième année (le caractère contraignant ou réellement optionnel de ces choix offerts aux étudiants ne peut pas être établi). Elle est ouverte aux étudiants en reprise d'études et offre des possibilités de validation des acquis d'expériences et validation d'études traditionnelles.

Les compétences visées sont précisées pour chacun des parcours.

Au cours de chacune des années de master, des enseignements de méthode de la recherche sont proposés. En deuxième année, les étudiants peuvent choisir un module "recherche", quel que soit le parcours. Les étudiants ont alors le choix entre la rédaction d'un mémoire et un stage dans une institution de recherche. Les compétences transversales sont acquises grâce à des stages et des travaux sur projets réalisés avec des professionnels. Des travaux dirigés de pratique des langues sont soit obligatoires (anglais ou espagnol), soit optionnels (chinois ou arabe). En première année, trois unités d'enseignements sont par ailleurs dispensées en anglais. L'usage du numérique est généralisé au travers d'un espace numérique de travail et d'une plateforme pédagogique pouvant concerner des cours, des exercices, etc. Les étudiants sont sensibilisés aux questions d'éthique au travers de deux modules spécifiques et tous les travaux de recherche sont soumis au logiciel de détection du plagiat Compilatio.

### **Pilotage de la formation**

La liste des intervenants, leur qualité et leurs domaines de spécialité sont présentés aux étudiants en début d'année. Les responsabilités sont aussi clairement définies et des conseils pédagogiques ont lieu tous les semestres. Les étudiants participent au conseil de perfectionnement de chaque mention. Les maquettes de chaque parcours explicitent les modalités de contrôle des connaissances. L'absence d'annexe précisant les retours de ces conseils ne permet pas d'établir l'effectivité de ce dispositif.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les statistiques relatives aux étudiants sont réalisées soit par l'Université, soit par les instances de pilotage de la formation. Les modalités de recrutement apparaissent sur le site de la faculté. Le devenir des étudiants est appréhendé par l'Université mais aussi par les responsables de parcours, notamment auprès des réseaux sociaux. L'évaluation est faite chaque fin de semestre grâce à un questionnaire en ligne comprenant 10 items et des questions ouvertes. Les résultats sont bien sûr communiqués aux équipes pédagogiques.

### **Résultats constatés**

Les deux années pour lesquelles les résultats sont proposés sont 2017-2018 et 2018-2019. Ils montrent une progression du nombre d'inscrits et du nombre de diplômés. Le nombre d'étudiants en poursuite d'étude a nettement augmenté. L'évolution de l'insertion professionnelle est bonne mais la comparaison ne porte que sur deux années.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Objectifs de la formation sont clairement explicités et les débouchés sont nombreux.
- Organisation des cours entre les parcours est cohérente.
- Articulation avec la recherche est de très bonne qualité.

### **Principaux points faibles :**

- Le parcours *Économie sociale et collaborative*, pour pertinent qu'il puisse paraître en tant que tel, semble moins en cohérence que les autres parcours dans la mention prise dans son ensemble et semble fragiliser l'architecture globale de la formation.
- À l'exception notoire du partenariat avec l'Université d'Antananarivo pour l'un des parcours, les relations avec des universités étrangères, particulièrement issues de pays du sud, sont faiblement documentées.

### **Analyse des perspectives et recommandations**

Mention de master attractive, dont les perspectives semblent bonnes compte tenu des spécialités couvertes, dont on regrette la relative frugalité des statistiques sur les étudiants (origine, réussite, débouchés). On pourrait suggérer d'internationaliser plus certains parcours soit en association avec d'autres pays européens, soit avec des universités de pays en développement. La présence d'un parcours (économie sociale et collaborative), intéressant, mais un peu éloigné de l'intitulé de la mention et des objectifs des autres parcours pourrait éventuellement être réfléchié dans l'architecture globale de la carte des formations proposées.

# MASTER ÉCONOMIE INTERNATIONALE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Économie internationale* de l'Université de Bordeaux forme des spécialistes en économie internationale et européenne. L'objectif consiste à exposer aux étudiants les enjeux de la mondialisation commerciale et financière.

Après une année de M1 indifférenciée, la mention est composée de trois parcours en M2 : *Commerce et stratégies internationales (CSI)*, *Expertise en affaires européennes (EAE)*, *Économie, banque et finance internationales (EFBI)*, pour lequel existe un partenariat avec l'Université de Vérone avec une double diplomation. Les deux premiers parcours sont exclusivement à finalité professionnelle, le troisième a une double finalité professionnelle et recherche.

## Analyse

### Finalité de la formation

L'objectif du master est de former des cadres de haut niveau dans le domaine de l'économie internationale et européenne.

Le complément au diplôme indique pour chaque parcours, les débouchés et les compétences attendues.

Les étudiants disposent des informations sur les contenus des cours, les modalités de contrôle des connaissances et les conditions d'accès.

La cohérence entre les enseignements et les débouchés est claire.

Les différences entre les parcours apparaissent clairement.

### Positionnement dans l'environnement

L'Université de Bordeaux est la seule de la région à proposer un master d'*Économie internationale*. Il n'y a donc pas de redondance avec des universités proches.

Les intervenants issus, notamment, d'entreprises ou de banques apparaissent dans la liste des enseignants et attestent de la professionnalisation des diplômés. Les intervenants extérieurs assurent 30 % des enseignements. De plus, des conférences ouvertes aux étudiant(e)s sont organisées avec la Banque de France, des universités d'été et des semaines à l'étranger permettent aux étudiants de se familiariser avec des institutions susceptibles de les recruter à la fin de leurs études.

L'articulation avec la recherche découle des liens avec le LAREFI (Laboratoire d'analyse et de recherche en économie et finance internationales). Les enseignants de ce laboratoire assurent la majorité des enseignements. Les étudiants ont accès aux séminaires et aux ressources du laboratoire qui leur propose également des stages. Certains enseignants ont participé à la création d'une structure de formation par la recherche dans les initiatives d'excellence qui a pour objectif de financer des heures de cours et de la mobilité étudiante.

Le parcours *Économie, banque et finance* internationales bénéficie d'un partenariat avec l'Université de Vérone. Dans ce cadre, les étudiants effectuent un semestre à l'étranger et ont ensuite un double diplôme : le parcours EBF et International Economics and Business. Le partage des cours entre les deux universités permet d'offrir aux étudiants une grande diversité d'enseignements.

Le programme *Erasmus +* permet l'accueil d'enseignants étrangers.

### Organisation pédagogique de la formation

La mention est organisée en 4 semestres et est uniquement en formation initiale. Des publics tels que des personnes handicapées ou des sportifs de haut niveau peuvent être accueillis.

Il est indiqué que le master soutient la formation tout au long de la vie et les accès par validation des acquis de l'expérience (VAE) sont possibles.

La formation a été présentée en termes de compétences : préprofessionnelles, transférables, disciplinaires (principales ou connexes).

L'interdisciplinarité est présente avec des enseignements de droit et de gestion, qui représentent un tiers des enseignements. Le parcours Expertise en affaires européennes est bi-disciplinaire droit-économie.

La formation par et à la recherche se fait dès le M1 par des conférences de méthode, et la réalisation d'un mémoire. En deuxième année, les étudiants suivent un séminaire sur la méthodologie de la recherche et réalisent un mémoire de recherche ou un rapport de stage.

Selon les parcours, les compétences transversales sont acquises par des conférences assurées par des professionnels, des stages ou des « missions en entreprise » permettant la gestion concrète d'un projet. En M1, un enseignement de langue étrangère est obligatoire (une initiation à l'arabe et au chinois est possible). Les étudiants de M1 peuvent effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre d'Erasmus (les étudiants du Magistère font le premier semestre dans une université étrangère).

Le diplôme co-organisé avec l'Université de Vérone offre un semestre de cours en anglais.

L'utilisation du numérique se fait au travers de l'ENT, des cours d'économétrie et de modélisation. De plus, dans le cadre de la mission en entreprise, les étudiants doivent coordonner un travail d'équipe en distanciel.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est clairement présentée, y compris les intervenants extérieurs.

Les responsables pédagogiques constituent le comité de pilotage. L'équipe pédagogique se réunit au moins une fois par an.

Les moyens administratifs sont mis à disposition par la faculté Économie, gestion et AES.

Un conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, de professionnels et d'étudiants, il se réunit au moins une fois par an.

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sur les maquettes et dans un document spécifique.

### **Dispositif d'assurance qualité**

L'attractivité est mesurée à partir du nombre de candidats et de l'évolution du nombre d'inscrits. De ce point de vue les résultats sont très bons puisque ces chiffres indiquent une hausse de plus de 30 % entre 2016-2017 et 2019-2020.

Le tableau de bord indique un faible taux d'abandon (10 % en M1 et 2 % en M2). Les niveaux de réussite sont analysés par parcours et communiqués aux étudiants et aux enseignants. Ces taux sont plutôt faibles dans le M2 parcours EBF1, on s'interroge sur le point de savoir si ces taux sont attribuables à la mobilité internationale, ou à un autre facteur ?

L'analyse de l'insertion professionnelle est faite par l'université.

L'évaluation par les étudiants est réalisée au niveau des masters et porte sur les UE.

### **Résultats constatés**

Le nombre d'inscrits augmente régulièrement, mais les promotions ne semblent pas très importantes.

Comme souvent, l'enquête sur l'insertion professionnelle est difficile à interpréter en raison du faible nombre de réponses. La poursuite d'études est analysée et représente soit une inscription en thèse soit une inscription dans un autre master soit une catégorie "autres" dont le contenu n'est pas précisé.

En 2018-2019, 2 étudiants sont inscrits en thèse ; ce nombre peut être directement lié au nombre de contrats doctoraux, qui n'est pas indiqué.

21 diplômés sur 28 répondants sont insérés dans la vie professionnelle, ce qui est un bon résultat, mais on ne connaît pas le type d'emplois occupés.

Le ratio nombre de diplômés (M2) sur nombre de présents à l'examen est toutefois assez faible.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Les contenus des différentes spécialités du master, comme les modalités de fonctionnement de celui-ci sont clairement exposés
- Les choix offerts sont attractifs et il y a une bonne articulation avec le monde professionnel
- L'existence d'un double diplôme est un fort élément d'attractivité

### Principaux points faibles :

- Le nombre de diplômés en M2 par rapport au nombre de présents aux examens n'est pas très élevé
- On aimerait avoir plus d'informations sur les emplois occupés à n+1, n+2... Les carrières à l'international sont-elles suffisamment valorisées ?

### Analyse des perspectives et recommandations :

Des efforts devraient être déployés pour améliorer la réussite aux examens en M2.

Les spécialités des parcours se prêteraient bien à des diplômes entièrement en anglais, afin d'attirer des étudiants étrangers et de faciliter la pratique des langues aux étudiants français.

Les relations avec des institutions internationales pourraient être développées dans les enseignements afin d'élargir les possibilités professionnelles des étudiants, en particulier à l'international.

# MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* de l'Université de Bordeaux forme à la conception et la mise en œuvre de projets pouvant être entrepreneuriaux, organisationnels, numériques, logistiques et/ou industriels d'une part, au conseil à la création et à la conduite de ces projets d'autre part.

Le master est organisé en 4 parcours, avec une spécialisation progressive. Les modules sont communs en première année (socle *Entrepreneuriat et management de projets*) puis les différents parcours sont dédiés en deuxième année : *Entrepreneuriat : création d'entreprises* (ECE - parcours 1)/ *Entrepreneuriat : conseil et accompagnement en création et reprise d'entreprise* (ECAC - parcours 2)/ *Management de projets industriels* (MPI - parcours 3)/ *Consultant et chef de projet en ingénierie organisationnelle* (CCPIO - parcours 4, avec options Logistique ou Numérique).

Le master est proposé en formation initiale et en formation continue et les enseignements ont lieu à l'IAE de Bordeaux (pour les 3 parcours : ECE, ECAC et MPI) ainsi que sur le site de l'ESTIA (École Supérieure des Technologies Avancées – située à Bidart) pour le parcours CCPIO (seul parcours proposant de l'apprentissage).

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont clairement définis et mis à disposition des différentes parties prenantes pour chacun des quatre parcours proposés. Il en est de même pour les connaissances et compétences à acquérir, décrites dans un supplément au diplôme établi pour chaque parcours.

Les débouchés offerts par chaque parcours sont clairement affichés et renseignés. Ils correspondent bien aux enseignements proposés au cours de la formation ainsi qu'aux attentes du milieu socio-économique.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* met bien en avant ses spécificités au niveau régional et ses éléments de différenciation au niveau national, notamment à l'égard des masters du même champ à l'Université de Poitiers ou l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Le master est adossé à l'Institut de Recherche en Gestion des Organisation (IRGO), laboratoire de recherche de l'Université de Bordeaux, dont les axes de recherches (entrepreneuriat et pédagogie de l'entrepreneuriat) sont liés directement aux problématiques abordées dans les quatre parcours, ce qui est bénéfique pour l'ouverture scientifique des étudiants. De même, il peut s'appuyer sur le Centre d'Innovation Sociétale (CIS) de l'Idex Université de Bordeaux « GRP Lab ».

La formation entretient des relations étroites avec le milieu socio-économique : les intervenants professionnels issus de l'écosystème entrepreneurial local sont impliqués dans l'animation du diplôme (au niveau des stages, des projets étudiants, ou encore du Conseil de perfectionnement).

Le master n'a pas mis en place de coopération avec des établissements étrangers. La dimension internationale est liée avant toute chose à la réalisation de stages à l'étranger. Aucune certification en langues n'est a priori proposée.

### Organisation pédagogique de la formation

La structure des enseignements est clairement adaptée aux projets des étudiants. Les différents parcours de spécialisation sont bien structurés en unités d'enseignement (UE) et crédits ECTS et favorisent une pédagogie par projet. Toutefois, aucune information donnée sur l'adaptation de la formation aux publics particuliers.

Les différents parcours sont accessibles en formation initiale et en formation continue ; la possibilité d'alternance est réservée au parcours CCPIO. Le master peut être intégré suite à une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et peut être validé par des démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des études supérieures (VES). Il n'y a pas d'information en revanche sur l'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières.

Si la structure du diplôme ne repose pas sur la transcription des UE en compétences, l'équipe pédagogique montre un réel souci de prise en compte du développement des compétences au travers de la pluralité des activités pédagogiques proposées.

Le master permet aux étudiants de se confronter concrètement à la démarche scientifique au travers d'un module « Méthode et recherche » proposé à l'ensemble des étudiants de M1. Les modalités pédagogiques sont de plus très innovantes et basées sur les recherches des enseignants-chercheurs participant à la formation.

L'objet même de la formation (Entrepreneuriat) amène les étudiants à acquérir des compétences transversales utiles à leur insertion. Au-delà des périodes de stage – 2 à 4 mois en première année et 6 mois en deuxième – ou de l'alternance (parcours CCPIO), ils se voient proposer différentes conférences thématiques ou encore un coaching personnalisé.

L'internationalisation de la formation est à ce jour peu importante : elle se résume à la réalisation de stages à l'étranger, la proposition d'un module enseigné en anglais (parcours ECE) et des cours d'anglais de spécialité. L'usage d'outils numériques est conforme aux attentes actuelles (ENT, ressources en ligne, outils collaboratifs) et propose de plus aux étudiants un outil pédagogique innovant (GRP Lab). Diverses actions de sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique sont mises en œuvre.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est clairement identifiée et propose une structure en accord avec la finalité et la progression de la formation : les enseignants-chercheurs représentent globalement 38 % des intervenants et les professionnels extérieurs 59 %. Du M1 au M2, la proportion de ces derniers passe de 27 % à 64 %.

Le pilotage de la formation repose sur une organisation formalisée qui est très clairement présentée dans ses modalités (conseil de perfectionnement, membres, périodicité, etc.), même si le conseil est d'installation récente.

Enfin, les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont établies de manière précise et sont communiquées aux étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

La mise en place d'un tableau de bord permet de suivre clairement les effectifs de la formation et l'attractivité de la formation mesurée par le taux de sélection. Ce tableau de bord inclut également des données qui concernent la réussite des étudiants. Il n'y a pas d'information précise en revanche sur l'origine des inscrits et leur régime d'inscription.

La réussite des étudiants est connue et communiquée, de même que leur devenir, évalué à travers un Observatoire mis en place par l'Université de Bordeaux.

Une autoévaluation est mise en place auprès des étudiants, dont les conclusions sont exploitées au sein du conseil de perfectionnement puis au niveau global de l'IAE.

### **Résultats constatés**

L'effectif global du master est relativement stable sur la période 2017-2020 ; l'attractivité du master 1 est très importante (taux de pression proche de 11 en moyenne). À noter une donnée curieuse (30 inscriptions pour 19 candidatures en 2020/2021 pour le M2 parcours ECAC). Les taux de réussite sont tout à fait satisfaisants aussi bien en M1 (90 % en moyenne) qu'en M2 (entre 89 % et 95 % de moyenne selon les parcours).

En ce qui concerne le devenir des étudiants, la seule enquête communiquée (diplômés 2018) révèle qu'entre 90 % et 100 % des diplômés (selon leur parcours) sont insérés dans la vie professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme, ce qui est excellent. Les postes alors occupés sont de plus en adéquation avec les débouchés affichés. Les poursuites d'études sont quant à elles marginales, ce qui est cohérent avec le caractère professionnalisant du master.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation très bien intégrée dans son environnement socio-économique (écosystème entrepreneurial).
- Excellent adossement à la recherche.
- Pratiques pédagogiques très bien adaptées à l'objet du diplôme.
- Taux d'insertion très satisfaisant.

### Principaux points faibles :

- Ouverture internationale.
- Manque d'information sur l'origine des candidats et l'adaptation aux publics particuliers.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Entrepreneuriat et management de projets* est une formation tout à fait pertinente qui bénéficie d'un adossement de qualité des points de vue socio-économique (insertion dans l'écosystème entrepreneurial local) et de la recherche (thématiques du laboratoire impliqué et impact sur les pratiques pédagogiques). Le taux d'insertion des diplômés est de plus très satisfaisant. La formation gagnerait certainement à poursuivre son ouverture internationale, même si les premières actions ont été retardées par la crise sanitaire.

# MASTER FINANCE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Finance* de l'Université de Bordeaux est une formation essentiellement à vocation professionnalisante qui vise à préparer les étudiants aux activités et métiers liés au secteur bancaire et financier, et à les aider à anticiper la transformation des métiers visés, en évolution permanente. Ce master propose un parcours unique en master 1 et trois parcours en master 2 en formation initiale : *Management financier international* (MFI), *Ingénierie financière et opérations de haut de bilan* (IFOHB), *Ingénierie et gestion de patrimoine* (IGP). Le parcours IGP en master 2 est proposé en alternance et deux parcours de master 2 sont proposés en formation continue : *Gestion de patrimoine et Corporate and investment Banking 3.0*. Les formations sont proposées à Bordeaux, à l'exception d'un des parcours de master 2 (*Management Financier International*) également proposé à l'étranger en partenariat avec l'Université Libano-Canadienne (LCU) au Liban, l'Université St. Klement Ohridsky en Bulgarie et la National University au Vietnam.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation sont trop insuffisamment définis même s'ils sont annoncés comme affichés et connus des étudiants et autres parties prenantes. Les connaissances à acquérir sont également définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes. Le détail des compétences correspondant à chaque unité d'enseignement est largement partagé. L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles. De même, le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

### Positionnement dans l'environnement

La formation n'affiche pas assez sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle ne précise pas véritablement les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. Le diagnostic de sa position sur le site bordelais est superficiel. Il n'y a pas de diagnostic à l'échelle régionale - et encore moins à l'échelle nationale et internationale - des établissements du supérieur.

La formation affiche en revanche ses partenariats académiques internationaux. De même, les deux équipes de recherche du laboratoire IRGO en appui de la formation et l'implication de l'équipe pédagogique dans les activités de recherche sont clairement identifiées. Des intervenants (qui assurent 35 % des enseignements) issus du monde socio-économique permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Il n'est toutefois pas fait mention de conventions ou accords de partenariat avec des entreprises ou institutions exerçant une activité en lien avec la formation.

### Organisation pédagogique de la formation

La formation initiale présente trois parcours de spécialisation en Master 2 après une année de Master 1 sous forme de tronc commun. Elle met en œuvre le système européen d'unités d'enseignement (UE) capitalisables et transférables favorisant la mobilité des étudiants et propose un socle de connaissances et de compétences cohérent avec la fiche RNCP. Globalement, le portefeuille de cours proposés est cohérent et diversifié.

La formation est en mesure d'accueillir des étudiants en situation de handicap (grâce au service PHASE). La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des études supérieures (VES) sont proposées en Master 2. La formation transcrit les unités d'enseignement en compétences. Des *serious games* sont organisés.

La formation comporte dès la première année de master des éléments dédiés aux méthodes de recherche. En outre, il existe des éléments de formation par et à la recherche (recherche documentaire, séjour en laboratoire, séminaires, participation à des travaux de recherche, etc.) dans les deux années de master sauf pour le parcours *Ingénierie et Gestion de Patrimoine*. Néanmoins, un Diplôme d'Université est organisé en Sciences de Gestion pour les étudiants intéressés, ce qui est une initiative positive et originale.

La formation accorde de l'importance à la connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise mais pas sous la forme d'un module spécifique. Il n'est pas mentionné d'initiation à l'entrepreneuriat, alors que c'est un point fort l'Université de Bordeaux, via Entrepreneuriat Campus Aquitaine et le GRP Lab. La formation comporte toutefois des périodes d'expérience en milieu professionnel en Master 2. Les étudiants sont ainsi aidés à la recherche de stage par un personnel dédié à l'IAE et le club Finance qui entretient le réseau avec les anciens.

La formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants (programme Erasmus +). L'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux fait ainsi l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants. De même des professeurs étrangers sont invités. En outre, de nombreux cours sont proposés en anglais aussi bien en M1 qu'en M2 et la plupart des enseignements font appel à la langue anglaise. Par exemple, les cours de finance en anglais représentent près 35 % du volume horaire global en M1 et M2

Les outils numériques sont utilisés de façon classique. En outre, les apprenants sont sensibilisés en début d'année universitaire par les responsables pédagogiques sur l'importance de l'intégrité académique et de l'éthique. Les rapports produits par les apprenants sont soumis à un contrôle de plagiat grâce au logiciel Compilatio.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée, de très grande qualité et adaptée aux différents contenus de la formation. La liste des intervenants ainsi que leur qualité sont publiques. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde de la finance, de l'ordre de 53 %, est en accord avec la finalité de la formation, même si l'on note de fortes variations entre le M1 et les mentions de M2. Le niveau de compétence et de responsabilité de ces intervenants est ainsi en cohérence avec la formation.

L'équipe pédagogique a travaillé à l'expression en compétences des enseignements et à l'approche par compétences.

Peu de précisions sont en revanche apportées quant au rôle et aux responsabilités des membres de l'équipe pédagogique. Seule la responsable de la mention apparaît dans le document principal. Il n'est pas précisé si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. En revanche, les organes de concertation réunissant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, personnels administratifs et techniques) sont bien documentés. Le conseil de perfectionnement dispose de tous les documents utiles pour mener à bien ses réflexions. Ses recommandations sont traduites en actions concrètes et un suivi est organisé. Même si plus d'informations auraient été nécessaires, il semble d'après le peu d'informations données, que l'évaluation des connaissances et compétences est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants sont suivis et disponibles pour les deux dernières années disponibles mais la forte baisse du nombre d'étudiants en Master 2 n'est pas commentée, de même que les informations relatives aux étudiants en formation initiale ou en alternance, formation continue, étudiants hors académie ou étrangers, étudiants boursiers.

Les critères de recrutement sont spécifiés dans les documents de candidature disponibles sur le site internet de l'IAE. La réussite étudiante est connue, mais insuffisamment analysée. Les flux d'étudiants sortants non diplômés (abandons, réorientations, passerelles, concours, etc.) sont connus. Le devenir des diplômés n'est que partiellement indiqué, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle (quelques informations figurent toutefois dans le compte rendu du conseil de perfectionnement).

L'insertion professionnelle immédiate est trop succinctement analysée au regard des objectifs de la formation aussi bien qualitativement que quantitativement (taux d'insertion et nature des emplois occupés). Les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants et les diplômés, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent sont intégrées dans le dispositif d'évaluation interne de la formation et connues des parties prenantes. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement et contribue à l'évaluation interne de la formation. De façon utile et originale, les intervenants extérieurs sont interrogés sur leur ressenti. Les étudiants répondant aux enquêtes sont satisfaits de la formation même si quelques améliorations semblent pouvoir être apportées à la communication avant l'entrée dans le diplôme ou la communication des résultats.

### **Résultats constatés**

Peu de commentaires sont apportés quant à l'attractivité de la formation, et à ses effectifs en formation continue comme en alternance. Le taux de réussite est bon et les abandons peu nombreux. Les effectifs et capacités d'accueil en master 2 ne sont pas disponibles. On note cependant une baisse régulière et importante des candidatures en master 2 alors même que les capacités d'accueil en master 1 ont été réduites d'un tiers (passant de 60 à 40 places) imposant des recrutements externes en deuxième année. En outre, le faible nombre

de candidatures pour le parcours MFI (ex. : 103 candidatures en 2018 contre 17 en 2020) dénote un déséquilibre dans l'attractivité des différents parcours. Il n'est cependant pas fourni d'explications sur ces changements majeurs.

De même, on ne dispose d'aucune information sur la formation continue. Il est également difficile d'apprécier les taux de diplômés en emploi, ainsi que leur évolution, ou la poursuite d'études. Le dossier n'affiche pas non plus d'informations sur les mobilités entrantes ou sortantes. De même, il n'y a rien non plus sur les demandes de VAE.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Plusieurs parcours en lien avec les finalités de professionnalisation.
- Une part importante de cours en anglais.
- Variété et richesse de l'équipe pédagogique.

### Principaux points faibles :

- Manque important d'informations qui empêche de cerner avec précision certains aspects de la formation.
- Chute forte du nombre d'étudiants inscrits en master.
- Déséquilibres dans l'attrait des différents parcours.
- Liens institutionnels avec le monde bancaire et financier assez peu formalisés.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master *Finance*, par ses parcours multiples aussi bien en formation initiale que continue, dispose de nombreux atouts et d'une équipe pédagogique forte qui peut contribuer à l'amélioration des axes suivants.

Tout d'abord, sauf à admettre un défaut d'information, si le manque d'attractivité explique la baisse des effectifs et des capacités d'accueil, une réflexion sur l'offre de formation est nécessaire.

Ensuite, la désertion du parcours MFI et l'intérêt des étudiants pour le double parcours MFI et IFHBO laissent suggérer de regrouper ces deux parcours en un seul, le semestre 5 étant déjà commun. Ce serait une piste pour pallier l'érosion des candidatures.

Également, sauf défaut d'information, la place restreinte donnée à l'apprentissage et à la formation continue devrait être améliorée. Les mêmes interrogations et conseils peuvent être faits pour les mobilités internationales ou les VAE.

Enfin, une piste possible d'amélioration serait d'institutionnaliser des liens avec des partenaires du monde socio-économique. Cela pourrait permettre d'augmenter la notoriété et l'attractivité de la formation pour de futurs candidats.

# MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines* (GRH) de l'Université de Bordeaux est une formation essentiellement professionnalisante qui entend former des généralistes de la fonction ressources humaines (RH). Cette formation s'effectue en deux ans au sein du collège Droit, sciences politiques, économie et gestion et de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE). Ce master est organisé en première année (M1) à la fois en formation initiale et en formation continue. En deuxième année (M2) le parcours *Manager en ressources humaines* accueille désormais également un public de formation initiale et de formation continue. Trois autres parcours sont proposés uniquement à un public en formation continue : *Manager RH executive*, *Manager RH FOAD (formation ouverte et à distance)*, *Coaching et développement personnel*. Au total, le master accueille en moyenne 130 inscrits, tous publics confondus.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité du master est clairement exposée et connue de tous. Les connaissances et compétences à acquérir, parfaitement en lien avec la finalité professionnalisante de cette formation, sont exposées dans les syllabus et remises aux étudiants le jour de la rentrée. L'insertion professionnelle est en lien avec les missions du stage ou celles du contrat d'apprentissage. Les débouchés sont accessibles via le site internet de l'IAE. La formation est en cohérence avec la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

### Positionnement dans l'environnement

La formation se différencie des autres cursus concurrents au niveau régional en se déclinant selon le public : formation initiale, par apprentissage et formation continue.

L'intervention d'enseignants-chercheurs permet d'exposer les résultats de leurs travaux de recherche les plus récents et d'associer les étudiants aux manifestations scientifiques.

La formation est également partenaire d'associations nationales et locales s'intéressant à la gestion des ressources humaines. Ces intervenants issus du monde socio-économique sont appréciés par les étudiants.

### Organisation pédagogique de la formation

La première année du master offre un socle de connaissance commun avec une progression cohérente selon le référentiel du RNCP. La formation est adaptée aux différents profils d'étudiants, notamment en formation continue, en proposant trois parcours spécifiques.

La découverte de la « pratique de la recherche en GRH » est obligatoire en M1 et optionnelle en M2 permettant la réalisation d'un mémoire de recherche et la poursuite vers des études doctorales. La démarche scientifique est néanmoins exigée pour l'ensemble des étudiants réalisant un mémoire de fin d'études.

La formation dispense des enseignements en management ; cela permet à certains étudiants (minoritaires) d'évoluer en dehors de la fonction RH. Les périodes d'expérience en milieu professionnel ont une place centrale dans la formation et en cohérence avec l'objectif de former des cadres de haut niveau immédiatement opérationnels.

La dimension internationale se retrouve dans certains enseignements spécifiques et par l'utilisation de supports de cours en anglais au sein de cours dispensés en français.

L'ensemble des supports de cours et documents sont disponibles sur l'espace numérique de travail mis à disposition des étudiants par l'université de Bordeaux. Le parcours à distance inclut huit jours de présentiel principalement pour les sessions d'examens écrits sur table.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique est effectuée en début d'année universitaire et fait l'objet d'un engagement de non-plagiat signé par les étudiants. Leurs travaux sont soumis systématiquement à un contrôle via un logiciel.

## Pilotage de la formation

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de mention, des responsables pédagogiques et un gestionnaire de scolarité pour chacun des parcours. L'équipe pédagogique est diversifiée selon les années et les parcours proposés au sein de la mention. En moyenne, 40 % des heures sont assurées par des enseignants et enseignants-chercheurs et le reste par des professionnels. Toutefois, les trois parcours dédiés à la formation continue en deuxième année laissent une part plus importante aux professionnels en assurant de 69,5 % à 86,5 % des heures, ce qui, tout en étant logique au regard de la finalité spécifique de ces parcours, nécessite une attention particulière des responsables de la formation.

La liste des intervenants avec leur fonction est connue en début d'année et rappelée dans les syllabus en suivant les recommandations des certifications qualité obtenues.

Le conseil de perfectionnement est formalisé et un compte rendu permet d'établir le plan d'action mis en place. Un suivi informel est également réalisé dans le cadre des jurys d'examen deux fois par an.

L'évaluation des connaissances et des compétences est communiquée en début d'année ; chaque unité d'enseignement présente la manière d'évaluation des acquis au sein du syllabus. Les étudiants ne semblent toutefois pas disposer d'un portefeuille de compétences leur permettant d'évaluer leur acquis.

## Dispositif d'assurance qualité

La mise en place d'un tableau de bord glissant sur trois ans permet une analyse des flux de candidatures et un suivi régulier. Le taux de réussite en formation initiale et par apprentissage approche le 100 % ; un peu moindre pour les parcours dédiés aux formations continues en raison du contexte sanitaire et des modalités en distanciel.

Les enquêtes menées par l'observatoire de l'Université de Bordeaux sont diffusées sur le site internet et révèlent un très bon taux d'insertion professionnelle à 6 mois et à 30 mois.

Les évaluations « à chaud » des unités d'enseignement sont menées à chaque fin de semestre par les apprenants et complétées par une enquête de satisfaction auprès de l'équipe pédagogique. L'ensemble des résultats est analysé et discuté au sein du comité opérationnel de l'institut et fait l'objet d'une présentation auprès du conseil d'administration de l'IAE par la responsable de mention.

## Résultats constatés

Le master *Gestion des ressources humaines* de Bordeaux a plus que doublé son attractivité en première année entre 2016 et 2020. Toutefois, il a diminué sa capacité d'accueil de dix places la ramenant à 25. Cette attractivité compense la baisse de candidatures en deuxième année, parcours *Manager RH*. Les trois autres parcours en formation continue plafonnent autour de 50 candidatures.

Le taux de réussite est très élevé : selon les parcours il varie entre 77 % et 100 % pour la promotion 2019-2020.

Le suivi des étudiants à 6 mois et 30 mois présente des taux d'insertion également élevés selon les parcours (un peu moins de 80 % à 100 %). Le taux de réponse à l'enquête en 2018 était de 76,47 %.

Une analyse sur la provenance des étudiants entrants en première année et deuxième année de la mention permettrait de préciser l'analyse de ces différents taux. De même pour le volume de validation d'acquis d'expérience (VAE) ou de validation des études supérieures (VES).

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle.
- Très bons taux de réussite.
- Organisation des parcours selon les publics.
- Démarche d'amélioration continue opérationnelle.

### Principaux points faibles :

- Volume horaire dispensé par des professionnels dans les parcours dédiés à la formation continue.
- Absence d'information sur la provenance des inscrits en première et deuxième année.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Gestion des ressources humaines* de l'Université de Bordeaux présente une excellente insertion professionnelle. Sa démarche d'amélioration continue lui a permis de faire évoluer son offre de parcours rapidement. Cependant il conviendrait de rétablir un équilibre sur la part des enseignements dispensée par des enseignants et enseignants-chercheurs au sein de l'ensemble des parcours de la mention dédiée à la formation continue.

# MASTER HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

La formation vise à former de futurs doctorants en histoire du droit mais aussi de futurs praticiens du droit et cadres de l'administration en insistant sur la culture juridique et préparant, ainsi, les étudiants, aux concours de la magistrature et du barreau ainsi qu'aux concours de la fonction publique.

La mention est organisée en un parcours unique, sur deux ans, intitulé "culture juridique".

La formation a lieu sur le site de Pessac.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de la formation, ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont explicites. Les objectifs d'apprentissage sont clairement définis. Les compétences et connaissances à acquérir sont diverses et cohérentes quant aux objectifs du master.

*Les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites.* La formation vise, à la fois, à former des historiens du droit, s'orientant vers un doctorat, et des praticiens devant, préalablement, passer des concours. Il s'agit donc de placer les étudiants dans une ambiance globale permettant de poursuivre ces deux objectifs adaptés à des publics différents. On s'interroge toutefois, alors que la formation affiche clairement un double objectif de formation d'historiens du droit et de préparation aux concours, sur l'absence dans la maquette de cours spécifiquement dédiés à la préparation des concours (ENM, barreau, fonction publique).

### Positionnement dans l'environnement

La formation insiste sur sa spécificité au regard des autres masters d'histoire du droit, se voulant portée sur l'histoire de la pensée juridique plus que sur l'histoire des institutions et du droit, et donc moins focalisée sur une approche classique de la matière, et insistant sur ses débouchés non exclusivement doctoraux.

Si la formation s'inscrit dans les activités du Centre Aquitain d'Histoire du Droit (CAHD), elle entretient des liens avec des chercheurs étrangers et avec d'autres centres de recherche, notamment pour les enseignements en histoire du droit pénal (Institut de sciences criminelles et de la justice – EA 4633), en histoire du droit de la famille (Centre européen d'étude et de recherche en droit de la famille et des personnes – EA 4600) et en histoire du droit social (Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale – UMR 5114).

S'il n'y a pas véritablement de partenariats avec des entreprises, le master associe des praticiens du droit et des archivistes dans le cadre de plusieurs activités pédagogiques, notamment dans le suivi et l'encadrement des mémoires de recherche.

### Organisation pédagogique de la formation

Les futurs doctorants en histoire du droit trouvent dans le master des enseignements en la matière. L'approche est ici originale et semble privilégier l'histoire par une approche thématique plutôt que par période.

Les étudiants préférant s'orienter vers le métier d'avocat ou vers le concours de la magistrature trouvent des enseignements utiles dans la préparation du concours comme un cours de sur les droits fondamentaux, de droit pénal, de procédure civile ou encore de droit de la fonction publique. Toutefois, certaines de ces disciplines annoncées, comme la procédure civile ou les droits fondamentaux, n'apparaissent pas dans la maquette communiquée.

La formation est organisée en blocs de compétence, mais non ceux propres à la certification professionnelle.

La démarche scientifique fait l'objet d'une attention particulière (prévention du plagiat, utilisation des outils numériques) et les étudiants peuvent commencer leur mémoire de recherche dès le master 1, tout en suivant des cours de méthodologie de la recherche dès le master 1, favorisant ainsi l'intégrité scientifique des étudiants. De plus, ils peuvent réaliser un stage facultatif et participer aussi, en master 2, à la Clinique juridique de l'Université de Bordeaux.

La formation prépare ses étudiants à l'international, en proposant des cours de langues, et même trois langues, ainsi que des cours disciplinaires en langue étrangère (en anglais). Mais il n'y a pas véritablement de partenariat à l'international, car seul un projet de partenariat avec l'Université de Rome III est en cours d'étude.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est exclusivement constituée d'universitaires, mais est adaptée aux contenus de formation et reste diversifiée d'un point de vue disciplinaire. La liste des intervenants et leur qualité sont connues des étudiants.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place, rassemblant des intervenants, des professionnels, des étudiants et le responsable administratif de la formation, et se réunit une fois par an.

Un règlement d'examen est établi et connu des étudiants. Les modalités d'acquisition des ECTS y sont clairement expliquées. Toutefois, rien n'est prévu s'agissant de l'engagement étudiant.

Un dispositif est prévu pour donner une seconde chance, en master 1 comme en master 2.

### **Dispositif d'assurance qualité**

La formation donne quelques indications sur ses taux de réussite (mais le tableau fourni semble erroné) et sur le suivi de ses étudiants, mais un effort supplémentaire doit être fourni sur ce point. Un processus d'auto-évaluation sera mis en place à partir de l'année universitaire 2021-2022.

### **Résultats constatés**

Les effectifs semblent stables (autour d'une vingtaine d'étudiants annuellement), mais il s'agit sans doute d'effectifs de master 2 seulement.

L'insertion professionnelle immédiate ne semble pas être la suite la plus fréquente de ce master qui s'oriente davantage vers la poursuite d'études en doctorat (13 étudiants sur 16 ont poursuivi leurs études en 2018-2019) ou en préparation du concours de l'École Nationale de la Magistrature.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Master original, associant l'histoire du droit, sous des thématiques précises et des problématiques contemporaines, à des enseignements de droit positif.
- Accent mis sur la culture juridique, ce qui donne de sérieux atouts dans la préparation des concours.
- Insertion dans un centre de recherche avec une démarche scientifique claire, organisation des enseignements en bonne intelligence avec d'autres centres de recherche.

### **Principaux points faibles :**

- Équipe pédagogique exclusivement universitaire.
- Partenariats extérieurs, notamment internationaux, peu présents.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Afin de mieux appréhender le devenir des étudiants, il conviendrait d'en assurer un meilleur suivi.

# MASTER INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Intelligence économique* de l'Université de Bordeaux est une formation professionnalisante sur deux ans qui vise à la formation d'économistes de l'innovation et des territoires en capacité de mobiliser les outils de l'intelligence économique et territoriale.

Deux parcours sont déclinés en deuxième année (M2), le parcours *Économie de l'innovation et veille stratégique* (EIVS), et le parcours *Ingénierie du développement territorial* (IDET). La formation est ouverte en formation initiale, en alternance et en formation continue depuis la rentrée 2019. La formation est délivrée en présentiel sur le campus de Bordeaux

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec des objectifs d'apprentissage de la formation. Les connaissances à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants. Il est fait part des compétences dans chaque parcours. En effet, le programme pour la deuxième année du master, a été structuré autour de quatre ensembles de connaissances et de compétences spécifiques, avec l'acquisition de compétences génériques, et qui sont adaptés à chaque parcours, afin de concilier les débouchés à chacun des parcours. Ces éléments sont portés à la connaissance des étudiants lors de la rentrée.

Un supplément au diplôme précise les connaissances acquises par l'étudiant. Les compétences sont reprises également dans ce supplément au diplôme. Les connaissances théoriques et méthodologiques sont celles attendues pour les métiers et qui sont visés par la formation. Les débouchés en matière d'insertion professionnelle à six et trente mois sont affichés et portés à la connaissance des étudiants. Ils sont en adéquation avec les enseignements, et en cohérence avec les débouchés affichés, les métiers accessibles à l'issue de la formation sont décrits selon leurs codes ROME issus d'une fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

### Positionnement dans l'environnement

La formation affiche sa position dans l'offre globale de formation de l'établissement et du site. Elle précise les passerelles entrantes et sortantes et poursuites d'études possibles aux étudiants et diplômés. Le master *Intelligence économique* de l'Université de Bordeaux est une formation qui n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement, ni sur le plan régional. L'environnement socio-économique est bien décrit et les liens entre les objectifs de la formation sont bien établis.

Il n'est pas spécifié si des liens formels avec des entreprises sont présents mais des liens existent avec deux centres de l'Université de Bordeaux, avec le Centres d'Innovation Sociétale (CIS) à travers deux structures, la plateforme d'intelligence technologique VIA Inno et le Forum Urbain qui permettent à la formation de disposer d'une forte visibilité vis à vis du monde de l'entreprise.

Plusieurs coopérations internationales ont été mises en place. En 2016/2017 avec une co-diplômation avec trois universités espagnoles de Cadix, de Jaén et de Huelva, en 2017/2018 avec un co-diplôme avec l'Université de Turin qui a été arrêté en 2020, et en 2018/2019 avec un co-diplôme avec l'Université de Sassari (Italie). Il est rapporté qu'il existe pour la rentrée 2020-2021 un accord de coopération avec co-diplômation avec la West University of Timisoara (Roumanie) et l'Insubria University (Varese, Italie). Grâce au dispositif Erasmus et aux accords de partenariat avec les universités espagnoles, la mobilité sortante est de l'ordre de 3 à 4 étudiants par an, et la mobilité sortante est de 3 à 8 par an.

Les enseignants-chercheurs du master font partie à 75 % du GREThA (UMR CNRS 5113, équipe de recherche pluridisciplinaire). Les étudiants du master peuvent effectuer leur stage au sein de ce même laboratoire. Des intervenants issus des mondes socio-économiques permettent une bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés en master 2. En effet, la formation indique la participation de 36 intervenants professionnels pour les deux années du master et les deux parcours, avec leur affiliation professionnelle. Cela indéniablement indique le niveau d'implication des professionnels issus de plusieurs groupes et institutions, apportent ainsi à la

formation une visée professionnelle. Il aurait été souhaitable que soit précisée dans quel parcours ils interviennent.

### **Organisation pédagogique de la formation**

L'organisation pédagogique est très lisible avec une mobilisation autour de l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle. La professionnalisation est très présente avec un stage de 2 mois en première année du master et un stage de 4 à 6 mois obligatoire en M2. Le suivi n'est pas spécifié de manière explicite, mais semble être confié à des enseignants-chercheurs. Le stage est soumis à la remise d'un document et à une soutenance orale devant un jury dont la composition n'est pas décrite de manière formelle.

Le programme de la première année du master dépend du choix du parcours de la deuxième année, avec un semestre 1 commun et un semestre 2 différent selon le choix du parcours de la deuxième année. Ces heures sont réparties en moyenne 40 % en cours magistraux et 60 % en travaux dirigés. La formation est ouverte sous les différents régimes d'inscription, en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

La formation n'est pas déployée à distance et un aménagement est proposé pour le public de formation continue, mais il n'est pas indiqué, dans le dossier d'autoévaluation, s'il y a des aménagements spécifiques pour accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.). Le master peut être obtenu via la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui est peu sollicitée, avec une seule VAE durant les quatre dernières années et un dispositif de validation des études supérieures (VES) est mis en place. La formation est définie suivant un référentiel de compétences qui est déployé par l'équipe pédagogique. Elle transcrit les unités d'enseignement en blocs de compétences.

La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées en intégrant la notion de l'interdisciplinarité, l'usage du numérique, d'ateliers. Les étudiants peuvent aborder la question de la recherche dans le cadre de leur formation, à travers une unité d'enseignement assortie d'une obligation de suivi de plusieurs séminaires de recherche au sein du GREThA et d'une formation à l'analyse d'articles scientifiques. Les poursuites en doctorat sont encouragées, avec 6 thèses CIFRE qui ont été soutenues sur la période (2015-2020) et quatre en cours. L'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans le processus de recherche de stages et dans l'élaboration de leur projet professionnel à travers une unité d'enseignement dédiée à l'insertion professionnelle. L'acquisition de compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère fait partie du contenu de la formation avec un choix entre l'anglais ou l'espagnol, avec aussi l'initiation à une langue rare (chinois ou arabe). En plus de cette obligation, dix unités d'enseignements au cours des deux années du master sont proposés en anglais afin de favoriser les mobilités entrantes et sortantes au sein du master. La mobilité entrante se développe grâce à la multiplication des accords de co-diplomation avec un flux de 24 étudiants accueillis et diplômés entre 2016 et 2020.

La formation utilise la plateforme Moodle pour mettre l'ensemble des contenus enrichis à disposition des étudiants. Une autre plateforme U-lab est mise en place et elle est pilotée par l'un des membres de l'équipe pédagogique. Les pratiques pédagogiques font appel à une diversité d'approche, avec des visites de terrain, la réalisation de projet pour le compte d'entreprise, à des ateliers pédagogiques, et aux outils numériques avec l'apprentissage des outils en lien avec l'objectif de la formation. Il est également proposé des conférences en M1 au cours du second semestre, notamment en lien avec l'éthique et l'intégrité scientifique. Un outil anti-plagiat est mis en place et porté à la connaissance des acteurs de la formation. Les enseignants et les étudiants sont informés du dispositif de recours au sein de l'établissement en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et le ratio entre les interventions des enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels par parcours est bon avec 70 % pour les enseignants-chercheurs et 30 % pour les professionnels. Cela indique que la visée professionnelle de la formation est bien respectée. L'approche par compétences est totalement déployée et constitue un axe fort dans la stratégie pédagogique du master.

La formation dispose de salles nécessaires et d'une bibliothèque universitaire. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation, ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS. La constitution, le rôle, et les modalités de réunion du jury ainsi que les règles de compensation sont clairement définies et connues des étudiants. Une certification en langue est proposée aux étudiants du Master, que ce soit le TOEFL ou le TOIC sur la base de volontariat.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont bien renseignés et sont analysés sur toute la période. Il est constaté un taux de réussite de l'ordre de 80 % et n'est indiqué que pour la première année du master. Le nombre d'inscrits est relativement stable en première année autour de 45 avec une baisse à 30 en 2017-2018 et en moyenne à 20 dans les deux parcours en deuxième année, en adéquation avec les objectifs définis dans le master. Il n'y a aucun abandon ni en première année ni

en seconde année du master. Les modalités de recrutement sont décrites uniquement à l'entrée du M1 et il n'est pas indiqué les modalités pour le M2. Le taux d'insertion des diplômés, que ce soit en poursuite d'études ou en insertion professionnelle est connu à 6 mois et à 30 mois avec des exemples de postes occupés et des échelles de salaires et avec un niveau d'insertion professionnelle très élevé. Ces résultats des enquêtes auprès des diplômés sont connus des parties prenantes et font l'objet de publications. Cette insertion professionnelle est analysée lors du conseil de perfectionnement pour permettre de mieux compléter l'orientation du pilotage pédagogique de la formation.

Il n'a pas été fourni les modalités d'évaluation des enseignements et des activités de formation par les étudiants, ni les résultats des évaluations effectuées au sein de la formation. Néanmoins une évaluation de chaque cours est administrée de manière optionnelle par les enseignants. Le conseil de perfectionnement est de la formation fonctionne à trois échelles au niveau de la Faculté, de la mention et de chaque parcours. Le premier conseil réunit, les représentants des enseignants-chercheurs, des représentants élus des étudiants, les personnalités extérieures du monde socio-économique, et des représentants élus des personnels BIATOS. Dans ce conseil, y est discuté l'offre de formation, ainsi que les résultats des campagnes de recrutement annuelles en master 1 et master 2. Un deuxième conseil de perfectionnement pédagogique, se réunit au niveau de la mention, au moins une fois par an, pour dresser un bilan de l'année écoulée et établir les évolutions possibles. Il n'est pas précisé la périodicité de ce conseil. Il n'est composé que de l'équipe pédagogique. Il n'est pas précisé la composition et le fonctionnement du troisième conseil qui se situe au niveau du parcours et qui est nommé conseil pédagogique de parcours. Il aurait été utile de disposer des comptes rendus desdits conseils, de sorte à connaître les éventuelles modifications qui ont pu en découler, et des évolutions notamment en lien avec l'évaluation de la formation par les étudiants.

### Résultats constatés

La formation trouve sa place au niveau local et régional par les choix des parcours et des objectifs affichés. Les taux de sélection à l'entrée au master sont de l'ordre de 30 %, ce qui souligne la qualité et l'attractivité de la formation. Les taux de réussite sont corrects, de 80 % en moyenne en M1 ce qui souligne la qualité des critères de sélection. Le taux de réussite en M2 est de 100 % pour les deux parcours EIVS et IDET. L'équipe pédagogique est bien équilibrée avec une présence de professionnels intéressante. L'insertion professionnelle est bonne, avec le taux d'emploi de 85 % à 6 mois et de 93 % à 30 mois. Le niveau d'emploi et de salaire sont cohérents avec le niveau du diplôme Il est à noter qu'un à deux étudiants poursuivent en doctorat tous les ans, avec des thèses en CIFRE, ce qui illustre également le niveau des diplômés.

Les dispositifs d'approche par compétences sont élaborés et mis en place dans la démarche pédagogique et constitue un axe fort de développement de la part de l'équipe pédagogique. La présence des intervenants professionnels dans l'équipe pédagogique permet effectivement de renforcer cette démarche pédagogique. Des approches pédagogiques innovantes sont mises en place. La formation est de qualité, ce qui est la conséquence des choix opérés par l'équipe pédagogique, avec le déploiement de la démarche compétence, la qualité des entreprises où se déroulent la partie professionnelle des étudiants et la qualité de l'insertion professionnelle à 6 et 30 mois.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Approche par compétences mise en place.
- Participation des intervenants professionnels.
- Diversité des parcours.

### Principal point faible :

- Absence des résultats des évaluations par les étudiants.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master est une formation attractive, la cohérence des parcours avec les objectifs affichés est bonne et bien ancrée sur le territoire, l'insertion professionnelle décrite est intéressante et montre que le master atteint ses objectifs. Il conviendrait de réfléchir à la mise en place de préparations aux certifications professionnelles.

Il faudra également considérer la présence des étudiants lors de conseil de perfectionnement au niveau de la formation, bien que ceux-ci soient présents dans le conseil de la Faculté d'Economie-Gestion-AES.

# MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Justice, procès et procédures* du collège Droit, science politique, économique et gestion (DSPEG) de l'Université de Bordeaux a pour objectif de former des étudiants se destinant aux professions judiciaires (avocat, magistrat, commissaire de justice, greffe). Il met l'accent sur la procédure civile et la procédure pénale.

La mention s'organise en un tronc commun en master 1 puis propose deux parcours en master 2 : le parcours *Contentieux judiciaire* qui vise à former des juristes spécialisés dans les procédures contentieuses et qui est ouvert à la fois en formation initiale et en formation continue ainsi que le parcours *Modes alternatifs de règlement des litiges* (MARL) qui n'est ouvert qu'en formation continue et dont l'objectif est de former des professionnels (du droit ou d'autres domaines) à la médiation et aux autres modes alternatifs de règlement des litiges.

La formation a lieu sur le site de Pessac.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs affichés consistent principalement à maîtriser les mécanismes judiciaires, mais aussi extra-judiciaires de gestion des conflits. Le contenu de la formation a été refondu à la lumière des emplois accessibles, au regard de la fiche 34098 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le parcours Contentieux judiciaire vise à former des juristes spécialisés dans le maniement des différentes procédures contentieuses. La formation adopte une approche globale des procédures contentieuses en incluant les procédures civile et pénale. Le parcours Modes alternatifs de règlements des litiges (MARL) vise à former les professionnels en formation continue à la compréhension et au maniement des différents processus amiables.

Le parcours Contentieux judiciaire a plutôt vocation à déboucher sur des préparations de concours ou d'examens (concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature ou aux Écoles d'avocat) et donc sur une poursuite d'études. Les enquêtes démontrent que la majorité des étudiants sont en poursuite d'études après l'obtention de leur diplôme. Les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre en doctorat. Il est affiché que le master s'adresse également aux étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement et de la recherche. Toutefois, la poursuite en doctorat est une hypothèse rare. Il est indiqué qu'une attention était portée à cette situation sans préciser quelles sont les réflexions ou initiatives envisagées pour inciter les étudiants à poursuivre en doctorat après l'obtention du master.

Exception faite du débouché orienté vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, les débouchés visés sont cohérents avec la formation, et explicites. Ce master, et plus précisément le parcours Contentieux judiciaire propose une formation ayant pour principal objectif de préparer aux concours ou examens d'entrée aux écoles des professions judiciaires. Les étudiants sont bien informés des débouchés du master (fiches, page web, présentation en amphithéâtre aux étudiants de Licence 3).

### Positionnement dans l'environnement

La mention se définit comme étant principalement orientée vers l'étude de la procédure civile et de la procédure pénale. En revanche, la formation n'affiche pas son positionnement dans l'offre globale de l'Université de Bordeaux ni dans l'offre de formation régionale.

La mention est adossée à l'Institut de sciences criminelles et de la justice (ISCJ-EA4633). La mention est en adéquation avec l'axe de recherche Justice, procès, sanction développée au sein de l'ISCJ. La présence, parmi les intervenants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels (du droit et d'autres domaines, notamment des psychologues) permet une bonne articulation formation-recherche. Il est possible de s'orienter vers une thèse de doctorat à la sortie du master, même si ce choix est rare.

Si les relations ne sont pas formalisées sous forme de partenariats, le master est en relation avec les juridictions bordelaises et avec les praticiens du monde judiciaire (barreau de Bordeaux et la CCI). Ces différents

partenaires sont représentés au sein du conseil de perfectionnement : un représentant du tribunal judiciaire préside le comité de perfectionnement.

En plus de ces partenariats informels, il est à préciser qu'en master 1, la mention offre la possibilité aux étudiants de candidater aux unités de professionnalisation : l'unité magistrat et l'unité avocat. Ces enseignements sont assurés par des professionnels et donnent lieu à des stages en juridiction ou cabinet. Le réseau socio-professionnel de la mention permet la mise en place de différents projets pédagogiques professionnalisants : visites de juridictions, participation annuelle au concours international de médiation. Il est à noter que la mention s'intègre dans un projet de recherche avec l'École nationale de la magistrature.

Le parcours MARL va au-delà des partenariats classiques avec les professionnels du droit, puisqu'y interviennent des psychologues, des médiateurs, des conciliateurs, ainsi que des avocats et des magistrats. Le tableau de l'équipe pédagogique illustre que de nombreux intervenants sont issus du milieu professionnel judiciaire.

S'agissant des partenariats internationaux, un partenariat est en cours d'élaboration avec l'Université de Cagliari (Italie). Le projet a été retardé par la crise sanitaire.

## Organisation pédagogique de la formation

Le système européen d'ECTS est mis en œuvre. Le parcours Contentieux judiciaire est ainsi organisé en 4 semestres permettant une spécialisation croissante des étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances font en outre apparaître une place importante accordée aux écrits correspondants aux épreuves des examens et concours ainsi qu'aux oraux.

La structure de la formation est adaptée aux différents projets professionnels des étudiants en accordant une place à la professionnalisation des étudiants et une place aux projets de recherche des étudiants. S'agissant de la professionnalisation des étudiants, les étudiants peuvent candidater à une unité d'enseignement (UE) optionnelle sélective en master 1. Cette unité de professionnalisation comprend 5 TD assurés par des professionnels, un stage et un cours sur la profession. Aucune information n'est apportée sur le nombre d'étudiants candidats ni le nombre d'étudiants admis à poursuivre cette UE. Il n'est pas fait mention des raisons qui justifient le caractère sélectif de cette unité d'enseignement alors même que celle-ci s'inscrit dans le cœur de la formation.

Les étudiants ont la possibilité de faire un stage facultatif en master 1 tandis qu'en master 2 un stage de 2 mois est obligatoire. Les étudiants du master 2 du parcours Contentieux judiciaire peuvent s'inscrire dans un module Clinique du droit en lien avec le service d'information judiciaire (SIJ). Ces étudiants participent à ce service de simplification de l'accès au droit pour les usages.

Le parcours MARL est organisé seulement au niveau master 2, en formation continue et permet aux étudiants de se spécialiser dans les modes alternatifs de règlement des litiges.

S'agissant des projets de recherche des étudiants, ces derniers ont la possibilité de rédiger un mémoire de recherche. Toutefois, le nombre d'étudiants optant pour un mémoire de recherche n'est pas indiqué. Il semblerait que la professionnalisation des étudiants prime sur la formation à la recherche.

Les étudiants en formation initiale et en formation continue peuvent intégrer le master (mais le parcours MARL n'est ouvert qu'en formation continue). Les procédures de VAP sont possibles. En revanche, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Il est mentionné que l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières est possible sans précision. Aucune information n'est mentionnée quant à la mobilité entrante et sortante des étudiants. Il n'est pas fait mention de la possibilité de suivre certains enseignements ou la formation à distance.

Le master 1 est organisé sous forme de blocs de compétences. Ces derniers sont connus des intervenants et des étudiants. En revanche, la maquette de master 2 ne fait pas apparaître ces blocs de compétence.

Les connaissances et compétences à acquérir ne sont pas définies pour chaque parcours. Il n'y a aucune distinction entre celles à acquérir au niveau du master 1 et celles du master 2.

Les étudiants peuvent faire un mémoire dès le master 1. Une unité Recherche, sélective, leur est proposée.

En master 2 du parcours Contentieux judiciaire, les étudiants peuvent choisir entre la réalisation d'un stage ou d'un mémoire de recherche. Les étudiants peuvent également être sollicités pour participer à un colloque annuel organisé par les doctorants de l'ISCJ. En revanche, aucune indication n'est apportée sur la possibilité pour les étudiants d'assister à des séminaires ou conférences menés par les membres du laboratoire et précisément par les enseignants-chercheurs participants à l'axe de recherche Justice, procès, sanction.

En master 1, les étudiants ont la possibilité de candidater à une unité de professionnalisation sélective comprenant une UE Magistrat et une UE Avocat orientées vers la découverte de l'une de ces professions. Aucune information n'est indiquée quant au nombre d'étudiants candidats et d'étudiants sélectionnés.

En master 2 parcours *Contentieux judiciaire*, des séminaires sont consacrés à l'acquisition de pratiques professionnelles (rédaction d'acte, présentation de dossier...). Les étudiants ont la possibilité de participer à la Clinique du droit.

La formation prévoit des enseignements de langues étrangères, mais aucun enseignement n'est assuré en langue étrangère. Aucune information n'est mentionnée quant à la mobilité des étudiants. Cette absence est, semble-t-il, justifiée par la spécificité de la mention orientée vers la préparation aux examens et aux concours. La formation prévoit des modalités pédagogiques diversifiées par l'organisation de groupes de travail spécifiques et innovants (classe inversée et utilisation des outils numériques Moodle).

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique se réalise lors des séances de méthodologie dédiées au rapport de stage et à la rédaction du mémoire. Les enseignants disposent de l'outil anti-plagiat Compilatio.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels (huissiers de justice, avocat, magistrat). Cette équipe est parfaitement adaptée au contenu de la formation. Elle est facilement identifiable par les étudiants. Les responsables pédagogiques, les enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels sont formellement identifiés pour chaque parcours et année du parcours.

Un conseil de perfectionnement est mis en place, réunissant des universitaires, des professionnels, des étudiants et des membres du personnel administratif. Ce conseil se réunit une fois par an, en septembre, pour la rentrée du master. Ce conseil est commun aux deux parcours. Les statuts du conseil fixent son rôle, sa composition, et son fonctionnement. Lors de ce conseil, des réflexions sont menées quant à l'ouverture de nouveaux parcours au sein de la mention.

Un règlement d'examen est accessible, les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont connues et cohérentes en étant orientées vers la préparation aux différents concours ou examen d'entrée aux écoles des professions juridiques. Les MCC sont adoptées par le Conseil de la Faculté de droit et le Conseil du Collège DSPEG dans le cadre de la charte des examens adoptée par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

Le principe de seconde chance est respecté, par une possible session de remplacement en master 1 et un redoublement qui peut être exceptionnellement accordé en master 2. Certaines UE facultatives permettent l'obtention d'ECTS, mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les modalités de sélection sont expliquées aux étudiants de Licence 3 (L3) qui souhaitent postuler. Il est indiqué que les étudiants de L3 ayant suivi des enseignements en procédure civile et pénale seront favorisés au recrutement. Les modalités de candidature et d'inscription sont clairement identifiables par les étudiants. En outre, il est indiqué que les effectifs sont connus. Toutefois, aucun chiffre n'est communiqué sur le nombre de candidatures ni sur les étudiants recrutés.

Les statistiques sont relatives aux années où la sélection n'intervenait qu'entre le master 1 et le master 2. Le nombre d'étudiants inscrits et ne validant pas l'année, même partiellement, est important. Par exemple, pour l'année 2018-2019, 114 étudiants sur 256 ont abandonné ou se sont orientés vers une autre formation. Toutefois, aucune passerelle n'est indiquée. Aucun lien avec d'autres mentions de master n'est indiqué.

Les étudiants s'orientent essentiellement vers une poursuite d'études dans des préparations aux concours et examens d'accès aux carrières judiciaires. Les enquêtes sont réalisées par l'association des anciens étudiants. Pour l'année 2018-2019, sur 36 diplômés, 21 ont répondu à l'enquête. Sur ces 21 participants à l'enquête, 13 diplômés sont en poursuite d'études et 7 diplômés sont insérés dans la vie professionnelle.

Un questionnaire d'auto-évaluation a été mis en place au niveau de la Faculté de droit. Les résultats doivent être analysés lors du prochain conseil de perfectionnement.

### **Résultats constatés**

Les effectifs semblent stables en master 2. Ils devraient décroître logiquement en master 1 du fait de la sélection à l'entrée en master 1. Le taux de réussite en master 2 est conforme à ce qui est généralement obtenu.

La mention affiche un bon taux de réussite à l'examen d'entrée à l'École des avocats et à l'École de la magistrature sans que les chiffres illustratifs de ce résultat soient mentionnés.

L'attractivité de la formation n'est pas évaluable faute de précisions quant au nombre de candidatures. Le nombre d'abandons est à souligner.

L'insertion professionnelle immédiate existe, mais reste rare. Cela est tout à fait cohérent: le master a essentiellement comme débouchés les professions judiciaires et ces dernières sont accessibles après réussite de concours ou d'examens. Il est donc tout à fait logique que la plupart des étudiants poursuivent des études après le master (soit pour préparer ces concours ou examens, soit parce qu'ils les auraient réussis).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Formation cohérente.
- Liens forts avec le monde professionnel.

- Diversité des parcours et des intervenants.
- Parcours *Modes alternatifs de règlement des litiges* en formation continue.

**Principaux points faibles :**

- Absence d'alternance pour le parcours Contentieux judiciaire.
- Absence de résultats chiffrés du taux de réussite des étudiants diplômés aux examens et concours.
- Faible place accordée à la recherche et faible nombre d'étudiants poursuivant un doctorat.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Justice procès et procédures* est attractif et bien inséré dans son contexte professionnel. Il faudrait : envisager le passage à l'alternance, intégrer les blocs de compétences à la maquette de M2, renforcer les enquêtes de suivi des diplômés et de réussite aux examens et concours et mener une réflexion sur les débouchés de la formation quant à la poursuite en doctorat.

# MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

La mention *Management et administration des entreprises* (MAE) est une formation généraliste incontournable dans l'offre des IAE qui vise à apporter une vision globale et transversale des grandes fonctions de l'entreprise à des diplômés à la recherche d'une double compétence disciplinaire. Dépourvu d'objectif scientifique, le MAE constitue une poursuite professionnalisante du parcours de formation qui s'organise en trois parcours : un parcours en formation initiale destiné aux diplômés d'une autre discipline que la gestion, un parcours en formation continue qui accompagne les salariés dans une logique de mobilité ascendante et, enfin, le parcours *Master in business administration* (MBA) qui constitue une formation anglophone.

La formation a lieu à l'IAE de Bordeaux et pour les délocalisations régionales sur les campus de Sud Management Entreprises (Agen), l'ASFO Adour (Ustaritz), l'ASFO Développement Limousin (Brive) et au Pôle Consulaire de Formation (Fort-de-France).

## Analyse

### Finalité de la formation

La mention répond à une double finalité, en formation initiale permettre à des titulaires d'un master de cursus non-gestionnaire d'acquérir les bases des métiers de direction des entreprises et des connaissances des différents enjeux de l'entreprise, en formation continue permettre à des salariés (dotés d'un DUT, d'une licence ou d'un master non-gestionnaire) une poursuite de carrière vers des fonctions d'encadrement.

L'alignement avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est effectif pour les parcours en formation initiale et en voie de réalisation pour la formation continue.

Les informations concernant les formations sont accessibles et font l'objet de suppléments au diplôme.

Du fait de la nature de la formation, les débouchés sont très divers et fonction de la formation d'origine des étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

La mention, en tant qu'offre propre à tous les IAE, est en concurrence avec des mentions équivalentes à l'échelle nationale et régionale. Par ailleurs, la finalité du parcours anglophone répond à la concurrence des MBA (*Master in business administration*) proposés en écoles de commerce.

La place de la recherche reste mineure : elle peut se lire dans la proportion d'enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques (60 à 80 % - taux de publiants non mentionnés) ainsi que dans la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

Le réseau de relations développé est centré sur des partenaires du domaine de l'enseignement (délocalisations, service formation de La Poste). Un partenariat a aussi été mis en place avec l'Institut Régional du Travail Social. Le parcours anglophone a noué des partenariats avec une université indienne et paradoxalement avec trois universités sud-américaines.

### Organisation pédagogique de la formation

Le master *Administration des entreprises* occupe une place particulière dans l'offre de formation en gestion. Diplôme ayant présidé à la création des IAE dans les années 50, il est ancré sur une dimension double compétence dans une optique de professionnalisation immédiate. Cette vocation se retrouve dans l'organisation du diplôme en trois parcours : un parcours formation initiale destiné à des étudiants non diplômés en gestion, un parcours formation continue destiné à des professionnels en activité en cours d'évolution de carrière ou dans une perspective de reconnaissance des acquis professionnels, un parcours International

destiné à proposer un diplôme généraliste de type MBA dans un contexte anglophone. La formation est proposée sur plusieurs sites géographiques régionaux. La structure de la formation traduit cette diversité des parcours. L'alternance n'est proposée qu'en formation initiale (depuis 2019-20) et sur certains sites. Le niveau M1 est proposé uniquement en formation continue avec possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ou validation des études supérieures (VES).

Les différents parcours ont pour point commun la transversalité des compétences et connaissances. Les modalités pédagogiques sont diversifiées et adaptées aux compétences/connaissances à acquérir (approche transversale, jeux sérieux, dossiers professionnels, écrits académiques, oraux divers).

La professionnalisation du diplôme est assurée par le stage en formation initiale, l'activité professionnelle parallèle et/ou des partenariats pour la formation continue. La dimension scientifique ainsi que la poursuite d'étude sont peu présentes du fait de l'objectif de professionnalisation immédiate à la sortie du diplôme.

La dimension internationale est présente essentiellement grâce au parcours à dominante anglophone (60 % des enseignements) qui cible surtout des étudiants étrangers dans le cadre de partenariats avec des universités. La dimension internationale et la mobilité géographique sont moins présentes pour le parcours formation initiale du fait de son format en 1 an et pour le parcours formation continue du fait de l'activité professionnelle parallèle des participants.

La formation bénéficie d'un environnement numérique de travail permettant la mise à disposition des ressources pédagogiques et autres supports d'exercices.

La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique en lien avec le plagiat et le déroulement des examens. Cette approche de l'éthique est toutefois exagérément restrictive. Le contexte contemporain montre à quel point la responsabilité de l'enseignement des sciences de gestion est engagée dans des problématiques plus larges. Il semble indispensable d'aborder l'éthique au sein de chaque enseignement sur la responsabilité des managers et des entreprises d'autant plus que les publics auxquels s'adresse cette formation ne sont pas issus des disciplines gestionnaires.

### **Pilotage de la formation**

Chacun des trois parcours bénéficie d'une équipe pédagogique mixte (universitaires, professionnels) et d'un administratif qui leur sont dédiés. L'information est diffusée aux étudiants. La culture commune s'est constituée à travers le processus de certification de l'IAE Qualicert et l'intérêt partagé pour l'approche par compétences.

Le conseil de perfectionnement se tient annuellement uniquement au niveau de la mention. Les comptes rendus en sont formalistes et la voix des apprenants n'y est pas visible. Leur présence semble anonyme.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont communiquées à chaque rentrée ainsi que les maquettes pédagogiques et l'ensemble des éléments afférents.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Un suivi régulier a permis le repérage des constantes : nombre de candidatures stables (50 à 120 selon les parcours), pourcentage d'acceptés et capacités d'accueil atteintes (20 à 30 places selon les parcours). Les critères de recrutement sont mis à disposition sur le site internet de l'IAE. Cette sélectivité favorise des taux de réussite élevés. Les résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés menées par l'Observatoire de l'université de Bordeaux sont diffusés largement et présentés en conseil d'administration.

Par ailleurs chaque unité d'enseignement est évaluée par les étudiants et ces données sont discutées en conseil de perfectionnement de la mention puis discutées en comité opérationnel de l'IAE. Ces éléments amènent à faire évoluer l'offre.

### **Résultats constatés**

Sauf s'il s'agit d'un problème de transmission de données, les données chiffrées fournies relatives aux effectifs apparaissent en contradiction avec le constat fait par l'équipe pédagogique. Entre 2017-2018 et 2018-2019 les effectifs de la mention sont en nette baisse : moins 9 % pour le M1 et moins 53 % pour le M2. Le taux de réussite est très correct mais en baisse. En M2 il est de 88 % en 2018-2019 contre 93 % pour l'année universitaire précédente. Le nombre d'abandons paraît très élevé : 53 étudiants.

De même les données chiffrées relatives à l'insertion professionnelle sont très difficiles à interpréter.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Formation incontournable en IAE dont l'offre semble cohérente et diversifiée pour l'accueil d'étudiants en formation initiale et de stagiaires de la formation continue.
- Équipe pédagogique au fonctionnement très cadré.
- Bonne attractivité (bien que les chiffres pour l'étayer doivent être clarifiés).

### Principaux points faibles :

- Volume d'abandons déclaré très élevé : 53 étudiants pour les 2 précédentes années universitaires.
- Données de suivi et d'insertion fournies peu lisibles et insuffisantes.
- Le dispositif du conseil de perfectionnement qui mériterait d'être appliqué au niveau des parcours et de donner davantage la parole aux apprenants.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Il s'agit d'une formation fondamentale dans l'offre des IAE qui semble bien fonctionner. Les équipes paraissent investies, capables d'évolutions importantes avec notamment le développement avéré de la démarche par compétences.

Cependant, les données chiffrées fournies sont peu claires et insuffisantes. Le volume d'abandon ainsi que la baisse des inscrits en M2 notamment suggèrent instamment de renforcer le suivi et de mettre en place des mesures correctives une fois les motifs d'abandons cernés. Le suivi du devenir des diplômés devrait être plus facilement accessible.

Enfin, il est recommandé de mettre en place un conseil de perfectionnement par parcours et de s'appuyer davantage sur le retour des apprenants. De même, une extension de la sensibilisation à l'éthique à des problématiques concernant directement le management et la vie de l'entreprise semble une nécessité.

# MASTER MANAGEMENT

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Management* de l'Université de Bordeaux, proposé par l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), est une formation destinée à former des cadres principalement spécialisés dans les métiers à l'international et de manière plus limitée dans l'économie sociale et solidaire. Conçue en 2016, la formation a évolué jusqu'en 2021 pour prendre une forme resserrée : la mention management comporte un double parcours en formation initiale et un parcours en formation continue. Pour la formation initiale, la mention a un parcours unique en M1 dénommé *Management international* et se dédouble en M2 pour proposer aussi un parcours anglophone intitulé *International business management*. L'objet de ces parcours est de former des managers aptes à gérer l'internationalisation d'une entreprise.

En outre, la mention comprend un parcours de M2 en formation continue intitulé *Conseil et management des organismes à but non lucratif (CMOBNL)* qui recrute au niveau du M2. Son objet est de former à des postes à responsabilités dans l'économie sociale et solidaire.

## Analyse

### Finalité de la formation

La mention a une double finalité affirmée en M2 qui est de former d'une part des spécialistes de l'internationalisation des entreprises (en formation initiale) et d'autre part des responsables dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (en formation continue). Que ce soit en formation initiale ou en formation continue, les objectifs de la mention sont explicites, détaillés de façon didactique sur les différents canaux d'information accessibles aux étudiants et parties prenantes. Pour chaque parcours, le supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises lors de l'apprentissage. En formation continue un soin particulier est apporté au dosage des interventions d'universitaires et de professionnels.

Les débouchés du parcours *Management international* en formation initiale sont explicites : responsable import-export, chef de projets internationaux, du marketing international, des achats internationaux, consultant en développement international, etc. Ils sont cohérents avec le contenu de la formation et en adéquation avec les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Quant aux débouchés du parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* conduisant à des fonctions de gestion de l'économie sociale et solidaire, ils sont explicites et portés par une formation généraliste poussée reposant sur des blocs de compétences cohérents (RH, comptabilité, diagnostic financier, management de la qualité et audit, management de la performance).

### Positionnement dans l'environnement

Le parcours *Management international* correspond à une offre classique des IAE, universités et écoles de commerce. Il est donc en concurrence avec des formations similaires à l'échelle nationale et régionale. S'il existe au sein du département LEA de l'Université Bordeaux Montaigne un autre master en commerce international, son orientation vers les pays émergents diffère et son offre n'est pas appuyée sur un IAE et sur une équipe d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion.

Le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* vient compléter une offre locale assez riche (trois autres masters dédiés aux problématiques propres au secteur social ou médico-social). Son orientation sur l'acquisition de compétences managériales justifie l'offre. Un partenariat s'est noué avec l'Institut régional du travail social dans le cadre d'une double diplomation.

Le parcours *Management international* s'appuie sur une importante dynamique de recherche portée notamment par l'équipe de direction de la mention (organisation de journées d'étude et colloques, dispositif systématisé d'enseignants invités, etc.). Le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* a développé des liens avec la chaire du capital humain et de la performance globale de Bordeaux lors de différents ateliers qui ont donné lieu à une publication d'ouvrage en 2019.

Les liens avec les entreprises et autres partenaires ont été développés et maintenus au fil du temps. Par ailleurs, le parcours en formation initiale s'appuie sur les nombreux partenariats conclus par l'IAE (Erasmus, etc.).

## Organisation pédagogique de la formation

Le master *Management* est structuré de manière classique en deux années de deux semestres avec spécialisation progressive. Deux types de parcours sont offerts : *Management international* avec un parcours francophone et un parcours anglophone, et *Conseil et management des organismes à but non lucratif* proposé en formation continue. Le M1 n'est proposé que pour le parcours *Management international francophone*.

Depuis l'accréditation 2016-2022, le contenu de la formation est décliné conformément à l'approche compétences.

La mention a une optique essentiellement professionnalisante, visant à une insertion rapide dans le monde du travail. La recherche est donc logiquement peu présente dans les enseignements. Les poursuites d'études en doctorat sont rares. La mention s'appuie néanmoins sur les ressources des équipes de recherche de l'IRGO, notamment en marketing et finance.

La dynamique de la formation est orientée afin de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences facilitant l'insertion professionnelle en France et à l'étranger : conférences de professionnels, visites d'entreprises, stages à l'étranger, UE « *tackling the job market* », etc.

La dimension internationale est très présente pour les parcours orientés *Management international*, notamment par des stages et des mobilités à l'étranger. Cette vocation internationale s'exprime dans une diversité d'outils et d'approches : contenu de la formation, dispositif de professeurs invités, mobilité internationale facilitée, etc. Le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif*, du fait de sa dimension formation continue, ne permet pas une telle dimension internationale.

La mention met en avant des compétences des connaissances transversales dans ses deux types de parcours à travers des blocs de compétences orientés vers les problématiques d'internationalisation des entreprises pour les parcours *Management international* d'une part, des blocs orientés vers les différentes dimensions de la gestion pour le parcours *Conseil et management des organismes à but non lucratif* d'autre part.

Le rôle dédié au numérique dans l'enseignement est conventionnel et correspond aux attendus du Ministère : moodle, *serious game*, réalisation de vidéos. Notons qu'il s'agit d'un passage obligé très développé temporairement du fait des confinements successifs qui risque de susciter un rejet massif par tous ceux l'ayant subi.

La question de l'intégrité scientifique et de l'éthique est traitée sous le seul angle du plagiat et fait l'objet d'une sensibilisation des étudiants et enseignants.

## Pilotage de la formation

Le pilotage des différents parcours est assuré par une équipe pédagogique dédiée aux différents profils de publics étudiants. Les équipes constituées d'enseignants-chercheurs (53 % en moyenne pour la mention), de professionnels (35 %) et de vacataires (12 %) partagent une même culture qualité (certification Qualicert ancienne et renouvelée de l'IAE) et approche compétences (mise en œuvre depuis 2016). Ce partage se fait notamment pour chaque parcours à l'occasion du conseil de perfectionnement annuel et des jurys d'examen semestriels. Ces conseils donnent lieu à compte rendu comprenant un plan d'action d'amélioration.

Les diverses modalités de contrôle de connaissances sont cohérentes, connues des étudiants et votées selon les règles établies.

## Dispositif d'assurance qualité

Le suivi des effectifs est fait sous forme de tableaux de bord sur 3 ans permettant aux responsables pédagogiques de s'assurer du maintien l'attractivité de parcours qui sont très sélectifs : 864 candidatures en 2020 pour une promotion de 24 étudiants en M1. Du fait de cette sélectivité, le niveau des étudiants est élevé et les taux de réussite aussi. L'information sur ces données est diffusée largement (site internet de l'IAE). Le suivi des diplômés est fait via l'Observatoire de l'établissement.

Le processus d'amélioration repose sur un dispositif comportant les conseils de perfectionnement, l'évaluation semestrielle des UE et une instance, le comité opérationnel de l'IAE.

## Résultats constatés

Pour ce qui est de la formation initiale, l'attractivité est très forte à l'image de la sélectivité du recrutement en M1 (3 % des dossiers reçus). En formation continue, le nombre de candidatures est globalement stable, le nombre d'admis est de l'ordre de 75 %. Un tableau plus détaillé des effectifs serait utile pour élaborer un constat plus précis. Le taux de réussite est bon avec 95 % en M1 pour l'année 2018-2019 et 80 % en M2. Le volume d'abandons a cependant augmenté pour atteindre le nombre de 20 sur cette même période.

Le niveau d'insertion professionnelle dans des postes en cohérence avec leur formation est satisfaisant. Pour les étudiants issus de la formation initiale en management international le taux d'insertion à 6 mois était de 75 % en

2017 et de 92,3 % à 30 mois dans des emplois majoritairement de cadres du privé ou du public. Le salaire mensuel moyen net était de 2119 €.

Les étudiants issus de la formation continue sont 80 % à être en emploi à 6 mois. À 30 mois, ils sont 89,7 % en emploi bénéficiant d'un salaire mensuel net de 2355 €.

Étant donné l'optique professionnalisante de la formation, la question de la poursuite d'études est peu pertinente.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- La mention : une formation attractive et sélective.
- Chaque parcours : une offre cohérente sur le territoire, bien positionnée.
- Des équipes pédagogiques dont l'action démontre de la dynamique et de la réactivité.

### Principaux points faibles :

- L'adossement des parcours en formation initiale comme en formation continue devrait être mieux justifié.
- L'augmentation récente du taux d'abandons mérite qu'un suivi soit mis en place (chiffres fournis pour la mention pas de détail pour les parcours).
- L'insertion à l'international des diplômés des deux parcours en formation initiale devrait être plus visible et/ou renforcée.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Les trois parcours de la mention sont cohérents, évolutifs et bien encadrés. Les équipes pédagogiques semblent tout à fait armées pour permettre le maintien et le développement de ces formations. Leur implication est visible à travers les documents et indicateurs fournis.

En guise de suggestions, des éléments chiffrés quant à l'évolution des effectifs par parcours seraient utiles pour le suivi et permettraient peut-être de comprendre le lieu et les raisons des abandons récents. De même des données sur l'insertion à l'international des diplômés de la formation initiale mériteraient d'être mieux mises en valeur. Enfin, les questions d'éthique ne se résument pas au plagiat. Il serait utile, si ce n'est déjà fait, d'inclure des éléments d'éthique dans l'enseignement, par exemple les questions d'achats responsables à l'international et/ou la question de la prise en compte des publics bénéficiaires fragiles et des salariés en insertion de l'économie sociale et solidaire.

La seule vraie question en suspens concerne le rattachement à une même mention du parcours en formation continue qui semble très autonome en termes d'enseignement et de profils d'étudiants. Si le rattachement de ce parcours à la mention a du sens pour les équipes et pour l'établissement, il faudrait pouvoir le justifier.

# MASTER MARKETING VENTE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'Université de Bordeaux est une formation de niveau bac +5 qui prépare principalement aux fonctions d'encadrement dans les domaines du marketing, de la communication, du commerce et de la vente. Il accueille des étudiants en formation initiale dans quatre parcours regroupés deux à deux : La dimension marketing avec les parcours *Marketing stratégique* et *Communication media et hors media* et la dimension vente avec les parcours *Vente commercial business developer* et *Commerce des vins et spiritueux* ainsi que sur un parcours en formation continue commerciale *Business developer executive*. La formation se déroule à l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de l'Université de Bordeaux.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs scientifiques du diplôme sont adaptés dans chacun des parcours afin de faire acquérir des savoirs et savoir-faire classiques dans les disciplines du marketing et de la vente. Ces objectifs sont en adéquation avec les compétences professionnelles visées, telles que l'autonomie décisionnelle et la mise en œuvre de stratégies et de plans d'actions tant en marketing stratégique (parcours *Marketing stratégique*) qu'en communication (parcours *Communication media et hors media*) ou en commerce (parcours *Commercial business developer*) ou encore en développement d'affaires (parcours *Commerce des vins et spiritueux* et *Commercial business developer executive*).

Les débouchés mentionnés sur les brochures à destination des étudiants leur sont présentés le jour de la rentrée à l'IAE. Il apparaît que les métiers accessibles à l'issue de la mention *Marketing, vente* sont très nombreux et sont conformes à la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme ainsi qu'aux fiches métiers (ROME) dans les domaines du management de produit, de la relation client, de la force de vente ou encore dans les fonctions liées à la stratégie commerciale, à la promotion publicitaire, aux études de marchés ou aux achats. Tous ces métiers accessibles sont pour la plupart des emplois de niveau master où les fonctions devraient correspondre aux compétences acquises.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Marketing, vente* s'inscrit dans l'offre globale de diplômes en management délivrés par l'IAE de l'UBM, en permettant des passerelles entre un M1 de la mention marketing vente et un M2 d'autres mentions de l'IAE.

Sur le plan régional, les parcours marketing n'ont pas de concurrents directs. En revanche, les parcours commerciaux sont confrontés à des offres concurrentes (notamment des Groupes INSEEC et KEDGE). L'IAE a donc fait le choix de collaborer avec les concurrents, en faisant intervenir des enseignants issus de ces groupes dans les parcours commerciaux.

Le master *Marketing, vente* est adossé au laboratoire de recherche IRGO - Institut de Recherche en Gestion des Organisations- (Équipe d'Accueil EA 4190) qui travaille sur trois axes structurants que sont le numérique, le vin et la RSE, thématiques mises en perspective dans plusieurs enseignements du master.

De nombreux partenariats sont conclus avec le monde socioéconomique pour chaque parcours du master. Parmi ceux-ci, peuvent être cités : le partenariat avec Bordeaux Wine Campus pour le M2 Commerce des Vins et Spiritueux, la réalisation de projets d'application pour différentes entreprises qui parrainent les promos en e-commerce, en communication, en stratégie. De plus, ces relations fortes avec les entreprises se concrétisent par des stages, de l'alternance et des interventions de vacataires professionnels. Ce sont des moyens pertinents pour rendre visible la formation au sein du tissu économique local et régional.

## Organisation pédagogique de la formation

L'architecture du master *Marketing, vente* est structurée de manière classique en deux années de deux semestres avec une spécialisation progressive. Le parcours *Marketing* propose en M1 un tronc commun entièrement mutualisé (*Marketing stratégique et communication*) puis en M2 deux parcours en formation initiale (*Marketing stratégique* et *Communication media et hors media*). Le parcours *Vente* propose un tronc commun entièrement mutualisé en M1 qui ouvre en M2 sur deux parcours en formation initiale (*Commercial business developer* et *Commerce des vins et spiritueux*) ainsi que sur un parcours en formation continue (*Commercial business developer executive*).

Les différents parcours de la mention comportent des modules qui permettent d'acquérir des compétences transversales utiles à l'insertion professionnelle. C'est notamment le cas de l'UE nommée « Conférences professionnelles ». De plus, de manière classique, l'ensemble des parcours de formation initiale de la mention, prévoit un stage obligatoire de 12 semaines en M1 et un stage de 24 semaines en M2. Enfin, une UE « Communication et conduite d'entretien » positionnée au S2 du M1 de tous les parcours a pour objectif d'aider les étudiants à construire leur projet professionnel.

La recherche est présente mais relativement peu importante dans l'organisation pédagogique proposée. Au cours des deux années, des compétences scientifiques en méthodologie de recherche appliquée au marketing sont développées. Un module obligatoire « Méthodes et recherche » de 30h est dispensé en M1. Une seconde UE, optionnelle, relative à la méthodologie de la recherche est proposée en M2, ce qui permet à certains étudiants de développer un mémoire de recherche et ainsi de poursuivre en doctorat.

La place du numérique est désormais importante. Tous les étudiants de l'Université de Bordeaux ont un Espace de Travail Numérique sur lequel il trouve des ressources pédagogiques et peuvent suivre des cours en ligne (outil Webconf de Moodle) ou encore participer à des évaluations en ligne.

L'ouverture à l'international de la formation est importante. Une attention particulière est accordée à l'anglais, notamment dans le parcours *Commercial Business Developer* (deux fois plus d'heures). Tous les étudiants de M1 ont la possibilité de faire un semestre à l'étranger, s'ils le souhaitent, en général au deuxième semestre. Ils valident alors leur année par l'acquisition de crédits ECTS dans le cadre d'échanges internationaux.

## Pilotage de la formation

Chaque parcours de la mention est piloté par une équipe pédagogique dédiée, constituée de plusieurs titulaires, 6 Professeurs des Universités, 12 MCF, 5 PRAG et 1 PAST ainsi que par des intervenants choisis en fonction de leur expertise.

Un conseil de perfectionnement est mis en place au niveau de la mention. Il réunit comme prévu dans ce type de formation l'ensemble des parties prenantes au moins une fois par an. Et le document d'autoévaluation donne quelques exemples de modifications issues des réflexions du conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) sont votées par les conseils de l'IAE et du collège DSPEG et sont communiquées aux étudiants en début d'année.

L'évaluation de la formation par les apprenants est mise en place pour chaque unité d'enseignement. À la fin de chaque semestre, une enquête de synthèse est réalisée pour évaluer leur satisfaction et les résultats de ces enquêtes sont analysés en conseil de perfectionnement et complétés par des échanges avec les délégués étudiants présents.

## Dispositif d'assurance qualité

L'IAE de Bordeaux a obtenu la certification Qualicert en 2007 et a généralisé l'approche par compétences en 2016, ce qui contribue à partager une même culture qualité par tous les intervenants.

## Résultats constatés

Le taux de réussite des présents aux examens est très bon, supérieur à 90% en moyenne.

Le taux d'insertion à 6 mois est très bon également puisqu'environ 80% en moyenne des diplômés occupent des emplois de cadres ou de professions intermédiaires, principalement en région Aquitaine ou en région Parisienne.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Un master attractif du fait de sa localisation dans une grande agglomération (Bordeaux).
- Un taux de réussite élevé.
- Un effort important sur la professionnalisation des étudiants au travers des stages obligatoires et des partenariats avec le milieu socio-économique local.

### Principaux points faibles :

- Les débouchés de la spécialisation en marketing stratégique ne sont pas clairement identifiés.
- Peu d'heures d'enseignement en lien avec la recherche en marketing.
- Peu d'information sur le parcours de M2 en formation continue.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Aucune perspective n'est mentionnée par l'équipe pédagogique de la mention du master *Marketing, vente*.

Il serait peut-être opportun d'envisager des partenariats avec des acteurs à l'international afin d'ouvrir davantage de débouchés aux étudiants du parcours *Marketing stratégique*.

# MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le *master Monnaie, banque, finance, assurance* (MBFA) de l'Université de Bordeaux forme des cadres de l'industrie bancaire et financière (banque de réseau, banque de marché, marchés financiers...) et des chercheurs en économie bancaire et financière. En première année, les étudiants peuvent suivre soit le parcours *Banque et finance* (formation initiale) soit le parcours *Métiers de la banque* (formation par alternance) en partenariat avec le CFPB (devenu en 2020 l'École supérieure de la Banque) et le CFA Banque Aquitaine. Ces deux parcours partagent un tronc commun mais offrent des enseignements de spécialisation aux étudiants. En deuxième année, les étudiants issus du parcours *Métiers de la banque* poursuivent dans l'un des deux parcours professionnels en alternance suivants : Conseiller Patrimonial Agence ou Conseiller Clientèle de Professionnels. Les étudiants issus du parcours *Banque et finance* poursuivent dans le parcours *Banque, finance et négoce international* ou dans celui *Économie, banque et finance internationales*, rattaché à la mention *Économie internationale* pour être formés aux métiers de la recherche.

La formation a lieu sur le site de Bordeaux. Des délocalisations sont toutefois prévues.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs d'apprentissage de la formation sont clairement définis. Ils sont affichés sur la page web de l'Université de Bordeaux dédiée à ce master et dans le livret en ligne mis à disposition des étudiants et toute autre partie prenante intéressée. Les connaissances à acquérir par la formation sont définies, affichées et connues des étudiants et autres parties prenantes: économie bancaire et financière, marchés des capitaux, macroéconomie monétaire et financière, gestion d'actifs. Il en va de même des compétences techniques : exploiter une base de données (Thomson Reuters), utiliser un langage de programmation (Python), des logiciels d'acquisition et d'analyse de données propres au domaine financier (VBA). Les compétences transférables sont aussi clairement identifiées (analyser et synthétiser des données) de même que les compétences disciplinaires (interpréter le bilan, le compte de résultat, comprendre les décisions stratégiques de l'entreprise, évaluer les risques). Enfin, les compétences spécifiques incluent notamment la connaissance des techniques financières, l'analyse de l'environnement institutionnel et réglementaire (pour M2 BFNI), l'analyse de la solidité financière et les risques encourus, etc.

L'intitulé, le contenu de la formation, les apprentissages sont cohérents et compréhensibles par l'ensemble des parties prenantes. Un supplément au diplôme précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle immédiate sont affichés et portés à la connaissance des étudiants : back et middle-office, trésorier d'entreprise, chargé de clientèle professionnelle, chargé d'affaires entreprises, conseiller en gestion de patrimoine financier, analyste du risque crédit, conseiller clientèle banque privée et conseiller patrimonial, économiste/stratégiste bancaire, enseignant-chercheur en Économie, etc. Ils sont généralement en adéquation avec les enseignements. Les poursuites d'études, y compris au sein de l'établissement ou du site, sont affichées et portés à la connaissance des étudiants et autres parties prenantes.

### Positionnement dans l'environnement

La formation aurait pu afficher plus clairement sa position dans l'offre globale de formation du site et sur la carte régionale, notamment par rapport à la mention *Finance* de cette même université. Au niveau national, elle fait partie des premiers établissements ayant reçu l'accréditation pour le master MBFA. Le fait d'offrir de former aux métiers du négoce international des matières premières constitue une singularité dans le paysage universitaire français. La formation affiche l'intention de développer des partenariats académiques avec des établissements d'enseignement supérieurs au Vietnam, en Chine, en Roumanie et en Italie.

Le positionnement vis-à-vis du monde de la recherche est très clairement explicité. Les structures en appui de la formation (laboratoire LAREFI, école doctorale Entreprise, Economie, Société), et l'implication d'une équipe pédagogique de qualité (la grande majorité des enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme sont membres du laboratoire) sont clairement recensées. L'intervention d'enseignants-chercheurs permet une excellente articulation formation-recherche. Les étudiants peuvent participer à la conférence trimestrielle conjointement organisée par le LAREFI et la Banque de France sur des questions bancaires et financières d'actualité. Les étudiants de master 2 sont invités au Bordeaux Workshop in International Economics and Finance organisé chaque année.

En M2, la part des enseignements réalisés par des professionnels est prépondérante. Cela permet une très bonne articulation de la formation avec les débouchés identifiés. Des conventions sont signées avec le CFA Banque Aquitaine et le CFPB concernant la formation en alternance. Des relations étroites sont entretenues avec des établissements bancaires et financiers qui accueillent régulièrement des étudiants (BNP, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, etc.). Des contacts très étroits existent également avec l'écosystème « trading des matières premières » ou des institutions de recherche et de régulation (Natixis, Ernst & Young, ENGIE Trading, Deutsche Börse, etc.).

Des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants sont mis en œuvre.

### **Organisation pédagogique de la formation**

La formation est conçue en 4 semestres. Elle est structurée autour d'un tronc commun pour les étudiants en master 1, destiné à leur offrir un ensemble de connaissances et de compétences indispensables. Ce tronc commun est complété par des parcours de spécialisation en master 2.

La formation en alternance est possible (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). La validation des acquis de l'expérience (VAE), la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des études supérieures (VES) sont mises en œuvre.

La formation est définie en blocs de compétences. Un portefeuille de compétences permet aux étudiants d'évaluer leurs acquis. En Master 1, les étudiants sont familiarisés au monde de la recherche par les unités d'enseignement obligatoires Conférences de méthode dispensées dans les deux parcours durant les 2 semestres de formation. Les étudiants ont une formation à la recherche par la recherche : revue de littérature, étude économétrique à réaliser, possibilité dans certains parcours d'effectuer un stage long dans une institution publique ou privée.

Concernant les modalités pédagogiques, l'approche projets gagne significativement du terrain dans plusieurs parcours de master 2 pour préparer les étudiants à leur insertion professionnelle. Elle gagnerait à être généralisée. La crise sanitaire a conduit l'ensemble des équipes à s'approprier de nouveaux outils pédagogiques afin d'assurer la continuité pédagogique. La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat (Disrupt Campus). La formation comporte des périodes d'expérience en milieu professionnel (en entreprises, associations, laboratoires, etc.). Les projets et stages constituent des modalités pédagogiques essentielles qui sont spécifiquement accompagnées.

La formation offre la possibilité d'obtenir une certification en anglais professionnel pour les étudiants qui le souhaitent (TOEFL, TOEIC), grâce au partenariat avec le pôle Langues de l'Université de Bordeaux (TD d'anglais professionnel assurés tout au long du master 1 en formation initiale). Le poids des enseignements dispensés en anglais dépasse 50 % en master 2 en formation initiale.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation. La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du secteur de la finance est en accord avec la finalité de la formation. Leur niveau de compétence et de responsabilité est en cohérence avec la formation.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique pourraient être plus clairement définis. Il est difficile de juger si la formation dispose de moyens administratifs et pédagogiques (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques, etc.) suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement important, composé d'enseignants-chercheurs et de représentants du monde socio-économique, ainsi que de deux diplômés et de deux étudiants. Il se réunit deux fois par an. L'évaluation des enseignements est facultative, ce qui n'est pas un problème en soi à partir du moment où d'autres canaux existent pour faire remonter l'information (voir la constitution du conseil de perfectionnement).

La procédure d'évaluation des connaissances respecte les normes habituelles.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les effectifs pour les différents parcours du master sont stables. Le livret de la formation fournit les informations nécessaires sur les possibilités de poursuite d'études. En complément à l'enquête de l'observatoire de l'université sur le suivi des étudiants, une enquête annuelle est réalisée afin de connaître le devenir des diplômés 6 mois après leur sortie, par l'envoi d'un questionnaire par courriel. Cependant, on connaît relativement peu de choses sur les étudiants sortants non diplômés, ce qui serait nécessaire afin de mieux accompagner ces étudiants dans leur réorientation.

L'amélioration continue de la formation est discutée lors des réunions du conseil de perfectionnement. Des efforts doivent être faits pour une meilleure organisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants, jusqu'à présent non obligatoire.

### **Résultats constatés**

Le taux de réussite aux diplômes est de 75 % en moyenne pour la formation initiale (90 % pour les alternants). Le taux d'emploi et le taux d'insertion professionnelle sont de 82 % et 90,5 % sur les trois dernières années. Il apparaît que 75 % des étudiants en poste bénéficient d'un emploi stable. Ces indicateurs sont supérieurs aux moyennes établies par l'observatoire de l'Université pour l'ensemble des formations. Selon la même source, le salaire moyen perçu par les diplômés du Master est également supérieur à celui calculé sur l'ensemble des formations de l'Université. Environ 30 % des diplômés sont en emploi en Ile-de-France, un peu plus de 13 % dans d'autres régions et 10 % à l'étranger. Des comparaisons nationales pourraient être effectuées.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Formation proposée de très bon niveau (curriculum, équipe pédagogique).
- Débouchés diversifiés.
- Lien recherche-formation.

### **Principaux points faibles :**

- Homogénéisation de certaines pratiques pédagogiques innovantes entre parcours à réaliser.
- Certaines procédures d'évaluation des enseignements à améliorer et/ou systématiser.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Certaines pratiques pédagogiques originales pourraient être mieux partagées entre les parcours. Le projet de double certification en Finance verte (formation continue pour les professionnels du milieu bancaire et financier) semble constituer une piste intéressante.

# MASTER SCIENCE POLITIQUE

## Établissement :

Université de Bordeaux

## Présentation de la formation

Le master *Science politique* de l'Université de Bordeaux a pour objectif de dispenser une formation généraliste et spécialisée dans les grands domaines de la discipline : Gouvernements comparés, Sociologie politique, Pensée et théorie politique, Relations internationales.

Elle est composée de trois parcours : le parcours *Politique comparée : pensée et régimes politiques* (PERP), le parcours *Sécurité globale et analyse trilingue* (SGAT) et le parcours *Politique comparée Amériques*. Au cours de la période 2021-2022, elle va s'enrichir d'un quatrième parcours *Sécurité globale et analyste politique international* qui est un double diplôme en partenariat avec l'université Galatasaray (Istanbul, Turquie). Les enseignements se déroulent en présentiel à Bordeaux, à l'exception de la première année du parcours Sécurité Globale et Analyste Politique International qui se déroulera à l'Université de Galatasaray.

## Analyse

### Finalité de la formation

La finalité de la formation est de proposer un socle de connaissances et de compétences complémentaires dans le cadre d'une formation à la fois généraliste et spécialisée dans le domaine de la science politique, de la sociologie politique et de l'analyse politique. Elle est très orientée vers l'international dans la mesure où elle repose sur une logique d'approche comparée. Les connaissances et les compétences identifiées correspondent à celles figurant dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du diplôme.

À l'issue de la formation, les étudiants ont la possibilité de poursuivre dans le cadre d'un doctorat au sein de l'Institut de recherche Montesquieu (EA3474) de l'Université de Bordeaux. Ils ont également la possibilité d'intégrer, à l'issue de leur formation, les métiers du politique et de l'administration, du journalisme et de la communication ou encore de travailler dans une organisation internationale ainsi que dans les secteurs privé ou public confrontés aux questions de sécurité globale.

### Positionnement dans l'environnement

La mention *Science politique* proposée par l'Université de Bordeaux est complémentaire avec celle proposée par Sciences Po Bordeaux. Elle présente l'originalité d'une spécialisation sur les idées et régimes politiques ainsi qu'une expertise trilingue sur la sécurité globale. Cette dernière spécialisation n'a pas d'équivalent au niveau national. Elle développe des partenariats avec des universités locales, notamment avec l'Université Bordeaux Montaigne dans le cadre des cours de langue intensifs proposés aux étudiants du parcours sécurité globale et analyste trilingue. Ce dernier partenariat est conventionné. Elle s'adosse aux activités de recherche de l'Institut de recherche Montesquieu.

La mention *Science politique* entretient des liens avec les milieux professionnels sous forme de stages qui sont facultatifs en première année de master et obligatoires en deuxième année. Les intervenants professionnels participent par ailleurs aux enseignements en deuxième année de master du parcours *Sécurité globale analyse trilingue*. Leur présence a également été consacrée au sein du conseil de perfectionnement qui a été mis en place depuis 2016.

La formation bénéficie par ailleurs des nombreux accords Erasmus + (26) conclus par la faculté de droit et de sciences politiques dans le domaine des sciences politiques. Les responsables de la mention sont dans une dynamique de développement de l'internationalisation à destination des États-Unis (FIU en Floride) et de la Turquie.

## Organisation pédagogique de la formation

La formation accueille un public de formation initiale. Rien ne semble prévu pour la formation continue ou l'apprentissage. Elle prévoit des aménagements selon les statuts des étudiants (sportifs de haut niveau, handicap, étudiants salariés...).

Elle prend en compte l'approche compétences en ce qu'elle se réfère à la fiche RNCP relative aux masters en science politique (RNCP31506).

Elle cherche à développer des compétences disciplinaires mais également transversales en vue de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.

La démarche scientifique est bien intégrée en ce qu'un mémoire de recherche peut être réalisé en première année de master comme en deuxième année (parcours PERP et SGAT). Le parcours PERP propose un module spécifique sur la méthodologie du mémoire depuis la rentrée 2019. Le parcours SGAT a mis en place pour sa part des cours de méthodologie qui ne sont toutefois pas formalisés sous la forme d'un module.

L'enseignement des langues et l'approche la dimension internationale sont très fortement développés en raison des finalités mêmes de la mention. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique est abordée dans le cadre de l'UE méthodologie ou de l'UE professionnalisation. Enfin, la formation s'appuie sur des modalités pédagogiques diversifiées (cours magistraux, séminaires, conférences, résolutions de cas) et, pour le numérique, sur la plateforme Moodle ou encore sur Perusall.

## Pilotage de la formation

L'équipe chargée de piloter la formation est bien identifiée. Tous ses membres sont intégrés dans l'équipe de recherche à laquelle se trouve rattachée la mention (Institut de recherche Montesquieu). Les formations de la mention disposent d'importants moyens (secrétariat pédagogique, bibliothèque, revues, ouvrages spécialisés, etc.) mis à leur disposition par la faculté de droit et de sciences politiques. Les modalités d'évaluation sont connues des étudiants tout comme les modalités d'accès aux parcours, en sachant que les capacités d'accueil sont fixées à 30 étudiants pour chaque parcours.

## Dispositif d'assurance qualité

Afin d'améliorer le fonctionnement de la formation, un questionnaire d'auto-évaluation anonyme sera proposé à partir de la rentrée 2021. Ses résultats seront présentés et analysés lors du conseil de perfectionnement. Peut-être serait-il intéressant d'identifier des modalités d'analyse de ces résultats ainsi que de suivi des actions prises à la suite de ces remontées. Concernant le conseil de perfectionnement, peu d'éléments dans le dossier permettent d'apprécier sa composition. Sans doute ce point gagnerait-il à être davantage formalisé.

## Résultats constatés

Concernant la réussite des étudiants et le devenir des diplômés, il est regrettable que les données produites par le service de l'Université (observatoire de la formation et de la vie universitaire) ne distinguent pas selon la période de réalisation de l'enquête (à 6 mois ou à 3 ans).

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Fort développement de l'approche internationale.
- Complémentarité de l'offre avec celle proposée par Science Po Bordeaux.
- Originalité du parcours *Sécurité globale : analyste trilingue*.

### Principaux points faibles :

- Précision insuffisante des données transmises par l'observatoire de la formation et de la vie universitaire pour apprécier l'insertion professionnelle.
- Absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La mention de master *Science politique* de l'Université de Bordeaux est marquée à la fois par une forte internationalisation mais aussi par l'originalité de certains parcours (sécurité globale : analyste trilingue). Le renforcement du rôle du conseil de perfectionnement et la mise en place d'évaluations des enseignements par les étudiants s'inscrivent pleinement dans le dispositif d'assurance qualité.

Il pourrait être intéressant, afin de le renforcer, de formaliser davantage la composition et l'organisation du conseil de perfectionnement et d'identifier des modalités de suivi des actions prises à la suite notamment des évaluations.

Par ailleurs, afin de répondre au même objectif d'amélioration continue, une plus grande précision des données transmises par les services de l'Université sur l'origine des étudiants et leur insertion professionnelle est souhaitable.

## Observations de l'établissement

**Pôle Formation,  
insertion  
professionnelle et  
vie universitaire**

Monsieur Thierry COULON, Président du  
HCERES  
Madame Lynne FRANJIE, Directrice du  
département formation du HCERES  
Département d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

**Objet :** Observations sur le  
rapport d'évaluation des  
formations de 2<sup>e</sup> cycle des  
champs Santé, Sciences et  
Technologies, Sciences de  
l'Homme, Droit, économie,  
gestion, Métiers de  
l'enseignement, et Vigne et vin

**Réf :** 2021-09-22

**Affaire suivie par :**

Sandrine RUI  
Vice-présidente FVUC  
sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Jocelyn CAILLAUD  
DGSA Pôle FIPVU  
jocelyn.caillaud@u-bordeaux.fr

Bordeaux, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président, Madame la Directrice,

L'université de Bordeaux remercie le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et le comité d'experts, pour les rapports d'évaluation des formations de deuxième cycle des champs de formation Santé, Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, Droit, économie, gestion, Métiers de l'enseignement, et Vigne et vin.

Ces rapports et leurs conclusions analysent parfaitement les bilans de chacun des champs de formation sur la période évaluée. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ces derniers notamment à travers le projet d'accréditation des formations de deuxième cycle et les fiches projets de chacune des mentions de master.

Nous souhaitons apporter plusieurs observations à ces rapports, concernant les champs de formation Sciences et Technologies, Sciences de l'Homme, et Droit, économie, gestion. Ces observations figurent en annexe du présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

Manuel TUNON de LARA  
Président



**Observations sur les rapports d'évaluation  
du HCERES de l'offre de formation de 2e  
cycle du champ de formations Droit,  
économie, gestion de l'Université de  
Bordeaux**

L'ensemble des équipes pédagogiques des mentions de master du champ des Droit, économie, gestion a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation, apportant, dans cette période cruciale de réflexion sur l'offre de formation, des éléments susceptibles de confirmer, compléter ou modifier les feuilles de route en vue de la nouvelle accréditation. De façon générale, l'ensemble des remarques est très cohérent avec les évolutions futures envisagées et a permis de conforter le collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion (DSPEG) dans les projets et orientations retenues.

### Champ droit, science politique, économie, gestion

L'avis global (page 4) indique la mention suivante concernant le positionnement du collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion (DSPEG) : « Au-delà de cette annonce, les informations transmises ne permettent pas de s'assurer de l'effectivité de ce positionnement et surtout de l'intérêt pratique de ce Collège pour les différentes parties prenantes. Il semblerait que ce Collège ne soit, en l'état, qu'un affichage. »

Il semble que rôle et le positionnement du collège DSPEG dans le pilotage de l'offre de formation du champ Droit, Economie Gestion n'aient pas été parfaitement perçus.

Aussi les éléments suivants viennent éclairer l'action de ce niveau organisationnel :

Dans ses statuts, le collège DSPEG est l'instance de validation de l'ensemble des maquettes et des MCCC. De plus, une commission dédiée à la formation et composée d'élus du collège (enseignants, étudiants, BIATSS) propose des recommandations aux équipes pédagogiques sur les créations de parcours, les maquettes, les MCCC afin de s'assurer que l'offre de formation est conforme aux orientations retenues par le collège.

Par ailleurs, dans le cadre de l'autoévaluation de l'établissement, le dossier précise le rôle du collège dans la mise en œuvre et le développement de l'offre de formation notamment à travers le contrat d'objectifs, de moyens et de service signé entre l'université de Bordeaux et le collège DSPEG en janvier 2020 et qui est régulièrement évalué en dialogue de gestion.

- Pour le Master droit pénal et sciences criminelles, nous souhaitons indiquer que le parcours droit pénal approfondi est à l'origine de la plupart des thèses de doctorat de l'ISCJ. Nous souhaitons également rappeler qu'il existe bien une convention de partenariat avec la Cour d'appel de Bordeaux et le tribunal judiciaire de Bordeaux pour la mise en place des unités de professionnalisation ouvertes aux étudiants de la mention droit pénal et sciences criminelles. Ces unités contiennent un enseignement pratique avec des intervenants professionnels. Enfin, une partie de l'analyse nous semble caduque puisque tous les masters sont organisés en parcours de formation.

- Pour le Master droit européen, il convient de noter que la coopération avec Minsk a été suspendue suite aux événements récents en Biélorussie.

- Pour la mention Economie internationale, nous tenons à préciser que contrairement à la remarque selon laquelle "le nombre de diplômés en M2 par rapport au nombre de présents aux examens n'est pas très élevé" (point faible mentionné page 3 de la fiche d'évaluation du master ED), que le taux moyen de réussite sur les quatre premières années du contrat est de 80 % toutes spécialités confondues. Seul le M2 EBFI affiche un taux de réussite inférieur.

- Pour le Master Entrepreneuriat, les dispositifs d'accompagnement des « publics particuliers » sont communs à ceux de l'IAE et plus globalement du collège DSPEG avec un service PHASE dédié. L'information relative à l'origine des inscrits et leur régime d'inscription est également suivie au niveau du collège et de l'université par un service dédié, l'information aurait gagné à être mise à disposition dans le rapport.

Il est également indiqué dans l'évaluation la mention suivante "À noter une donnée curieuse (30 inscriptions pour 19 candidatures en 2020/2021 pour le M2 parcours ECAC) ». Cela s'explique par le fait que certains étudiants candidats au parcours ECE sont redirigés en ECAC en début d'année, car ils n'ont pas de projets entrepreneuriaux (ce qui est la vocation d'ECE). En rejoignant ECAC, ils ont alors un CV plus cohérent avec un projet salarial. Sur la remarque relative au manque d'utilisation du numérique, un outil dédié a été créé par l'équipe, et les étudiants travaillent tout au long de l'année avec cet outil.

- Pour le Master CCA, pour répondre à la remarque relative au manque d'utilisation des outils numériques, nous souhaitons préciser que les étudiants suivent 9h de TP sous Excel avancé en M2 et une mise en situation pratique réelle avec un CAC dans l'UE de management des SI. Sous forme d'application concrète, les étudiants étudient les outils des auditeurs face aux bases de données, les outils d'extraction, tri, vérification, ... avancées qui peuvent être déployés professionnellement.

- Pour le Master management et plus largement pour les différentes mentions de gestion, il convient de préciser que ces dernières sont adossées à des équipes de recherche de l'IRGO. La mention management s'appuie non pas sur une équipe unique mais sur de intervenants issus de plusieurs équipes, ce qui est légitime en raison de la dimension « généraliste » du master 1. Concernant le rattachement du parcours de FC (Master OBNL) à la mention Management, un recentrage est prévu autour de la FC et les formations de Management International en FI n'y seront plus hébergées dans la prochaine offre. La Mention Management accueillera trois M2 de formation continue et qui ne possèdent pas de M1: MCOBNL, IBM, et le nouveau Master 2 Gestion RSE.

- Pour le Master Management International (M1 et M2 francophone) afin d'améliorer sa lisibilité, il est proposé dans le projet d'accréditation de l'inscrire dans une nouvelle mention créée spécifiquement, intitulée Commerce et Management international.

Concernant la référence aux écarts importants d'effectifs du M1 Management International et du M2 Management International pour l'année 2019-2020 : cette différence s'explique par la réorganisation du master et la création du M1 Management international à la rentrée 2019, là où les M2 ont été recrutés directement en M2.

- Pour le Master CGAO, on retiendra que durant le contrat quinquennal, un seul étudiant a poursuivi en Doctorat.

- Pour le Master Finance : il convient de noter dans le paragraphe introductif que les formations ouvertes en partenariat à l'étranger ont été fermées : « proposé à l'étranger en partenariat avec l'Université Libano-Canadienne (LCU) au Liban, l'Université St. Klement Ohridsky en Bulgarie et la National University au Vietnam. ». Par ailleurs, concernant l'analyse selon laquelle le numérique est utilisé « classiquement », nous souhaitons indiquer que les étudiants suivent un cours dédié à VBA et qu'un certain nombre de cours mobilisent la plateforme Pearson pour une meilleure coordination et un travail en ligne. Nous souhaitons par ailleurs rassurer le HCERES sur le fait que la formation dispose des infrastructures nécessaires : salles équipées de projecteurs tactiles, salles informatiques réservables, secrétariat dédié à la mention, bibliothèque spécialisée en sciences de gestion du Pôle de gestion et bibliothèque universitaire sur le site de Pessac. Ces éléments n'ont pas été précisés, car considérés comme acquis.

Enfin, nous avons remarqué que l'évaluation des mentions Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) et Mathématiques appliquées, statistiques (MAS) ont été réalisées au titre du champ Sciences et Technologies, il convient de noter que ces mentions sont co-portées avec le collège Droit, Science Politique, Economie, Gestion.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)